

Rapport d'activités

Aux termes du décret du 18 novembre 2018
relatif au développement de l'action d'éducation permanente
dans le champ de la vie associative

Fédération Wallonie-Bruxelles



**Citoyenneté
& Participation**

Centre Permanent
pour la Citoyenneté
& la Participation ASBL

Avenue des Arts, 50\6
1000 Bruxelles

N° d'entreprise :
0409 117 690
RPM Bruxelles
BE67 3101 6586 0487

02 318 44 33
info@cpcp.be
www.cpcp.be

J a n v i e r >
D é c e m b r e

2022



1. TABLE DES MATIÈRES

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION	5
2. NATURE DE LA RECONNAISSANCE DONT BÉNÉFICIE L'ASSOCIATION	6
3. ÉVOLUTION GLOBALE DE L'ASSOCIATION	7
3.1. STRUCTURE DE DIRECTION DU CPCP	7
3.1.1. Assemblée générale et Organe d'administration	7
3.1.2. Direction	8
3.2. MÉTIERS ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN (RH, ADMINISTRATION, ENCADREMENT ET COMMUNICATION)	9
3.2.1. Ressources humaines	9
3.2.2. Outils de communication	9
3.3. STRUCTURE PÉDAGOGIQUE	11
3.3.1. Pôle Participation	11
3.3.2. Pôle Formation	14
3.3.3. Centre d'Archives et de Documentation	15
3.4. BILAN ET COMPTES DE RÉSULTAT	16
3.4.1. Présentation	16
3.4.2. Rapport du commissaire aux comptes	27
4. LES ENJEUX DE L'ARTICLE PREMIER EN QUATRE QUESTIONS	33
4.1. PARTICIPATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PUBLICATION AUX RÉFLEXIONS ET TRAVAUX DES AUTRES PÔLES ET CONSOLIDATION DES RÉFLEXIONS CAPTÉES DANS LES AUTRES PÔLES ET CONSTRUITES EN ANALYSES RÉUTILISÉES SUR LE TERRAIN	33
4.2. RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PARTENARIATS	34

5. LES AXES DE RECONNAISSANCE : AXE 1	35
5.1. PARTIE I : LES THÉMATIQUES D'ACTION	35
5.1.1. Introduction	35
5.1.2. Notre démarche méthodologique... après une crise sanitaire	36
5.1.3. Développement du pôle Animation et des thématiques d'action	36
5.2. PARTIE II : DÉTAILS DES ACTIVITÉS RÉALISÉES	66
5.2.1. Médias et actions citoyennes	66
5.2.2. Famille, Culture & Éducation	73
5.2.3. Lieux de vie & Espace public	76
5.2.4. Consommation durable	87
6. AXE 3 DU DÉCRET : PÔLE RECHERCHE & PLAIDOYER	93
6.1. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ANALYSES ET ÉTUDES PRODUITES EN 2021	95
6.2. QUESTIONS SOCIÉTALES ET ÉVOLUTIONS DES RÉFLEXIONS	108
6.2.1. Les questions sociales posées par les publications	108
6.2.2. La charte fondamentale du CPCP et ses effets sur les publications à travers les cahiers thématiques et les recommandations	108
6.2.3. Perspectives	110
7. ANNEXES	112
7.1. ANNEXE N°1 : TABLEAU PRÉSENTANT LES FORMATIONS DONNÉES	112

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom : **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation ASBL**

Sigle : **CPCP ASBL**

Adresse du siège social : **Avenue des Arts, 50\6 – 1000 Bruxelles**

Adresse des unités d'établissement : le CPCP dispose de trois unités d'établissement :

- Avenue des Arts, 50 – 1000 Bruxelles
- Rue du Lombard, 8 – 5000 Namur
- Sentier du Gorla, 2 – 1348 Louvain-la-Neuve
(Centre d'Archives et de Documentation du CPCP)

Téléphone : **02 318 44 33**

Fax : /

E-mail : **info@cpcp.be**

Site Internet : **www.cpcp.be**

Numéro d'entreprise : **4091.176.90**

Correspondant : **Marie-Sarah Delefosse**

Adresse : **Avenue des Arts, 50/6 – 1000 Bruxelles**

Téléphone : **02 318 44 34**

Fax : /

E-mail : **delefosse@cpcp.be**

2. NATURE DE LA RECONNAISSANCE DONT BÉNÉFICIE L'ASSOCIATION

Préciser si la reconnaissance est demandée en tant que :

Association ☒

Préciser la période du contrat-programme ou de la convention en cours : 2020 – 2024 (2026 à la suite de la crise sanitaire)

Préciser sur quel(s) axe(s) et catégories de forfait porte la demande de reconnaissance :

Axe 1 ☒ Catégorie de forfait : **(Art. 6 de l'arrêté) Forfait §2 : 35 points**
Champ d'action territorial : **Fédération Wallonie-Bruxelles**

Axe 3 ☒ Catégorie de forfait : **(Art. 23 de l'arrêté) Forfait §2 : 30 points**
Champ d'action territorial : **Fédération Wallonie-Bruxelles**

3. ÉVOLUTION GLOBALE DE L'ASSOCIATION

3.1. STRUCTURE DE DIRECTION DU CPCP

3.1.1. Assemblée générale et Organe d'administration

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 20 juin 2022, sous format « hybride » : une partie des membres étaient présents physiquement, une autre partie en distanciel. Outre l'approbation des comptes annuels et la décharge aux administrateurs, les membres de l'AG ont également :

- › Nommé une nouvelle membre (de l'AG et de l'OA), Mme Marie-Pierre Dejoie

Au 31 décembre 2022, l'Assemblée générale est dorénavant composée comme suit :

Monsieur Luc Albarello	Monsieur Philippe Charlier	Madame Vanessa Matz
Madame Daphné Bourgoing	Monsieur Clément Crohain ¹	Madame Fatima Moussaoui
Monsieur André du Bus	Madame Alda Greoli	Monsieur Charles-Ferdinand Nothomb ²
Monsieur Philippe Dedobbeleer	Madame Bernadette Lambrechts	Madame Véronique Salvi
Madame Marie-Pierre Dejoie	Monsieur John Lewis (administrateur délégué)	Monsieur Gauthier de Sauvage (président)

- › Procédé à une modification statutaire de l'article 3, afin d'élargir le public cible des activités liées à la participation et de prendre en compte la récolte, la conservation, l'inventorisation et la mise en valeur des archives du mouvement Les Engagé·e·s.³

Les modifications sont les suivantes :

- « "et opérateurs" est ajouté au second paragraphe, 4^e tiret, après "l'accompagnement de groupes" ;
- le troisième paragraphe est supprimé et remplacé par "L'association est également en charge de la récolte, la conservation, l'inventorisation ainsi que la mise en valeur des archives des mouvances sociales-chrétiennes, démocrate-humainiste ainsi que du mouvement Les Engagé·e·s et de ses composantes." »

¹ M. Crohain est décédé en décembre 2022. L'Assemblée générale du 7 juin 2023 lui rendra hommage. Elle actera sa nouvelle composition.

² M. Nothomb est décédé en avril 2023. L'Assemblée générale du 7 juin 2023 lui rendra hommage. Elle actera sa nouvelle composition.

³ Une copie des statuts publiés au MB est annexée à ce rapport.

En 2022, l'Organe d'administration s'est réuni à cinq reprises. Au 31 décembre 2022, il est composé comme suit :

Monsieur Luc Albarello	Madame Marie-Pierre Dejoie	Madame Vanessa Matz
Madame Daphné Bourgoing	Madame Alda Greoli	Madame Véronique Salvi
Monsieur André du Bus	Madame Bernadette Lambrechts	Monsieur Gauthier de Sauvage (président)
Monsieur Philippe Dedobbeleer	Monsieur John Lewis (administrateur délégué)	

3.1.2. Direction

Du 1^{er} janvier au 31 août 2022, la direction de l'ASBL était assurée par M. Olivier Lanotte (directeur stratégique et financier) et Mme Marie-Sarah Delefosse (directrice générale). Du 28 février au 31 août 2022, M. Lanotte était absent pour cause de maladie. Lors de sa reprise, à sa demande, M. Lanotte a souhaité changer de fonction (et laisser la direction financière). Il a été convenu, de communs accords, qu'il reprenait un poste de chargé de recherche au sein du pôle publication. Depuis le 1^{er} septembre, Mme Marie-Sarah Delefosse assume seule la direction. Le 5 décembre 2021, l'Organe d'administration l'a également nommée déléguée à la gestion journalière. Dans ce cadre, elle doit faire un rapport mensuel à l'administrateur délégué, M. John Lewis.

3.2. MÉTIERS ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN (RH, ADMINISTRATION, ENCADREMENT ET COMMUNICATION)

3.2.1. Ressources humaines

En 2022, le pôle Éducation permanente a occupé 7,45 équivalents temps plein au sein de l'axe 1 – soit dix collaborateurs en moyenne et cinq équivalents temps plein au sein de l'axe 3 – soit huit collaborateurs.

Une partie des collaborateurs prestent à temps partiel dans un des axes et travaillent également au sein d'un autre pôle. Ceci s'inscrit dans le cadre de notre politique de renforcement systématique des dynamiques de transversalité entre nos différents pôles d'activités. Cette transversalité favorise l'échange d'expertise et de pratiques entre les collaborateurs issus des différentes équipes. Elle permet en particulier aux pôles d'Éducation permanente (axe 1 et 3) de bénéficier des apports ponctuels de plusieurs collègues travaillant les mêmes thématiques dans d'autres pôles du CPCP.

3.2.2. Outils de communication

L'année 2022 a été une année de transition en ce qui concerne la communication au sein du CPCP. En effet, le responsable de l'équipe communication était absent une partie de l'année et a quitté le CPCP fin 2022. Néanmoins, une étudiante en design graphique nous a rejoints afin de mener son stage en alternance au sein de notre structure à partir de juillet. Elle a notamment soutenu la communication sur les réseaux sociaux.

En termes quantitatifs, comme nous l'observons ci-dessous, cette communication permet de toucher un public assez large, quoiqu'habitué. Nous lancerons une réflexion et une diversification des moyens de communication afin de toucher un public plus large et plus grand (en termes d'audience).

3.2.2.1. Site Internet

- Trafic général en 2022 : 26 038 visites
- Page « publications » : 3 007 visites
- Publication la plus lue en 2022 : *Les « thérapies de conversion » en Belgique. Récits d'un phénomène méconnu* | 762 visites

3.2.2.2. Newsletter (bimestrielle)

- 2 936 inscrits au 31 décembre 2022
- Taux d'ouverture moyen : 17,1%

La newsletter a été suspendue à partir de septembre afin d'être repensée et revue. Elle sera relancée dès le 1^{er} trimestre 2023.

3.2.2.3. Réseaux

- Facebook : 2 379 abonnés au 25 mai 2023
- Relance de la page LinkedIn (du 1^{er} septembre au 31 décembre) : 359 vues de la page (151 visiteurs uniques); 353 abonnés, dont 97 nouveaux.

3.2.2.4. Participation à des salons ou festival afin de présenter les activités du CPCP

- Namur Demain
- Municipalia
- Demokrakwa

3.3. STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

Outre les activités menées dans le cadre de son agrément en Éducation permanente. Le CPCP mène également des activités liées à la citoyenneté, la participation ainsi qu'aux quatre thématiques développées en Éducation permanente au sein de différentes équipes. La manière de travailler étant très transversale, les projets et activités des uns influençant ceux des autres, il nous semble utile de présenter une synthèse des activités « hors Éducation permanente ».

3.3.1. Pôle Participation

3.3.1.1. Objectifs

Afin de reconnecter le/la citoyen·ne avec l'appareil politique belge et lutter contre les populismes, les extrémismes et l'euro-scepticisme, nous souhaitons créer des ponts entre personnes différentes, rendre la société plus participative et inclusive en impliquant davantage les citoyen·ne·s dans des processus décisionnels.

Pour rappel, notre définition de la participation est la suivante :

La PARTICIPATION désigne l'ensemble des modalités, voies et moyens, par lesquels s'exerce la citoyenneté. Elle exprime l'interaction entre le citoyen et la(les) communauté(s) composant la société dont il est membre. Cette interaction, multi-forme, s'exerce à différents niveaux et différentes échelles, selon l'objet et les enjeux du débat : elle peut être individuelle ou collective, publique ou privée, proactive ou réactive, pérenne ou ponctuelle, tant dans le cadre de processus institutionnels que de mouvements ou actions non institutionnels. La participation est donc l'exercice par le citoyen, selon les modalités qu'il juge adéquates ou qui lui sont accessibles, de la part de souveraineté dont il est investi et des droits et devoirs attachés à cette souveraineté.⁴

3.3.1.2. Projets

Afin de mettre en œuvre cet objectif, nous proposons différents services tels que la coréalisation d'études à caractère participatif, l'accompagnement de collectifs (associatifs, citoyens ou institutionnels) dans l'étude et la mise en place de mécanismes participatifs en leur sein ou encore l'organisation et la facilitation de réunion.

⁴ Article 3 de la Charte du CPCP, adoptée le 9 avril 2019. Disponible en ligne : <http://www.cpcp.be/cpcp/charte>.

Ainsi en 2022, nous avons réalisé :

3.3.1.2.a. Pour la FWB, en partenariat avec le bureau d'étude Sonecom (porteur du projet)

Nous avons contribué à la réalisation d'une étude sur l'impact de la crise du Covid 19 sur les publics précarisés. Concrètement, nous avons mené cinq tables rondes participatives thématiques (cf. tableau ci-dessous) qui ont, via les informations récoltées, permis *in fine* de formuler des recommandations.

DATES	THÈMES
24-01	Alimentation / santé / santé mentale / isolement / addiction
27-01	Droit social & Communication / mobilité / accessibilité
01-02	Revenus / emploi
03-02	Éducation / écoles / activités socioculturelles et sportives
09-02	Logements / espaces / énergie

3.3.1.2.a. Atelier participatif « Inter-Act »

En collaboration avec l'équipe Formation et l'ASBL Interra, nous avons obtenu le label « PCI » pour le projet « Inter-Act » qui a lieu sur Liège. L'objectif est la rencontre des publics primo-arrivants et locaux. Cette année, nous y avons ajouté une dimension participative afin d'insuffler cette dynamique auprès des lanceurs de projet. Entre septembre et décembre 2022, nous avons donc animé six ateliers « participatifs », telles que des tables de conversations.

3.3.1.2.a. Facilitation avec la commune de Gesves

Dans le cadre d'un processus de consultation lancée par la commune sur la gestion de l'éclairage public, nous avons co-organisé et facilité un atelier d'information le samedi 3 septembre 2022, ainsi qu'une matinée citoyenne d'élaboration de propositions le samedi 19 novembre 2022.

3.3.1.2.a. Sondage sur « la participation citoyenne » avec la commune de Walhain

Dans le but d'établir un premier état des lieux de la perception de participation citoyenne au sein de la commune de Walhain (en collaboration avec elle), nous avons mené des entretiens structurés avec certain·e·s élu·e·s du collège et des représentant·e·s du personnel, puis nous avons adressé une enquête aux citoyen·ne·s. Outre le fait d'améliorer la connaissance de la perception des citoyen·ne·s sur cette thématique, l'objectif est également d'identifier les thématiques qui pourraient faire l'objet d'une participation accrue et de renforcer *in fine* le rôle de la commune vis-à-vis des actions citoyennes.

3.3.1.2.a. Association wallonne des Conseils consultatifs des Locataires et Propriétaires – AWCCLP

Le samedi 10 décembre 2022, le CPCP a animé trois ateliers dans le cadre du colloque thématique organisé par l'AWCCLP, intitulé « L'action sociale, un coût ou un investissement d'avenir? ». Celui-ci s'est tenu à la Maison de la Participation et des Associations-MPA à Charleroi. Notre animation s'est déroulée de 14 h et 16 h. Environ 80 personnes ont participé à nos ateliers, qui abordaient chacun une problématique différente à approfondir.

3.3.1.2.a. Belgéthique

Le projet belgétique – menée en 2021 – s'est conclu fin mars 2022 par la publication d'une carte blanche avec les auteurs du projet : Le sanitaire sans nous taire | CPCP.

3.3.2. Pôle Formation

3.3.2.1. Objectif

Le pôle Formation élabore des programmes et modules de formations destinés à encourager la participation citoyenne auprès de publics variés. Ceux-ci sont généralement dits « captifs », c'est-à-dire que leur participation à nos formations est le résultat d'une obligation due à leur statut (enseignement obligatoire) ou à une action qu'ils entreprennent (insertion socioprofessionnelle, acquisition de la nationalité...). Par ailleurs, nos prestations sont souvent de courte durée.

3.3.2.2. Projets

Afin de mener à bien nos objectifs qualitatifs et quantitatifs, le pôle Formation a collaboré avec les pôles Recherche & Plaidoyer et Éducation permanente qui nous ont apporté leur expertise dans la conception de certains outils pédagogiques, ainsi que leur soutien sur le terrain même afin de prêter nos formations.

Ainsi, deux nouvelles animations sont nées grâce à ces collaborations :

1. « Harcèlement et violences sexistes » à destination de l'institut Lucia de Brouckère.
2. « La bonne fiche de paie » : une animation pour mieux comprendre sa fiche de paie.

Enfin, des ateliers de participation citoyenne ont été ajoutés au projet InterAct dans le cadre du PCI. En effet, depuis 2020, dans le cadre de l'appel à projets PCI organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CPCP s'est associé à l'ASBL Interra pour développer ensemble le projet intitulé « Inter-Act ». Celui-ci a pour objectif de créer des espaces de rencontres entre les personnes primo-arrivantes et les personnes locales à travers des ateliers ; ceux-ci sont portés par les personnes primo-arrivantes. Grâce à son expérience en formations citoyennes, à ses ateliers d'Éducation permanente, et à sa connaissance des situations vécues par les personnes étrangères, la contribution du CPCP à ce projet commun s'oriente sur deux axes.

- La mobilisation des publics primo-arrivants et l'accompagnement de certains ateliers liés aux problématiques citoyennes.
- La conception et l'animation d'une formation à la communication interculturelle à destination des participant·e·s au projet.

En 2022, le CPCP a donc dispensé **1930,5 heures** de formation auprès de 2 837 personnes bénéficiaires.

Le tableau des heures prestées se trouve en annexe n° 1, page 112 .

3.3.3. Centre d'Archives et de Documentation

3.3.3.1. Enjeux et objectifs

En 2022, nous nous sommes attelés à la réalisation des missions établies par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de sa convention. Celles-ci consistent principalement en la collecte, la protection, la conservation, le classement et l'inventorisation des fonds d'archives qui sont confiées aux archivistes, quels que soient leurs formes ou leurs supports. Par ailleurs, le centre d'archives est tenu de favoriser l'étude et la recherche par des initiatives telles que la publication d'études, l'encouragement de la recherche scientifique ou encore l'acquisition et la diffusion de documentation et d'informations.

3.3.3.2. Actions et réalisations

En 2022, nous nous sommes concentrés sur la récolte de nouveaux fonds et sur la réalisation d'inventaires. Dans ce cadre, sans compter les enrichissements, plus de 35 m.l. d'archives papier et près de 300 Go d'archives électroniques sont venus compléter nos fonds et collections. Parallèlement, huit nouveaux fonds ont été rendus accessibles à la consultation grâce au travail d'inventorisation et d'encodage sur le catalogue effectué par nos archivistes.

En outre, nous nous sommes attelés à des missions plus spécifiques telles que la numérisation d'archives, l'encadrement d'un stagiaire, la rédaction de publications, la mise en ligne d'une exposition virtuelle, le réseautage, etc.

Un rapport moral détaillé pour l'année 2022 est disponible sur simple demande au centre d'archives.

3.4. BILAN ET COMPTES DE RÉSULTAT

3.4.1. Présentation

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
<u>1. BILAN APRES REPARTITION</u>			
<u>ACTIF</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>20/28</u>	<u>9 570,19</u>	<u>14 845,20</u>
I. Frais d'établissement	20	0,00	0,00
II. Immobilisations incorporelles	21	0,00	0,00
III. Immobilisations corporelles	22/27	9 570,19	14 845,20
A. Terrains et constructions	22	0,00	0,00
B. Installations, machines et outillages	23	9 121,19	14 171,70
230000 Matériel informatique		49 602,59	50 094,98
230009 Amo.actés sur Matériel informatique		-40 481,40	-35 923,28
C. Mobilier et matériel roulant	24	449,00	673,50
240000 Mob et mat.bureau		4 693,78	4 693,78
240009 Amo.s/mob&mat bureau		-4 244,78	-4 020,28
D. Immob. détenues en location-financement et droits simil.	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	27	0,00	0,00
IV. Immobilisations financières	28	0,00	0,00
A. Entreprises liées	280/1	0,00	0,00
1. Participations	280	0,00	0,00
2. Créances	281	0,00	0,00

B. Autres entreprises avec lien de participation	282/3	0,00	0,00
1. Participations	282	0,00	0,00
2. Créances	283	0,00	0,00
C. Autres immobilisations financières	284/8	0,00	0,00
1. Actions et parts	284	0,00	0,00
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	0,00	0,00
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	<u>29/58</u>	<u>280 376,53</u>	<u>365 476,49</u>
V. Créances à plus d'un an	29	0,00	0,00
A. Créances commerciales	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	0,00	0,00
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	0,00	0,00
A. Stocks	30/36	0,00	0,00
1. Approvisionnements	30/31	0,00	0,00
2. En cours de fabrication	32	0,00	0,00
3. Produits finis	33	0,00	0,00
4. Marchandises	34	0,00	0,00
5. Immeubles destinés à la vente	35	0,00	0,00
6. Acomptes versés	36	0,00	0,00
B. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII. Créances à un an au plus	40/41	200 357,46	122 155,48
A. Créances commerciales	40	200 357,46	122 155,48
400000 Collectif clients		114 919,18	2 254,82
400001 COLLECTIF CLIENTS INTERCO		0,00	50 000,00
401000 Effets à recevoir		61 775,79	47 769,01
401001 Provisions ONSS		23 662,49	22 131,65
B. Autres créances	41	0,00	0,00
VIII. Placements de trésorerie	50/53	52 001,80	102 258,77
A. Actions propres		0,00	0,00
B. Autres placements	51/53	52 001,80	102 258,77

532010 Ing BE67 3101 6586 0487-003-0-084		50 000,00	100 000,00
532011 Garantie Locative 144-8753585-94		0,00	2 258,77
532012 Garantie locative BE46 3636 2082 8736 (N		2 001,80	0,00
IX. Valeurs disponibles	54/58	7 366,55	113 873,91
550000 Ing BE67 3101 6586 0487		5 592,52	112 768,32
550001 CCP BE32 0000 9444 9102		836,72	836,72
570000 Caisses-espèces		520,23	34,08
570001 Caisse Namur		417,08	234,79
X. Comptes de régularisation	490/1	20 650,72	27 188,33
490000 Charges à reporter		20 650,52	27 188,33
491000 Produits acquis		0,20	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	289 946,72	380 321,69

PASSIF

		<u>10/15</u>	<u>2 832,75</u>	<u>2 658,50</u>
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
I. Fonds associatifs	10	0,00	0,00	
A. Fonds associatifs souscrits	100	0,00	0,00	
B. Capital non appelé	101	0,00	0,00	
C. Compte de l'exploitant	109	0,00	0,00	
II. Prime d'émission	11	0,00	0,00	
III. Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00	
IV. Réserves	13	0,00	0,00	
A. Réserve légale	130	0,00	0,00	
B. Réserves indisponibles		0,00	0,00	
1. Pour actions propres	1310	0,00	0,00	
2. Autres	1311	0,00	0,00	
C. Réserves immunisées	132	0,00	0,00	
D. Réserves disponibles	133	0,00	0,00	
V. Bénéfice reporté	140	2 658,50	37 119,63	
140000 Résultat reporté		2 658,50	37 119,63	
Résultat provisoire de l'exercice en cours		174,25	-34 461,13	
VI. Subsidés en capital	15	0,00	0,00	
	<u>16</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	
		0,00	0,00	
VII. Provisions pour risques & charges, impôts différés				
A. Provisions pour risques et charges	160/5	0,00	0,00	
1. Pensions et obligations similaires	160	0,00	0,00	
2. Charges fiscales	161	0,00	0,00	
3. Grosses réparations et gros entretien	162	0,00	0,00	
4. Autres risques et charges	163/5	0,00	0,00	
B. Impôts différés	168	0,00	0,00	
	<u>17/49</u>	<u>287 113,97</u>	<u>377 663,19</u>	
	<u>DETTES</u>			

XIII. Dettes à plus d'un an	17	0,00	0,00
A. Dettes financières	170/4	0,00	0,00
1. Emprunts subordonnés	170	0,00	0,00
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	0,00	0,00
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes commerciales	175	0,00	0,00
1. Fournisseurs	1750	0,00	0,00
2. Effets à payer	1751	0,00	0,00
C. Acomptes reçus sur commandes	176	0,00	0,00
D. Autres dettes	178/9	0,00	0,00
IX. Dettes à un an au plus	42/48	259 165,69	355 222,59
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	0,00	0,00
B. Dettes financières	43	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit	430/8	0,00	0,00
2. Autres emprunts	439	0,00	0,00
C. Dettes commerciales	44	32 336,17	115 468,71
1. Fournisseurs	440/4	32 336,17	115 468,71
		20 658,01	109 895,94
440000 Collectif fournisseurs		20 658,01	109 895,94
		11 678,16	5 572,77
444000 Factures à recevoir		11 678,16	5 572,77
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
D. Acomptes reçus sur commandes	46	0,00	0,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	224 929,52	239 753,88
1. Impôts	450/3	0,00	-0,38
453000 Précomptes retenus		0,00	-0,38

2. Rémunérations et charges sociales	454/9	224 929,52	239 754,26
454000 Office nationale de la sécurité sociale		0,00	-55,70
455203 MICHOTTE Catherine		0,00	0,01
455231 KAISS Maia		0,00	134,36
455239 VAN DER STEEN Clara		0,00	-0,01
456000 Pécules de vacances		224 929,52	239 675,60
F. Autres dettes	47/48	1 900,00	0,00
489000 Autres dettes diverses		1 900,00	0,00
X. Comptes de régularisation	492/3	27 948,28	22 440,60
492000 Charges à imputer		31,28	31,10
493000 Produits à reporter		27 917,00	22 409,50
TOTAL DU PASSIF	10/49	289 946,72	380 321,69

2. COMPTE DE RESULTATS

I. VENTES ET PRESTATIONS

A. Chiffre d'affaires

701010 Formations

701011 Education permanentes (EP)

B. Var.des stocks, encours de fabric., produits finis & cdes

C. Production immobilisée

D. Cotisations, dons, subsides

737200 Subsidés communautaires

737300 Subsidés régionaux

737600 autres subsides

E. Autres produits d'exploitation

740200 Allocations diverses (Activa,...)

740900 Exonérations préc. prof. à payer

743002 Affranchissement

743004 Frais de bureau

743005 Remb. Frais divers

747100 Action solidaire ASBL

II. COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS

A. Approvisionnement et marchandises

1. Achats

601000 Programmes informatiques

601001 Matériel informatique

601099 Fournitures de bureau diverses

2. Variation des stocks

B. Services et biens divers

610020 Location immeuble

610030 Charges locatives

70/74

70

71

72

73

74

60/64

60

600/8

609

61

1 918 833,81

124 454,81

124 370,81

84,00

0,00

0,00

1 790 179,51

615 169,45

1 164 450,06

10 560,00

4 199,49

0,00

4 016,93

6,90

0,00

175,66

0,00

-1 918 785,74

-3 551,91

-3 551,91

-971,85

-188,30

-2 391,76

0,00

-105 338,64

-43 946,96

-13 062,53

1 791 895,71

40 586,64

40 586,64

0,00

0,00

0,00

1 631 439,78

553 836,14

1 074 803,64

2 800,00

119 869,29

5 596,64

4 103,65

0,00

169,00

0,00

110 000,00

-1 825 986,79

-5 366,63

-5 366,63

-1 795,02

-292,82

-3 278,79

0,00

-95 633,30

-47 095,01

-5 387,24

610100 Contrats d'entretien		-77,22	0,00
610105 Réparation-Entretien-Décoration		-1 422,69	-2 025,39
610200 Assurances incendies		-512,35	-386,96
611000 Téléphonie		-1 921,78	-2 299,48
611101 Frais postaux		-415,86	-552,50
611102 Internet		-2 631,12	-1 984,30
611201 Documentations		-966,46	-636,50
611202 Colloques		-4 681,32	-5 091,90
611500 Copieurs		-1 929,49	-982,73
611502 Voitures court terme		-213,27	0,00
611519 Contrats d'entretien divers		0,00	-876,12
611521 Informatique		-1 260,91	0,00
611600 Secrétariat social		-11 396,38	-13 419,50
611601 Réviseur		0,00	-3 630,00
611603 Etudes, consultances		-1 087,30	-489,53
611800 Frais de transports		-4 490,28	-2 416,41
611801 Frais de représentation		-168,60	-624,10
611900 Frais de mess divers		-1 111,75	-707,40
612099 Publications écrites diverses		-1 768,03	-1 137,85
613300 Sites Web		-716,43	-1 266,63
613310 Medias sociaux		-70,00	-77,00
613400 Insertions presses		-726,00	-1 089,00
614120 Manifestations "EP"		-274,67	-40,34
614121 Manifestations "Animations"		-116,40	-1 527,51
614122 Manifestations "Formations"		-9 866,44	-1 568,45
614124 Salons		0,00	-60,00
614199 Réunions diverses		-504,40	-261,45
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-1 786 713,25	-1 767 762,58

620200 Appointements imposable Employé		-1 267 097,39	-1 327 699,61
620210 Pécule de vacances Employé		-249 635,47	-224 789,53
620220 Prime de fin d'année Employé		-72 600,25	-74 972,01
621200 ONSS patronale Employé		-157 002,12	-59 861,45
623001 Assurance légale employé		-16 541,06	-11 828,75
623100 Frais divers		-13 123,67	-15 037,64
623130 Frais de déplacement		-8 084,28	-5 053,53
623150 Frais réel et forfaitaire		-2 535,93	-5 602,67
623500 Médecine du travail		-2 097,01	-2 123,96
623510 Convention SNCB		-10 887,15	-9 483,24
623560 Chèque cadeau		-1 855,00	0,00
625200 Provision pécule de vacances Employé		0,00	-31 310,19
625210 Reprise de provision pécule de vacances		14 746,08	0,00
D. Amortissements, réductions de valeur sur immobilisation	630	-11 151,98	-11 783,67
630200 Dotations aux amort. sur immo. corporell		-11 151,98	-11 783,67
E. Réductions de valeur sur stock, commandes en cours	631/4	0,00	0,00
F. Provisions pour risques et charges	635/7	0,00	60 000,00
637300 Utili.&repr.prov autres risques et charg		0,00	60 000,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-12 029,96	-5 440,61
640000 Précompte immobilier		-4 280,26	0,00
640200 Reprobél		-76,70	-96,78
640300 Taxes prov.et cummunes		0,00	-2 924,33
643100 Dons		-7 673,00	-2 419,50
H. Chrges d'exploit. à l'actif pour frais de restructuration	649	0,00	0,00
III. BONI D'EXPLOITATION	70/64	48,07	0,00
III. MALI D'EXPLOITATION	64/70	0,00	-34 091,08
IV. PRODUITS FINANCIERS	75	2,32	0,00
A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	751	2,32	0,00

751000 Prod.des actifs circulants		2,32	0,00
C. Autres produits financiers	752/9	0,00	0,00
V. CHARGES FINANCIERES	65	-455,33	-370,05
A. Charge des dettes	650	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur actifs circulants	651	-2,00	0,00
651000 Réd.val.s/actifs circulants		-2,00	0,00
C. Autres charges financières	652/9	-453,33	-370,05
657000 Charges financières diverses		-83,28	0,00
657200 Frais de banque		-370,05	-370,05
VI. MALI COURANT AVANT IMPOT	65/70	-404,94	-34 461,13
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	76	579,54	0,00
A. Reprise d'amort. et de réduct.val. / immob. corp.&incorp.	760	0,00	0,00
B. Reprises de réduct.valeur / immob. financières	761	0,00	0,00
C. Reprise de prov. pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	764/9	579,54	0,00
769100 Remboursement assurances		579,54	0,00
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	66	0,00	0,00
A. Amort. et réd.val. exceptionnels / frais établ. et sur...	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	664/8	0,00	0,00
IX. BONI DE L'EXERCICE AVANT IMPOT	70/66	174,60	0,00
IX. MALI DE L'EXERCICE AVANT IMPOT	66/70	0,00	-34 461,13
IX Bis. PRELEVEMENTS, TRANSFERTS SUR IMPOTS DIFFERES		0,00	0,00
A. Prélèvements sur impôts différés	780	0,00	0,00
B. Transferts aux impôts différés	680	0,00	0,00
X. IMPOTS SUR LE RESULTAT	67/77	-0,35	0,00

A. Impôts sur résultat de l'exercice	670/3	-0,35	0,00
670001 Précpte mobilier		-0,35	0,00
B. Régularis. d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	0,00	0,00
XI. BONI DE L'EXERCICE	70/67	174,25	0,00
XI. MALI DE L'EXERCICE	67/70	0,00	-34 461,13
XII. PRELEVEMENTS ET TRANSFERTS SUR RESERVES IMMUNISEES		0,00	0,00
A. Prélèvements sur réserves immunisées	789	0,00	0,00
B. Transferts sur réserves immunisées	689	0,00	0,00
XIII. BONI DE L'EXERCICE A AFFECTER	70/66	174,25	0,00
XIII. MALI DE L'EXERCICE A AFFECTER	68/70	0,00	-34 461,13
<u>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</u>			
A. BONI OU MALI A AFFECTER		174,25	-34 461,13
1. Boni de l'exercice à affecter	70/68	174,25	0,00
1. Mali de l'exercice à affecter	68/70	0,00	-34 461,13
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES	791/2	0,00	0,00
1. Sur les fonds associatifs	791	0,00	0,00
2. Sur les réserves	792	0,00	0,00
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES	691/2	0,00	0,00
1. Aux fonds associatifs	691	0,00	0,00
2. A la réserve légale	6920	0,00	0,00
3. Aux autres réserves	6921	0,00	0,00
D. RESULTAT A REPORTER		0,00	0,00
1. Boni à reporter	693	0,00	0,00
2. Mali à reporter	793	0,00	0,00
E. INTERVENTION D'ASSOCIES DANS LA PERTE	794	0,00	0,00
F. BONI A DISTRIBUER	694/6	0,00	0,00
1. Administrateurs ou gérants	695	0,00	0,00
2. Autres bénéficiaires	696	0,00	0,00
SOLDE RESTANT A AFFECTER		174,25	-34 461,13

3.4.2. Rapport du commissaire aux comptes

SAINTENOY, COMHAIRE et Co – Réviseur d'entreprises

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASBL
CENTRE POUR LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'association **CENTRE POUR LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION** en abrégé « CPCP », nous vous présentons notre rapport de commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2022 conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire viendra à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes de l'association CPCP durant sept exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 289.947 € et dont le compte de résultats se solde pour l'exercice 2022 par un bénéfice de 174 €.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité de l'organe d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et de d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association, ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilité de l'organe de gestion

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et des associations et des statuts de l'association.

Responsabilité du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et, le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de son mandat.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, ou du Code des sociétés et des associations.

Liège, le 5 juin 2023

Saintenoy, Comhaire & C°

Commissaire

Représentée par



Thibault COMHAIRE

Réviseur d'Entreprises

4. LES ENJEUX DE L'ARTICLE PREMIER EN QUATRE QUESTIONS

La circulaire ministérielle relative au décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente a pour objectif de structurer les enjeux de l'article premier autour de quatre questions. Celles-ci proposent des repères facilitant la réflexion sur la manière de faire vivre l'article 1^{er} dans ses principes fondateurs en vue de permettre une évaluation périodique de notre action.

Le CPCP a entamé un travail conséquent afin de répondre de manière complète à ces questions. Travail qui permettra d'élaborer une méthodologie rigoureuse d'autoévaluation. Intégrer chaque membre de notre équipe à cette réflexion nous semble fondamental, cette volonté demande du temps. Ce processus de réflexion a été entamé début 2023. Notre objectif est de pouvoir répondre de manière complète et précise pour notre rapport d'activités 2023.

À ce stade, nous avons, dans un premier temps porté notre attention sur la quatrième question.

Quels sont l'/les effet·s et impact·s que l'association cherche éventuellement à produire et / ou à susciter à partir de ses actions et vers quels destinataires⁵?

4.1. PARTICIPATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PUBLICATION AUX RÉFLEXIONS ET TRAVAUX DES AUTRES PÔLES ET CONSOLIDATION DES RÉFLEXIONS CAPTÉES DANS LES AUTRES PÔLES ET CONSTRUITES EN ANALYSES RÉUTILISÉES SUR LE TERRAIN

Par le biais de ses analyses et études, le CPCP entend fournir des clés de lecture pour mieux comprendre le monde, en particulier, à destination des publics précarisés avec qui travaille l'association. D'une part, les personnes chargées de réaliser des formations et des activités d'Éducation permanente, principalement auprès de publics fragilisés, communiquent aux chercheurs les préoccupations qui s'expriment sur le terrain. D'autre part, les chercheurs s'emparent de ces questions afin d'y consacrer des textes de fond destinés in fine à être utilisés et vulgarisés par les acteurs de terrain du CPCP dans le cadre de leurs activités. Cela permet de générer de nouvelles ressources documentaires pour actualiser et renforcer les modules dispensés aux publics fragilisés et, dans le même temps, de permettre aux chercheurs de se focaliser sur les sujets qui seront les plus susceptibles de parler au public cible de l'association. L'objectif poursuivi est donc de démocratiser ce type de savoirs afin d'encourager les citoyens à poser leur propre regard critique sur la société.

⁵ Les destinataires ne sont pas directement évoqués dans cette partie. Ils le seront dans les parties suivantes.

4.2. RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PARTENARIATS

Une fois en ligne, les analyses et études du CPCP peuvent également servir de ressource documentaire pour d'autres chercheurs/euses et associations travaillant sur des sujets similaires. À titre d'exemple, le travail réalisé sur les travailleurs de plateforme initialement publié par le CPCP, a fait l'objet d'une publication en tant que « Research Paper » par le centre de recherche Observatoire social européen (OSE) dans le cadre d'une collaboration entre les deux ASBL. Dans le même sens, l'analyse intitulée *Politiques environnementales et climatiques en quête de cohérence* a été republiée par la plateforme Canopea dans le sillage d'une série d'interviews menée en collaboration avec cette dernière. Le CPCP travaille donc activement au partage de son travail, à l'échange d'idées et à la création de nouveaux projets collaboratifs avec le réseau associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles autour de grands sujets de société en lien avec les préoccupations de son public cible.

5. LES AXES DE RECONNAISSANCE : AXE 1

Note : Au vu du prolongement de la situation et afin de maintenir l'équilibre financier de notre ASBL, nous demandons, pour l'année 2021, l'immunisation des subsides accordés par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de notre agrément EP⁶.

5.1. PARTIE I : LES THÉMATIQUES D'ACTION

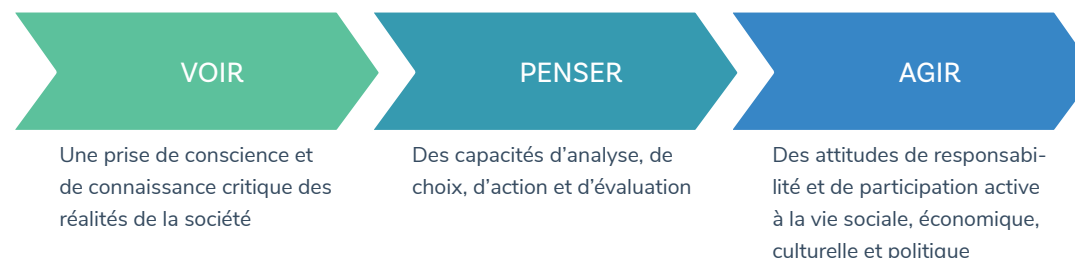
Quel a été le développement des thématiques d'action ? Quelle évolution éventuelle par rapport au dossier précédent ? Une modification des thématiques d'action est-elle envisagée à court terme (si oui, préciser) ?

5.1.1. Introduction

Depuis 2010, nous sommes reconnus comme une institution d'Éducation permanente par la fédération Wallonie-Bruxelles. Dans ce cadre, nos actions sont guidées par l'article 1^{er} du décret d'Éducation permanente. Chaque année, nous proposons des ateliers, dans quatre thématiques, dans une perspective d'émancipation et de progrès social. Cette action s'inscrit dans un contexte social de plus en plus compliqué. Des crises successives extrêmes ont traversé notre société ces dernières années : après la pandémie, place à la guerre en Ukraine, une crise énergétique majeure, une inflation démesurée et des événements climatiques extrêmes. Crises qui ne sont pas sans conséquence chez les citoyens : accentuation des inégalités, augmentation de la précarité, détresse psychologique, etc. Ces constats relativement pessimistes rendent notre travail d'Éducation permanente plus que jamais nécessaire. D'autant plus dans le but que nous nous sommes donné au CPCP qui est de contribuer à la mise en place des conditions permettant l'exercice, par le plus grand nombre et en conscience, de la citoyenneté responsable, en favorisant la connaissance et l'utilisation des mécanismes de participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique. Objectif qui répond pleinement aux besoins actuels. Un monde où les inégalités et la précarité sont en augmentation impactera de multiples aspects de notre quotidien. La précarité numérique, le manque d'accès à nos différents droits, la difficulté pour se loger, se chauffer, s'alimenter... sont autant de sujets que nous couvrons au travers de nos quatre thématiques d'action à savoir : Médias & Actions citoyennes, Famille, Culture & Éducation, Lieux de vie & Espace public et Consommation durable.

5.1.2. Notre démarche méthodologique... après une crise sanitaire

Notre démarche, celle de l'Éducation permanente, est basée sur le partage d'expériences en collectifs sur le temps long et comporte trois étapes :



Le pôle d'Éducation permanente a été fortement ébranlé par la crise sanitaire. Les confinements successifs et les restrictions qui en ont découlé ont rendu difficile, voire impossible, la tenue d'ateliers en présentiel. Les craintes sanitaires, qui ont limité notre liberté de mouvement ajouté aux difficultés éprouvées à faire face aux difficultés économiques et psychologiques, ont engendré une forte démobilisation de notre public. Nous avons continué en 2022, le travail de remobilisation entamé en 2021. Le prolongement de la procédure d'immunisation des subventions accordées par la Fédération Wallonie-Bruxelles nous a donc permis d'envisager nos activités et ce travail de remobilisation avec plus de sérénité.

5.1.3. Développement du pôle Animation et des thématiques d'action

Dans cette section, nous présentons, d'une part, le développement du pôle Animation et, d'autre part, celui des différentes thématiques d'action.

5.1.3.1. Le pôle Animation

Notre objectif général est de développer une citoyenneté active et critique via une démarche d'Éducation permanente.

Le décret a pour objet le développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Le tableau ci-après présente les objectifs du pôle et les actions réalisées pour l'année 2022.

Objectif global	Promouvoir l'émancipation individuelle et collective en privilégiant la participation active et l'expression culturelle		
	↓	↓	↓
Objectifs spécifiques	Remobiliser les publics après la crise Covid en maintenant un maximum de groupes afin de recréer du lien, raviver la motivation/mobilisation, faire sortir notre public d'une certaine torpeur qui s'est installée	Organisation évènements large public	Formation des collaborateurs EP afin d'ajuster nos pratiques, interroger nos rapports aux publics, questionner nos pratiques
	↓	↓	↓
Actions mises en place	1. Assurer un nombre d'heures en animation supérieures à 2021 2. Pérennisation des anciens partenaires et établissement de nouveaux partenariats	3. Organisation de : a. Exposition regards croisés b. Webinaire Énergie, climat et précarité : un cocktail explosif?	4. Participation à des formations, des évènements extérieurs (colloques, forums, séminaires, conférences, tables rondes, réunions, webinaires...)

5.1.3.2. Le nombre d'heures d'animation

Malgré les difficultés rencontrées pour remobiliser les publics, à la suite de la crise sanitaire, comme exposé précédemment, nous avons tout de même connu de belles avancées. En effet, en 2022, nos animateurs et animatrices ont presté un total de trois cent trente-six virgule cinq heures réparties de la manière suivante :

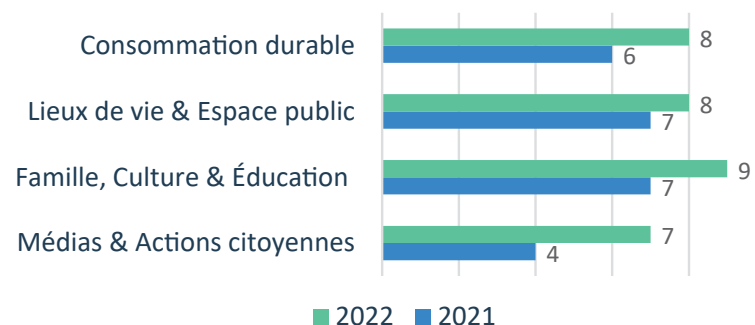
	Nombre d'heures	co-animation	
Médias & Actions citoyennes	81,5	x	Au total 336,5 heures Avec 60 heures en co-animation Soit 18 % des heures en co-animation
Famille, Culture & Éducation	38	✓ 38	
Lieux de vie & Espace public	135	✓ 22	
Consommation durable	82	x	

Même si nous n'avons pas pu assurer les 450 heures demandées par le décret, le nombre d'ateliers et donc d'heures a significativement augmenté par rapport à 2021 (298). L'objectif semble atteint, d'autant plus que nos perspectives pour 2023 sont extrêmement favorables.

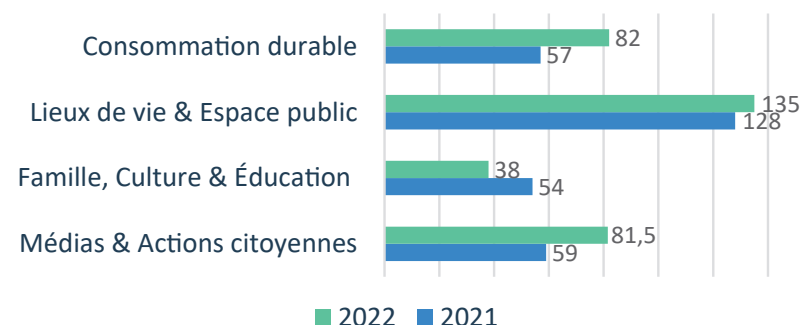
Nous avons co-animé des ateliers avec deux organismes reconnus en Éducation permanente, à savoir 38 heures avec le GAFFI et 22 heures avec Média Animation.

Les graphiques ci-après montrent l'évolution entre 2021 et 2022 du nombre moyen de participant·e·s à nos ateliers par thématique ainsi que le nombre d'heures données dans chacune d'elle. Nous remarquons que notre travail de remobilisation a porté ses fruits. En effet, dans toutes nos thématiques, le nombre moyen de participant·e·s a augmenté. En ce qui concerne le nombre d'heures, celui-ci a augmenté au sein des thématiques Consommation durable, Médias & Actions citoyennes et Lieux de vie & Espace public. Par contre, celles de la thématique Famille, Culture & Éducation ont diminué, mais ceci est dû au congé de maternité de l'une de nos animatrices.

Nombre moyen de participants aux animations par thématique en 2021 et 2022



Comparaison du nombre d'heures d'animation par thématique en 2021 et 2022



5.1.3.2.a. Partenariats

Nouveaux partenariats. 2022, à la différence de 2021, aura permis la création de nouveaux partenariats. Ces nouvelles collaborations ont un bilan très positif puisque celles-ci se prolongent en 2023.

En Médias & Actions citoyennes, nous avons démarré deux nouvelles collaborations : une première avec le Service d'Aide aux Migrants (SAM) qui dépend du CPAS de Marchiennes-Dorcherie et l'ASBL TEP, Tout Est Possible et une deuxième avec l'Espace Citoyen de Marchiennes-Dorcherie. En ce qui concerne la thématique Lieux de Vie & Espace public, nous avons également débuté un partenariat avec Média Animation. Enfin, en consommation durable, le centre Alba, un centre de réadaptation fonctionnelle pour les personnes souffrant de diverses pathologies psychiatriques et le CPAS d'Yvoir comptent parmi nos nouveaux partenaires.

Partenaires de longue date. Nous entretenons de nombreux partenariats depuis plusieurs années, comme ceux avec la maison de l'espoir à Cuesmes, le CPAS de la ville d'Hannut, le CPAS de Charleroi, le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées (GAFFI), la Ville de Namur et la Régie de Quartier à Namur. La collaboration avec le poste de cohésion sociale Franck (PCS Franck) démarrée fin 2021 s'est également poursuivie.



ESPACE CITOYEN
MARCHIENNE
DOCHERIE



média
ANIMATION



NAMUR
CAPITALE



CPAS de
hannut



5.1.3.2.a. Organisation des événements large public

› Exposition « Regards croisés de quartier »

Cette exposition s'inscrit dans la continuité du travail favorisant le développement du bien vivre ensemble entamé depuis plusieurs années dans les quartiers à haute densité de population de Namur. Au départ d'une balade photographique de (re)découverte de leur lieu de vie, les habitants ont été amenés à analyser collectivement les stéréotypes et préjugés véhiculés à propos de leurs quartiers et à les confronter aux regards des habitants des autres quartiers. La finalité de ce projet est de faire évoluer la représentation de leur environnement propre, de promouvoir une autre image, plus positive. Ce processus a permis de favoriser la réflexion sur la dynamisation des quartiers, la qualité de leur lieu de vie, des espaces publics... reconstruire le dialogue entre les habitants des différents quartiers, et ainsi renforcer la cohésion sociale générale. Le processus créatif et le résultat de tout ce travail ont été présentés lors d'une exposition qui s'est déroulée du 5 au 7 mai 2022 aux Espaces culturels des Abattoirs de Bomel.

L'évaluation de cette exposition par les participant·e·s a été extrêmement positive, à titre d'exemple, citons les points suivants :

- malgré des propositions de photos essentiellement basées sur l'architecte et l'espace public, on ressent toute l'humanité qui peut exister ;
- les photos incitent les personnes à partir à la découverte des quartiers ;
- les photos apportent une meilleure connaissance des quartiers ;
- l'expo a permis de dévoiler une autre facette des quartiers, des lieux connus, mais surtout moins connus ;
- le processus a permis de casser certains préjugés ;
- un projet qui a du sens pour les habitants, car ils aiment leur quartier et cela se ressent ;
- une exposition enrichissante, car on ressent l'âme des quartiers, ses richesses ;
- les intitulés complètent parfaitement les photos, elles donnent du sens et du lien ;
- une exposition porteuse de liens sociaux et ouverte sur l'avenir ;
- c'est un projet rassembleur ;
- le processus a permis de s'identifier à un quartier, à un groupe de personnes ;
- le regard sur les autres quartiers a changé, il y a moins de stéréotypes.

› Webinaire « Énergie, climat et précarité : un cocktail explosif ? »

Mardi 19 avril 2022 - 18 heures (durée 2 heures 30)

En 2018 déjà, plus d'un ménage sur cinq était en situation de précarité énergétique en Belgique. Depuis lors, la pandémie et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont notamment contribué à pousser les prix à la hausse. Par ailleurs, cette flambée des prix s'inscrit dans un cadre plus large, celui du réchauffement climatique et de la transition énergétique. Cette conférence vise à tisser des liens entre la politique sociale, l'urgence environnementale et les contraintes énergétiques. Pourquoi les prix flambent-ils ? Allons-nous vers une profonde crise sociale liée à la flambée des prix de l'énergie ? Transition énergétique et justice sociale sont-elles conciliables ?

Le programme de ce webinaire, disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.cpcp.be/actualites/energie-climat-precarite-cocktail-explosif, était le suivant :

1. Précarité énergétique et filets de protection sociaux : Françoise Bartiaux, maître de recherche FNRS, professeur en sociologie de l'environnement.
2. Les mécanismes européens de fixation des prix : Laurent Jacquet, directeur contrôle prix et comptes à la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG).
3. La géopolitique de l'énergie : Olivier Appert, membre de l'Académie des technologies, conseiller de l'IFRI et administrateur du Conseil français de l'Énergie.

Les retours ont été très positifs, notamment, du fait que la conférence a permis de créer des liens entre la situation vécue par les participant·e·s (hausse des factures énergétiques et inflation) avec les enjeux géopolitiques et environnementaux de la hausse des prix de l'énergie. Mais également par l'organisation même du webinaire. L'ouverture d'un forum en parallèle de la conférence a permis aux participant·e·s de rebondir sur les interventions des conférenciers, de poser des questions « en direct » et d'alimenter le débat. En parallèle, les conférenciers et le médiateur pouvaient aisément partager graphiques et schémas pour illustrer au mieux les thématiques abordées.

L'organisation d'événement en 2022 n'a pas été sans difficulté et ceux pour principalement deux raisons. Premièrement, la mise en place d'événements grand public reste l'aboutissement des ateliers, eux-mêmes fragilisés par la crise du Covid. Deuxièmement, la présence encore forte du Covid. Les gestes barrières, les réglementations en termes d'aération et les recommandations sur le nombre de personnes en intérieur ont été autant de freins pour l'organisation d'événements.

5.1.3.2.a. Participation à des formations et des événements extérieurs (colloques, forums, séminaires, conférences, tables rondes, réunions, webinaires...)

› Formations suivies

NOMS DE LA FORMATION	ORGANISATEUR	DATES	LIEU
Gestion et animation d'équipe	CEFORM	27/01, 17/02, 25/03, 05/05	Bruxelles
Développement territorial et Éducation permanente	Province de Namur	08/03 et 14/03	Namur
Gestion et dynamique de groupe	CRIE	28/04 et 29/04	Liège
La lutte contre les logements inoccupés	UVCW	15/06 et 22/06	Namur
Politique de mobilité : vers des quartiers apaisés	UVCW	04/10	Namur
Sécurité sociale de l'alimentation	FIAN	14/12	Bruxelles
Journée d'ouverture du programme MediaCoach	Média Animation	09/09	Namur
Éducation aux médias : fondements et perspectives éducatives	Média Animation	13/09	Namur
Accompagner les jeunes sur les réseaux sociaux	Action Médias Jeunes	19/09	Mons
Le discours médiatique : du récit et de l'argumentaire	Média Animation	7/10	Bruxelles
Médias et diversité	Média Animation	18/10	Namur
Information journalistique et production audiovisuelle	Média Animation	28/10	Bruxelles (RTBF)
Le(s) public(s) des médias	Média Animation	08/11	Namur
Méthodes d'animation en éducation aux médias	Média Animation	21/11	Namur
Formation aux techniques d'animation	Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente	8/12, 9/12, 13/12 et 14/12	Bruxelles

› Participation à des événements extérieurs

ÉVÈNEMENT	THÈME	ORGANISATEUR	DATES	LIEU
Colloque	Aide alimentaire émancipatrice	Le grain - Leris	22/02, 23/02 et 24/02	Rome
Conférence	Consommation durable	Ville de Namur	08/02	Namur
Réunion	La sécurité sociale de l'alimentation - GT EP	Rencontre des continents (Rdc)	25/02	En ligne
Réunion	La sécurité sociale de l'alimentation - GT EP	Rdc et FIAN	01/06	En ligne
Visite - Beescoop	Alimentation et précarité (SSA)	FIAN	14/06	Bruxelles
Réunion	Réunion Plénière SSA	FIAN	15/06	?
Ciné débat	Alimentation	Paysans Artisans	16/06	Namur
Webinaire	Les rencontres engagées (sur le numérique)	Parti des Engagés	28/06	En ligne
Réunion	La sécurité sociale de l'alimentation - GT EP	Quinoa	12/07	En ligne
Atelier	Atelier d'écriture citoyen (féministe)	Le monde selon les femmes	23/08	Bruxelles
Conférence	Explosion du prix de l'énergie... comment réduire sa facture durablement ?	Valériane	03/09	Namur
Manifestation	Contre l'ordonnance numérique bruxelloise (sur la dématérialisation des services publics)	Lire et Ecrire	8/09	Bruxelles
Conférence	Salon de l'inclusion numérique	Ville de Charleroi	14/09	Charleroi
Ateliers	Éducation aux médias	Média Animation	22/09	Bruxelles
Table ronde	Pour les 50 ans de Média Animation, réflexion sur l'éducation aux médias	Média Animation	22/09	Bruxelles

Salon	Smart cities	Smart cities Wallonie	04/10	Marche-en-Famenne
Webinaire	Découvrir les réseaux sociaux et créer une vidéo sur Tik Tok	Girleek	13/10	En ligne
Webinaire	Le langage informatique	Bibliothèques sans frontières	13/10	En ligne
Festival Namur Demain	Résilience territoriale	Ceinture alimentaire, énergétique et ville de Namur	16/10	Namur
Table ronde	Rencontre des professionnel.les de l'éducation aux médias	FWB-CSEM	10/11	Bruxelles
Webinaire	Participation citoyenne	UVCW	15/12	En ligne

› Participation en tant qu'expert

ÉVÈNEMENTS	ORGANISATEUR	DATES	LIEU
Présentation de l'outil Ogrenco	CBDP, COCOF	06/05	Bruxelles
Citoyen au regard critique	Bruxelles Formation	09/03, 8/06, 9/06 et 16/11	Bruxelles
Fake news et complotismes	Administration communale d'Evere	9/03, 16/03 et 19/03	Bruxelles
Internet, un nouveau monde à découvrir	CAPP-Hainaut	11/03	Mons

5.1.3.2.a. Participation transversale

Certaines de nos animatrices en Éducation permanente ont rédigé les analyses suivantes :

- *Migration et habitudes alimentaires : quand la consommation de produits locaux rencontre la multiculturalité belge* – Mai 2022 – Louise Vanhèse ;
- *Entre éco-consommation et carpe diem : comment les belges vivent l'urgence climatique ?* – Octobre 2022 – Louise Vanhèse ;
- *Les enjeux de la non-mixité et de la mixité* – Mars 2022 – Roxane Lejeune ;

- *Entre violences institutionnelles et de genre. Regards sur les violences gynécologiques et obstétricales* – Juillet 2022 – Roxane Lejeune ;
- *La grossophobie, une discrimination peu (re)connue* – Juillet 2022 – Maïa Kaïss ;
- *Agir sur les violences institutionnelles à l'école. La pédagogie Freinet avec ou sans modération ?* – Novembre 2022 – Maïa Kaïss.

5.1.3.3. Médias & Actions citoyennes

Objectif général

Accompagner et donner des clés aux citoyen·ne·s pour qu'ils puissent :

1. Utiliser les outils numériques
2. Acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques
3. Pour ensuite leur proposer de se les réapproprier et de basculer d'une posture passive à une posture plus active par l'utilisation de certains moyens médiatiques à la vie culturelle, sociale et politique

L'omniprésence des médias dans notre société, l'augmentation de la fracture numérique liée à des inégalités d'accès, d'usage, de performance ou de maîtrise des codes et langages sociaux, la dégradation de l'offre de l'information, la méfiance grandissante à l'égard des journalistes professionnels et le manque de compréhension des logiques numériques sont autant de constats qui montrent la nécessité d'offrir à nos publics la possibilité de développer des capacités d'analyse d'information afin de mieux saisir certains enjeux de société et de favoriser une participation active via l'utilisation de certains moyens médiatiques. Cet objectif est au cœur des animations qui ont été réalisées cette année. Nous avons animé quatre groupes dans nos ateliers d'Éducation permanente.

› Espace citoyen de Gosselies

Avec l'Espace citoyen de Gosselies (ECGO), nous avons travaillé avec les participant·e·s sur le regard critique par rapport aux contenus médiatiques. Au fil de ses ateliers jalonnés de réflexions et de débats sur les médias, les déchets ou encore les stéréotypes, les participant·e·s ont émis le souhait de travailler sur trois projets, à savoir, une exposition photographique, un article de sensibilisation sur la bipolarité et la schizophrénie et un projet de sensibilisation à la problématique des déchets dans le quartier Hubinon à Charleroi. Ce travail entamé en 2022 sera poursuivi dans nos ateliers de 2023.

› Le SAM-TEP

Nous avons également débuté des ateliers avec le groupe SAM, le Service d'Action Migrants de Marchiennes-Dorcherie et le TEP, l'ASBL Tout Est Possible. Le SAM, Service Action Migrants, veille à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère résidant sur le territoire de la ville de Charleroi. L'ASBL TEP, Tout Est Possible promeut le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations au sein de la société. Elle veille à l'intégration, l'épanouissement social, culturel et professionnel des personnes migrantes, ainsi qu'à l'entraide et à la solidarité entre les communautés. Tous deux ont fait appel à nos services, de concert, après avoir observé une certaine naïveté, parmi leurs membres, face aux diverses fausses informations ayant circulé pendant les pandémies. Ces ateliers ont été l'occasion de réfléchir sur la véracité d'une information, la logique des réseaux sociaux, les pièges d'Internet, les fake news et bien d'autres.

› Espace citoyen de Marchiennes-Dorcherie

Le succès de nos ateliers de Gosselies est parvenu aux oreilles de l'Espace citoyen de Marchiennes-Dorcherie, avec qui nous avons débuté une nouvelle collaboration. Traitement d'une information, stéréotypes sur la ville de Charleroi, les arnaques en ligne, fake news et autres complots tels sont les sujets qui ont été abordés lors de ces rencontres. Une première collaboration assez riche puisque le groupe a désiré continuer les ateliers en 2023 avec comme projet de débiter une gazette des quartiers.

› Le PCS Franck

Nous avons collaboré avec le PCS Franck, un poste de cohésion sociale qui propose des activités de convivialité et de création de liens avec les habitants du square Jacques Franck à Saint-Gilles (Bruxelles). Ce partenariat avait déjà été amorcé auparavant, mais malheureusement arrêté suite à la pandémie. Le travail avec le groupe porte sur le développement d'un regard critique sur les médias et le journalisme ainsi que soutenir le public dans ses initiatives de production médiatique.

Un nouveau partenariat commencera en 2023 avec l'ASBL, le piment. Pour préparer cette nouvelle collaboration, nous avons rencontré le groupe en décembre 2022 pour définir de manière collective le contenu des ateliers et le projet du groupe, il s'agira de la création d'un podcast.

Le tableau ci-dessous reprend la localité, le nombre d'heures et le nombre moyen de participant·e·s pour chacun de nos groupes.

GROUPE	LOCALITÉ	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE MOYEN
Espace Citoyen de Gosselies	Gosselies	30	6
SAM-TEP	Marcinelle	21	7
Espace Citoyen de Marchiennes-Dorcherie	Marchiennes	21	6
PCS Franck	Saint-Gilles	8	7
Le piment ASBL	Molenbeek	1,5	14
		81,5	7

Outre ses ateliers d'Éducation permanente, le CPCP au travers de sa thématique Médias & Actions citoyennes s'est fortement engagé en 2022 avec d'autres acteurs du secteur associatif contre la dématérialisation du service public en participant, notamment, à la mobilisation du 8 septembre 2022.

En effet, depuis le début de la pandémie de Covid, le numérique est devenu la solution à tout problème, notamment administratif. Le CPCP ne cesse de constater le désarroi des personnes précarisées et/ou âgées face à un matériel onéreux et à une complexité numérique qui les dépasse. De nombreuses ASBL sont obligées de venir en aide à des citoyens perdus face à un courrier à envoyer à une administration, un rendez-vous à prendre, un formulaire à remplir... Le tout, seul, sans interlocuteur et sans guichet. Le CPCP s'est donc joint à la mobilisation de Lire et Écrire Bruxelles et d'autres ASBL pour dénoncer une fracture numérique qui ne fait qu'accentuer une fracture sociale, déjà mise à mal par l'inflation galopante.

Dans la continuité de cette lutte contre la dématérialisation des services publics, le CPCP a signé une carte blanche. Celle-ci a également été signée par un important collectif d'associations et de professionnels bruxellois.

Pourquoi cet engagement ? D'une part, les Belges assistent à une numérisation à tout crin, dans le domaine privé bien sûr, mais aussi dans le domaine public. Il est devenu excessivement difficile de prendre un rendez-vous à la commune, de faire une demande de subside, de bourse d'études, de place en crèche ou à l'école, de communiquer avec Actiris, les impôts ou le service des pensions... sans être contraint·e, d'une manière ou d'une autre, de passer par le numérique. Il y a même un salon virtuel de l'emploi à Tubize et des personnalités politiques qui veulent généraliser le numérique dans la plupart des services aux citoyen·ne·s. Ceux-ci ne semblent pas avoir le choix, iels doivent monter dans le train du numérique.

De l'autre, des millions de Belges, 47% selon la Fondation Roi Baudouin⁷, mal à l'aise avec le numérique, perdu·e·s face à la complexité des sites et effrayé par l'explosion des arnaques en ligne. Les phishings, smishings, piratages et autres vols d'identités sont en effet de plus en plus perfectionnés et propagés par des bots. Sans parler de la fulgurance des progrès technologiques qui font la une des articles et débats dans les mass médias. En moins de quatre ans, nous avons assisté à l'apparition de deepfakes, de ChatGPT ou encore de Midjourney, sans parler des projets de smartcities ou de transports intelligents, qui fleurissent dans la tête de diverses élites, quand la plupart des citoyens et citoyennes ne savent même pas ce qu'est un cookie et le RGPD, pourtant créés pour protéger la vie privée des européen·ne·s. Cette dématérialisation se traduit, pour beaucoup, par une déshumanisation et une perte de repères, surtout pour les personnes précarisées financièrement et les personnes âgées. D'autant qu'ils n'ont souvent qu'un smartphone comme unique outil pour se connecter – aucune imprimante, aucun scanner – et que beaucoup sont mal à l'aise avec l'écrit et les logiques algorithmiques. Le train du numérique s'avère être un TGV qui perd des passag·ers/ères en route. En effet, si le nombre de Belges mal à l'aise avec le numérique est de 47% cette année, il était de 42% précédemment. La fracture numérique vient donc accentuer la fracture sociale.

5.1.3.3.a. Constats et perspectives

La thématique Médias & Actions citoyennes ne cesse d'être sollicitée et s'avère de plus en plus incontournable pour faire face aux changements sociétaux de notre époque. En effet, fracture numérique, boum d'Internet et méfiance galopante à l'égard de la presse sont autant d'acteurs majeurs de ces grandes mutations sociétales.

Les perspectives pour 2023 sont très encourageantes. Nos partenaires des CPAS de Charleroi, de l'ASBL Le Piment et du PCS de Saint-Gilles, à Bruxelles, souhaitent continuer une collaboration en EP avec notre ASBL. Un partenaire supplémentaire devra être trouvé à Bruxelles en 2023 par notre nouvelle collaboratrice pour respecter les conditions horaires du décret. Cela devrait se réaliser, au vu des fréquentes demandes de conseils que nous recevons dans notre thématique et du désarroi grandissant des personnes précarisées.

⁷ <https://kbs-frb.be/fr/zoom-barometre-de-Inclusion-numerique-2022>

Nous souhaitons inscrire l'outil Internet dans une réelle idée de participation citoyenne et de (re-)création de tissu social, que ce soit à travers un journal de quartier, une exposition ou autre. La réflexion commune, le regard critique de chacun et la conjugaison des talents de nos participant·e·s ajoutent à ces projets une émulation particulièrement encourageante pour la suite.

Par ailleurs, la participation aux formations Média Coach, données par Média Animation fin 2022 – début 2023, devrait permettre à nos collaborateurs/trices de faire évoluer leurs compétences et leur trousse à outils pédagogiques pour appréhender au mieux les ateliers de l'an prochain.

Nous allons également maintenir notre participation aux tables rondes entre acteurs de l'éducation aux médias et aux conférences sur le numérique qui se multiplient. Cela permet de faire de nouvelles rencontres et peut déboucher sur des projets communs et sur des transversalités intéressantes.

5.1.3.4. Famille, Culture & Éducation

Objectif général

- Interroger notre rapport à la société, à ses modes de fonctionnement et aux individus qui la compose (genré, racisé, dominé, stigmatisé, etc.) à partir de concepts clés : l'intersectionnalité, l'hégémonie culturelle, les violences institutionnelles ou encore les rapports de domination n'en sont que quelques exemples.
- Identifier et questionner ces modes de fonctionnement (systémiques, intériorisés, normalisés, etc.).
- Outiller et soutenir des échanges de bonnes pratiques dans les champs suivants : les trajectoires migratoires, la santé, l'éducation et le travail.
- Favoriser des modes d'être au monde conscient (que ça soit en tant que citoyen au sens large, en tant que parents ou encore en tant que femmes, etc.)

Ces dernières années nous avons travaillé prioritairement avec des femmes migrantes et avec des femmes-mères monoparentales dans le cadre de notre partenariat avec l'ASBL, le GAFFI, le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées. Cette collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées (Schaerbeek) est née en janvier 2018 suite à une demande de partenariat en 2017. Le GAFFI avait toutefois déjà collaboré avec le CPCP sur le thème de la parentalité cinq ans auparavant.

› GAFFI – Droits des femmes



Cette année, nous avons poursuivi notre travail autour du droit des femmes déjà entamé en 2021, et ce malgré la pandémie, avec des femmes volontaires et désireuses d’approfondir les réflexions et d’échanger autour des questions de leurs droits.

Ce groupe a été l’occasion de développer un regard critique des combats et luttes de femmes (immigrées) dans l’histoire belge, mais également d’amorcer des réflexions collectives autour des droits des femmes en Belgique et ailleurs, ainsi que leur idéal pour le futur. Un des buts premiers de notre thématique étant de rendre la parole de ces femmes plus visible : nous sommes parvenus à investir deux fois l’espace public lors de manifestations auxquelles elles ont pris part. Notons la manifestation du 8 mars où les participantes ont réalisé le visuel présenté à gauche.

› GAFFI – Parentalité

En amont, et au vu des préoccupations de ce même public, nous avons déjà identifié une demande forte pour aborder les questions de parentalité. C’est la raison pour laquelle un second groupe s’est formé dès le mois d’octobre. Elles ont pu échanger, questionner, déposer et réfléchir ensemble sur les difficultés qu’elles rencontrent. Cette année les questions qui ont jalonné nos ateliers sont, entre autres, celles liées à l’adolescence, aux difficultés d’être parents dans un cadre culturel différent de celui dans lequel on a grandi ou encore plus largement aux influences extérieures auxquels les enfants et adolescents sont confrontés.

La répartition des heures au sein de cette thématique est présentée dans le tableau suivant :

GROUPES	LOCALITÉ	NOMBRE D’HEURES	NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS
Droits des femmes	Schaerbeek	23	9
Parentalité	Schaerbeek	15	7
		38	8

En parallèle de ces moments sur le terrain, nos équipes ont pu faire remonter des données issues de ces rencontres en les travaillant avec notre pôle Recherche & Plaidoyer. Les publications issues de ce travail sont présentées en pages 44 et 45.

Nous avons également entamé un grand projet autour des violences institutionnelles. Celui-ci est né d'un constat transversal puisque la majorité des récits des publics avec lesquels nous travaillons fait état de violences fortes qui toutes émergent dans un cadre institutionnel. Interrogé par ces réalités multiples notre équipe thématique a souhaité aller au-delà des constats et mener une réflexion plus approfondie. C'est la raison pour laquelle très vite nous avons l'intention de faire entendre les voix de ces personnes vers les politiques. Pour y arriver, nous avons amorcé un projet en quatre volets :

- un recueil d'analyses sur des sujets divers dans lesquels le concept même de violence a été mis au scan de son aspect plus symbolique. Mais aussi des choix d'institutions liés soit au récit entendu, soit à une volonté de se saisir d'une institution dont les contours sont plus flous (ex. les sites Internet). Ce cahier de textes a été publié en décembre 2022 ;
- une revue qui repart des contenus du cahier en proposant une version allégée et surtout vulgarisée afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. De plus, elle propose des supports inédits comme des interventions externes du monde académique, une fiche d'animation pour s'approprier le sujet avec un groupe d'étudiant·e·s ou encore d'une bande dessinée ;
- une offre de formation. Des formations de trois heures au cours desquelles les inscrit·e·s pourront saisir les nuances du concept au travers de trois niveaux d'analyses : macro-sociétal, institutionnel et interindividuel, et tenter collectivement de chercher des solutions. Quatrièmement, le travail amené sur ce sujet aboutira en 2023 à l'organisation d'un événement large public. Il s'agira d'une journée de réflexion afin de laisser place à des échanges citoyens en vue de rédiger un plaidoyer avant les élections de 2024 ;
- un événement large public qui se déroulera en juin 2023.

5.1.3.4.a. Constats et perspectives

› Pour nos futurs ateliers

Des ateliers « citoyen » débiteront en 2023 à la demande des femmes du GAFFI. Il a été proposé un espace au cœur duquel nous pouvions entamer des réflexions liées à leur place dans l'ASBL. Globalement, l'objectif au travers de leur présence est de redéfinir leur rôle de citoyenne dans la structure, mais surtout au-delà. De prendre place ici et ailleurs, mais surtout de s'outiller à la prendre où qu'on soit, dans des sphères privées et familiales ou plus largement dans la sphère publique. Nous aurons donc amorcé ses rencontres par :

- une prise de connaissance des grands moyens de lutte afin de faire entendre sa voix ;
- un travail réflexif autour des opinions qu'elles veulent faire entendre dans et hors du GAFFI.

À titre d'exemple, beaucoup d'entre elles ont souhaité parler de « l'état actuel du monde », des concepts de « désillusions » et les craintes assorties. À un niveau plus personnel, elles ont aussi mis en évidence les nombreux problèmes liés à leur statut de demandeuses de nationalité. L'objectif 2023 est de continuer à proposer un temps pour exercer son regard critique, mais aussi de pouvoir suggérer des pistes de solutions et de se positionner en tant que moteur pour le changement de demain.

› Pour la thématique

Au travers des animations d'Éducation permanente organisées avec un groupe de femmes du GAFFI, au premier semestre 2022, de nombreux constats et perspectives pour l'année 2023 peuvent être dégagés.

Cette année et suite aux ateliers mis en place dans une situation particulière de pandémie en 2021 et de mouvements sociaux importants (la réforme du droit pénal sexuel, la guerre en Ukraine, les manifestations Black Lives Matter, etc.), les regards se sont portés sur les mobilisations féministes, de femmes dans une perspective intersectionnelle. Les combats pour le maintien et l'acquisition des droits pour les femmes d'ici et d'ailleurs s'est révélé être un enjeu majeur porté par les femmes du GAFFI. Une prise de conscience globale sur les concepts de patriarcat, de féminisme, mais aussi de masculinité a pu permettre d'entamer un long travail d'analyse sur ce dernier concept (masculinité, par Axelle Durant). Le travail autour de la question de genre ne se limitant pas aux féminismes ; une attention particulière a notamment été portée sur les droits des personnes sans papiers et sur les politiques d'accueil, entre autres lors des migrations ukrainiennes. Un des enjeux majeurs autour de ce constat est la rédaction d'une analyse autour du sujet et plus spécifiquement autour des trajectoires de demande de nationalité des femmes rencontrées (par Emma Raucent en 2023).

Par ailleurs, de véritables réflexions collectives ont émergé quant à la place des femmes et des personnes racisées dans l'espace public, tant dans les mobilisations que dans la perception et les représentations de la prostitution par exemple.

Enfin s'est dégagée une préoccupation majeure de la sphère familiale, tant dans l'exercice de la parentalité que dans les droits des enfants et l'organisation familiale de manière générale. Il s'agira donc de s'emparer et de continuer à approfondir ces thématiques en perspective de l'année 2023.

Enfin et plus largement, nos perspectives vont toutes dans le sens d'amener les femmes à prendre place dans l'espace public, mais aussi dans des sphères plus privées. D'oser entrer en lutte, faire entendre leurs voix.

5.1.3.5. Lieux de vie & Espace public

Objectif général

Lieux de vie

- Questionner la finalité du logement en tant que lieu de vie et ce que cela implique pour chacun, mais aussi plus collectivement.
- Mettre en évidence les difficultés rencontrées afin de dégager ensemble des pistes de réflexion et porter des propositions ou actions alternatives, porteuses de changement en matière d'habitat et de mieux vivre ensemble.

Espace public

- Amener les questions liées à la réappropriation des espaces publics communs à tous les citoyens.
- Impliquer ceux qui le souhaitent dans leur vie de quartier sur différents axes : sécurité, propreté, mobilité, interculturalité.

En parlant de lieux de vie et d'espace public, et non pas seulement de logements en termes de briques, notre volonté est d'ouvrir le débat sur la qualité de vie, le vivre ensemble et les impacts environnementaux de l'habitat, particulièrement importants dans une société en transition. De cette manière, chacun·e peut, s'il le souhaite, et parce qu'il en a davantage les moyens disposer d'une palette d'outils, prendre une part plus active dans le débat et le questionnement sur le logement. De potentiels exclus, les participant·e·s de nos groupes peuvent (re)devenir des citoyen·ne·s actif·fs/ves, participatif·fs/ves et engagé·e·s. Cela reste notre objectif principal. Dans ces conditions, nos actions ont porté cette année sur les axes suivants :

- l'accès à un logement décent et durable pour toutes ;
- les conditions de vie dans le logement et son appropriation, la pédagogie de l'habiter ;
- le bien ou mieux vivre ensemble et la (re)dynamisation de quartiers ;
- les initiatives nouvelles en matière d'habitat et d'habiter.

Pour cela nous avons accompagné quatre groupes dans nos ateliers d'Éducation permanente.

› Vidéo Covid

Le premier groupe est issu de notre collaboration avec la maison de quartier de Basse-Enhaive. Un projet de réalisation d'une vidéo est né à la suite d'une réflexion sur les conséquences de la crise sanitaire. Ce court métrage présente d'une part leur analyse collective relative aux impacts de la crise sanitaire sur leur santé mentale et leurs relations sociales et d'autre part leur représentation d'un lendemain sans le Covid. Ce court métrage sera diffusé le 17 mars 2023 en avant-première.

› Journal des Quartiers

Le deuxième groupe est issu d'une collaboration qui s'inscrit dans le temps puisqu'il s'agit de la réalisation du journal inter-quartiers avec le département de Cohésion sociale de la Ville de Namur, et ce, depuis 2014. Ce journal est écrit par et pour les habitant·e·s de huit quartiers à haute densité de population (Germinal, Hastedon, Petit-Ry, Amée, Basse-Enhaive, Plomcot, Saint-Nicolas, Balances). L'objectif de ce journal est de présenter les actions menées dans les quartiers, d'échanger leurs savoir-faire, trucs et astuces, d'inciter le débat entre quartiers afin de créer des passerelles entre toutes les habitant·e·s de ces quartiers. En second semestre, une évaluation du journal des quartiers a été réalisée avec tous les comités de rédaction, les Maisons de quartier et le Plan de Cohésion sociale de la Ville de Namur. Il a été décidé que le journal ne fait plus l'unanimité due à l'essoufflement des participant·e·s et le manque d'intérêt quant à la forme de celui-ci (version papier). Le groupe de Basse-Enhaive a souhaité continuer le partenariat avec un nouveau projet qui portera sur la réappropriation de l'espace public ; projet qui débutera en 2023.

› Habitat léger

Nous avons accompagné un troisième groupe, en partenariat avec la régie de Quartier au sein duquel la question de l'habitat léger a été abordée. À la suite des ateliers d'Éducation permanente menés en 2021, une proposition de travailler sur l'habitat léger avait émergé. De là, le groupe a cheminé pour finalement proposer la construction d'une tiny house pour les bureaux de la régie de quartier. Entre-temps, le projet a évolué vers la construction d'une « maquette » d'une tiny house qui sera l'objet des ateliers de 2022. Cela ne signifie aucunement que le projet pour les bureaux est abandonné, mais bien qu'il y aura une étape intermédiaire pour se forger une expérience en construction. Ces ateliers sont l'occasion d'appréhender d'autres modes d'habiter, plus simples, moins coûteux, et surtout moins impactant pour l'environnement. À la suite de nos ateliers, un des participant·e·s a créé une entreprise de construction de tiny house en Turquie qu'il importe en Belgique par la suite.

› Maison maternelle

Le quatrième et dernier groupe est en partenariat avec la maison maternelle l'Espoir. À la suite des années Covid qui ont fortement impacté la vie au sein de la maison maternelle, les mamans ont « vidé leur sac » sur le fonctionnement de la maison. Elles ont expliqué les difficultés rencontrées au quotidien dans une maison communautaire : manque de liberté, activités infantilisantes, argent de poche sous forme d'enveloppe, sorties autorisées trop peu nombreuses... Après quelques réflexions, le groupe a proposé d'en faire un projet d'expression pour interpeller la direction, les travailleurs/euses et la Région wallonne. À la suite de cette interpellation, le CPCP a travaillé avec elles sur un projet d'expression qui aura pour objectif d'exposer la vie dans une maison communautaire de type maison maternelle. La finalité sera de proposer un photoroman à l'arrivée des nouvelles mamans complémentaire au règlement d'ordre intérieur. Ces ateliers sont l'occasion pour ces femmes de se réapproprier des moyens d'expression, d'échanger avec des mamans, d'autres maisons maternelles sur leurs impressions de vie au sein d'une maison communautaire.

La répartition des heures est présentée dans le tableau suivant :

GROUPES	LOCALITÉ	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE MOYEN
Vidéo Covid	Namur	22	8
Journal des quartiers	Namur	30,5	7
Exposition « Regards croisés de quartiers »	Bomel	8	100
Habitat léger	Bomel	39,5	8
Maison maternelle	Cuesmes	35	8
		133	8

Les animations menées en 2021 avec la Ville de Namur, dans le cadre du Journal des Quartiers ont abouti en 2022 à l'organisation de l'événement présenté à la page 40, l'exposition regards croisés de quartier. Le projet avait pour objectif de promouvoir l'image des quartiers dits à haute densité de population dans le Namurois.

5.1.3.5.a. Constats et perspectives

› Constats

Le logement tient une place importante dans la vie de tout un chacun. Plus que jamais en période de crises successives, il est le lieu central de nos besoins primaires, de nos relations aux autres. C'est l'endroit où les gens vivent, se reposent et se protègent des éléments extérieurs, mais aussi le lieu où les individus interagissent avec leur environnement social. Il est également le reflet de la culture et des valeurs d'une société pas mal bousculée ces derniers temps.

Malheureusement, le droit au logement décent est encore régulièrement bafoué en Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce malgré l'article 23 de la Constitution belge. Rappelons-le, ce dernier reconnaît le droit à un logement décent en tant que droit fondamental. Il formule que « chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, notamment en assurant le droit à un logement décent ». Ce sont généralement les plus fragiles de notre société qui rencontrent ces difficultés : coûts trop élevés des logements, des normes minimales de qualité, de sécurité et de salubrité non respectées, de la discrimination, absence de bail, des expulsions... Les conséquences subies sont plus systémiques chez les personnes dépourvues de ce droit : précarité, problèmes de santé, exclusion sociale, problèmes psychologiques... Ces difficultés en matière de logement nécessitent donc une attention toute particulière de la part des autorités publiques, des associations et des citoyens, afin de garantir à chacun ce droit effectif.

Aujourd'hui, le nombre de personnes exclues du logement est de plus en plus important. En effet, la situation des publics déjà fragilisés (personne sans emploi, isolée, situation de handicap, jeunes, familles monoparentales...) avant la crise Covid, guerre en Ukraine... s'est aggravée ces derniers mois. Pour beaucoup, cela se traduit par des difficultés à la fin du mois. Parallèlement, on constate qu'une partie grandissante de nos publics participant·e·s à nos ateliers est/devient candidate au logement public. Mais, aujourd'hui, vient s'ajouter à ce constat, une précarité qui touche désormais un large public, y compris certains travail·leur·s de plus en plus exclu·e·s du marché de l'immobilier. La poursuite de la hausse des prix et des taux hypothécaires, la fragilité des contrats de travail ont fortement impacté l'octroi de prêts immobiliers. Au final, peu de mesures ont été prises pour rééquilibrer un marché immobilier extrêmement volatil créant ainsi anxiété, voire renoncement auprès des moins « armé·e·s » les reléguant sur le marché locatif privé (trop cher également) ou public. La nécessité de réguler le marché se fait fortement ressentir pour restreindre au maximum les effets de « concurrence » entre les différentes catégories socio-économiques au sein de notre société. L'effet entonnoir ou la priorité d'attribution nécessaire pour obtenir un logement public deviennent de plus en plus ségrégatifs en Wallonie, là où c'était déjà le cas depuis de nombreuses années en Région bruxelloise. Un souhait personnel régulièrement évoqué en matière de logement n'est plus de devenir propriétaire comme auparavant (résignation), mais plutôt d'obtenir un logement social plus sécurisant et moins cher. Jamais se loger, et tout ce que cela implique, n'a été une charge aussi importante dans les budgets des ménages. Pour beaucoup, le rêve n'est même plus autorisé !

Si on observe d'un peu plus près la manière dont a évolué le rapport au cadre de vie, à l'espace public... les participant·e·s évoquent régulièrement l'importance de sa qualité. Mais concomitamment, de plus en plus, iels soulignent aussi sa secondarité face aux réalités et priorités imposées par le quotidien. De nouveau, les différentes crises ont encore éloigné les plus fragiles de notre société des débats, de la coproduction, de l'appropriation de l'espace public. L'Éducation permanente se doit de jouer un rôle fondamental pour rétablir la confiance des usag·ers/ères au sein de ces espaces et de leurs processus de création et de gestion.

En 2022, les objectifs et finalités restent dans la continuité de 2021.

Durant l'année 2022, et suite aux crises successives, la question de la mobilisation et de la participation citoyennes reste tout naturellement au centre des préoccupations des ateliers menés au sein de la thématique Lieux de vie & espace public. Les participant·e·s se retrouvent parfois dans une logique de « consommer » des ateliers. La remise en réflexion/participation n'est pas si aisée. Les groupes ont du mal à terminer les projets, à s'investir dans la durée nécessaire à certains projets. Le besoin de réponses immédiates à leurs problèmes est également souvent attendu. La relance de cette participation a nécessité une énergie importante de la part des citoyen·ne·s, des partenaires et des animat·eurs/rices.

Les publics rencontrés ont régulièrement manifesté leur colère, leur mépris, et parfois du dégoût vis-à-vis du monde politique, des institutions... Selon eux, le fossé est trop grand ! Le temps de la remobilisation est venu, mais cela prend du temps. Le besoin de recréer des espaces d'échanges, de la cohésion... mais surtout de la convivialité et de l'humanité semble plus fort. Beaucoup sentent qu'il est temps d'agir, de réagir. Mais, généralement ils ne savent pas comment le faire et se sentent seuls face à l'immensité de la tâche. Il est donc important de se structurer en collectif pour obtenir des résultats et donner ainsi du poids au discours et aux changements de gouvernance, de gestion...

La réduction de la fracture sociale est également un objectif important pour garantir une société plus égalitaire et juste. Le logement et son cadre de vie sont des domaines clés où des actions peuvent être prises pour la limiter voire la réduire. Or, là où le logement pourrait être un vecteur de « corrections » des inégalités sociales, il a plutôt tendance ces dernières années à les renforcer. Les personnes précaires ne sont plus forcément en capacité de revendiquer un droit au logement, à partir du moment où l'information n'est pas toujours acquise de par sa quantité et sa complexité. Il y a donc lieu de rendre ces débats avant tout accessibles à toutes et d'élaborer une intelligence collective en la matière.

Le vivre ensemble et le cadre de vie font partie aussi des leviers intéressants à travailler avec les différents groupes pour assurer une société plus juste et inclusive. Pour améliorer ces deux dimensions intimement liées, les citoyen·ne·s peuvent jouer un rôle en participant à la planification et production de leur quartier. Cela permettra plus facilement de respecter les règles de vie en communauté,

son environnement tout en étant ouvert à la diversité culturelle et sociale. On peut citer les infrastructures urbaines, l'accessibilité aux services publics, les espaces verts, les zones de rencontre... Un des objectifs du CPCP est de permettre la création, la sensibilisation et la mise en place d'actions sur ces différentes dimensions.

Notre finalité est de donner la parole aux « invisibles », de reconnaître leur existence, mais aussi sur leur singularité dans ces débats publics. Qu'ils puissent faire société!

› Perspectives

En 2023, l'approche thématique consistera à encourager la collaboration et la coopération entre les différents act·eurs/rices pour faire face aux nombreux défis sociaux et économiques rencontrés. Cela impliquera de renforcer le travail fourni avec les partenaires et les participant·e·s pour identifier les problèmes, les causes et les solutions potentielles, et de mettre en place des stratégies collaboratives pour y faire face.

De manière générale, la thématique devrait poursuivre son travail en 2023 avec les différents partenaires déjà mis en place en 2022.

Le partenariat devrait se maintenir avec la maison maternelle de Cuesmes (L'Espoir) sur des ateliers « logement » ; principale préoccupation des mamans. Le groupe définira au début de l'année les thèmes de travail et les projets pour l'année. Il semble que l'accès au logement et la question énergétique ressortaient déjà fortement fin 2022. Beaucoup de mamans participantes aux ateliers n'ont pas encore subi la crise énergétique en 2022, mais s'en inquiètent. En effet, les systèmes de compensation existent pour limiter cette flambée des prix. Lorsque vous êtes dans une maison maternelle, le loyer et les charges sont globalisés et n'ont pas forcément beaucoup augmenté suite à la crise énergétique rencontrée. Lorsqu'elles quittent la maison maternelle pour un logement public ou privé, la situation peut s'avérer souvent compliquée et brutale.

Le groupe habitat léger en collaboration avec la régie de quartier de Namur va finaliser la maquette tiny house en 2023, ainsi que sa communication et sa valorisation. Parallèlement, les ateliers porteront sur la recherche, les pièges au logement régulièrement demandés par les participant·e·s. Une amorce sur la construction d'une tiny house taille réelle sera abordée avec le groupe et le partenaire dans le courant de l'année 2023.

Concernant le partenariat avec la Ville de Namur, fin 2022 une évaluation sur les différents quartiers à haute densité devrait être réalisée auprès des participant·e·s. Cette dernière donnera l'orientation sur le partenariat entre le CPCP et les différents groupes des quartiers accompagnés. En effet, cette évaluation a été mise en place suite à un sentiment d'essoufflement du journal des quartiers (notamment sur sa forme papier) mené depuis huit années. En fonction des résultats de cette évaluation, des partenariats plus spécifiques avec certaines maisons de quartier et sur de nouveaux projets devraient émerger.

Afin d'anticiper l'arrêt de l'un ou l'autre de ces groupes, le CPCP va prendre contact avec le mouvement ENEO de Namur pour connaître les besoins en matière d'appropriation de l'espace public des seniors. Un groupe devrait naître de ce nouveau partenariat en 2023.

5.1.3.6. Consommation durable

Objectif général

- Accompagner et interroger le public sur les modes de consommation durable.
- Aider à déconstruire et à relativiser la représentation dominante de la société de consommation pour reconstruire un modèle de société plus juste et plus équitable, aux niveaux local et global.

Dans un contexte où les publics précarisés se sentent souvent dépassés, anxieux et impuissants face aux enjeux environnementaux, notre action semble de plus en plus indispensable. Nous travaillons sur l'importance de faire valoir ses droits : le droit d'exprimer sa réalité, d'accéder à une alimentation saine, équilibrée et accessible, de se chauffer et aussi de participer à la construction de la société dans laquelle ils évoluent, et... considérer la consommation, au-delà de la dimension individuelle, dans sa dimension collective et politique, ce qui fait d'elle un levier de transformation sociale. Pour cela, nous avons continué à accompagner des groupes avec trois partenaires, un partenaire de longue date, le CPAS d'Hannut et deux nouveaux, le CPAS d'Yvoir et le centre Alba.

› Centre Alba

Au sein du Centre Alba, un centre de réadaptation fonctionnelle pour les personnes souffrant de diverses pathologies psychiatriques, nous avons au cours des ateliers abordés des thèmes tels que le gaspillage alimentaire, les produits d'entretien, les initiatives citoyennes. Le groupe était à la recherche de l'optimisation : des produits de bonne qualité au moindre coût. Elles sont curieuses et réactives, ce qui permet de bons échanges sur le fond des choses. L'ampleur des impacts environnementaux de la surconsommation continue de les surprendre. L'atelier consacré aux glucides a permis à un véritable accro au sucre de diminuer sa consommation qui était à plus de 200 grammes par jour. Les participant·e·s se disent fatigué·e·s par ce qu'ils entendent sur les excès de l'agroalimentaire et aimeraient avoir le droit de consommer un produit sans se poser de questions sur la qualité et les conditions de travail qui se cachent derrière sa production. Face à l'augmentation des prix de l'énergie et le climat anxiogène que cela génère, le souhait d'orienter les débats dans un esprit plus « good mood » a été émis. Nous avons, dans ce cadre, abordé les initiatives citoyennes et l'économie collaborative. Chacun·e y fait son shopping en fonction des centres d'intérêt (vacances, alimentation, bricolage, etc.). Les initiatives qui remportent

la palme sont surtout celles qui permettent la création de liens humains. C'est un besoin qui a été régulièrement exprimé. Et pour nous adapter à leurs nouveaux désirs, nous consacrons ce qui sera la dernière rencontre aux plantes comestibles. Un atelier particulièrement riche en informations partagées par les participant·e·s et qui met davantage l'accent sur la nécessité pour eux/elles d'être alimenté·e·s en informations qui participent à leur bien-être et d'éviter celles qui sont au contraire anxiogènes.

› CPAS Hannut : Consommez bien

La collaboration avec un groupe du CPAS d'Hannut s'est poursuivie avec un groupe qui continue toujours à s'étoffer. Au programme cette année : la question des déchets, le gaspillage alimentaire. Cette année, même si le Covid était en grande partie derrière nous, il a laissé des traces et, surtout, dans la difficulté pour le public à se mobiliser à long terme. Nous avons fait face, surtout au début de l'année à une moins grande présence aux ateliers. Heureusement de nouveaux/elles participant·e·s ont rejoint le train en marche et c'est avec plaisir qu'ils s'intègrent petit à petit dans le groupe. Au final, en dépit des difficultés rencontrées par certain·e·s, nous avons noté leur volonté sans faille de participer activement aux ateliers, d'échanger leurs savoirs et leurs savoir-faire.

› CPAS Yvoir : Mets tes sous dans le cochon

Dans le cadre du Groupe d'Appui et de Prévention au Surendettement (GAPS), le CPAS d'Yvoir a décidé de proposer des ateliers réfléchissant à la fois aux petites économies, mais également à la santé et à l'environnement. C'est de cette manière que les ateliers « Mets tes sous dans le cochon » sont nés. L'objectif était d'y aborder des sujets importants à leurs yeux en termes d'économies, mais sans pour autant mettre en danger sa santé et l'environnement.

Les heures données dans cette thématique se sont réparties de la manière suivante :

GROUPE	LOCALITÉ	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE MOYEN
Centre Alba	La Louvière	18	7
Consommez-bien	Hannut	30,5	8
Mets tes sous dans le cochon	Yvoir	31	8
Webinaire	En ligne	2,5	20
		82	8

Outre nos ateliers en Éducation permanente, la thématique consommation durable a continué son engagement dans quatre projets : le projet CETAL qui s'est clôturé en 2022, le projet transition qui se terminera en 2023, l'organisation du webinaire « Énergie, climat et précarité : un cocktail explosif? » et la création d'un outil pédagogique, Ekichoc pour sensibiliser au commerce équitable.

› Projet CETAL

Le projet CETAL est un projet européen de recherche-action qui vise à expérimenter une méthodologie d'animation communautaire en vue de reconnaître et développer des compétences émancipatrices pour la transition alimentaire de personnes en situation de vulnérabilité.

Ce projet a eu lieu en parallèle dans quatre pays : Belgique, France, Italie et Bulgarie et s'appuie sur des expérimentations locales autour de l'aide alimentaire. L'objectif était d'évaluer comment ces expériences contribuent à l'augmentation des compétences des personnes en situation de précarité, leur permettant de gagner en autonomie et de s'émanciper sur les enjeux alimentaires et sur d'autres domaines de leur vie.

En Belgique, quatre acteurs/rices de l'aide alimentaire au niveau local étaient partenaires : le Resto du cœur l'Edelweiss à Mouscron, l'épicerie sociale du CPAS de Les Bons Villers, la maison Croix-Rouge de Liège et l'ASBL Accueil Botanique à Liège.

C'est dans ce cadre que le CPCP a animé des ateliers à Accueil Botanique. De juillet 2021 à décembre 2021, le CPCP a co-animé les workshops rassemblant bénévoles, travailleurs/euses soci-aux/ales et bénéficiaires au sein d'Accueil Botanique. Ce projet de recherche-action, prenant comme porte d'entrée l'alimentation, s'intéressait particulièrement au développement de compétences émancipatrices des publics fragilisés. Ces workshops avaient pour vocation de comprendre si l'expérience d'aide alimentaire permet aux bénéficiaires de gagner en autonomie, de s'émanciper et plus spécifiquement d'être véritablement acteurs de l'aide alimentaire. Mis à part ces objectifs généraux, sur le terrain, les projets ont été assez variés au sein des différents groupes belges et des groupes des autres pays. Les projets allaient de la création d'épicerie sociale, la mise en place de potagers, la rédaction d'une pétition, l'apprentissage de la cuisine jusqu'à la réalisation de balades botaniques.

Au sein du groupe d'Accueil Botanique, nous avons décidé de nous pencher sur la qualité de l'alimentation par le biais de la lecture d'étiquettes. Ce projet orienté vers l'équilibre alimentaire a connu différents stades de réflexion avant d'aboutir sur l'envie de rédiger une pétition suite à un constat posé par le groupe : le manque de protéines fraîches dans les colis. Cette pétition a été signée par 168 bénéficiaires des diverses structures du Centre Liégeois de Service Social. Quelques bénéficiaires ont ensuite porté ce message auprès du Panier solidaire⁸. Iels ont été reçus par quelques membres du conseil d'administration et iels ont pu leur expliquer leur démarche, le succès de la pétition et enfin leur souhait : recevoir plus souvent des protéines fraîches : viande, œufs et poisson. Le Panier solidaire a été réceptif à leur demande, car l'amélioration de la qualité et de la diversité des produits fait partie de leurs objectifs. Cependant, le fait de travailler avec les invendus alimentaires leur donne peu de possibilités d'agir sur la quantité de protéines. À l'heure actuelle, c'est principalement l'Union européenne, via son Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), qui possède un réel pouvoir d'action sur la quantité, la qualité et la « diversité » des produits distribués dans l'aide alimentaire en Belgique. Cependant, le Panier Solidaire a tout de même salué la démarche du projet CETAL, à savoir la création de groupes de réflexion rassemblant bénévoles, bénéficiaires et travailleurs/euses soci-aux/ales. Une véritable plus-value pour l'aide alimentaire !

Pour clôturer le projet – par la rédaction d'un plaidoyer européen, les partenaires de chaque pays accompagnés d'une délégation représentative des projets locaux se sont rassemblés à Rome durant trois jours. Ces journées ont été riches en échanges et en apprentissages pour tous, car rassemblant encore une fois des personnes aux horizons divers : bénéficiaires de l'aide alimentaire, travailleurs/euses soci-aux/ales, bénévoles, etc. L'événement a débuté par la présentation du projet de chacun des groupes. Ces projets étaient d'autant plus variés que les groupes l'étaient, le public cible de chaque association étant différent : personnes SDF, personnes déficientes mentales, bénéficiaires de l'aide alimentaire. À la suite de ces présentations, nous avons pu établir des liens entre les projets. Six grandes catégories d'idées ont ainsi été définies. Par l'utilisation d'un outil de prise de décision démocratique et ludique, le 35, chacun.e des

⁸ Une association qui se définit comme association faîtière de collaboration entre associations-membres, travaillant dans le domaine de l'aide alimentaire à Liège-Ville et qui a pour objectif de développer une plateforme de redistribution des invendus alimentaires ainsi qu'une épicerie sociale.

participant·e·s a voté pour le groupe d'idées qu'il trouvait nécessaire de développer au sein du plaidoyer européen. Notre choix s'est porté sur la question du choix, de la dignité, de l'autonomie, de la singularité, des droits et de l'action ainsi que celle de l'aspect qualitatif de l'alimentation.

Le message principal à retenir à l'issue de ce projet est donc la nécessité de considérer les bénéficiaires de l'aide alimentaire comme des acteurs à part entière de celle-ci. En très bref, ce n'est pas parce que l'on dépend de l'aide alimentaire que l'on n'a pas de droits, que l'on n'est pas un être singulier avec des spécificités, que l'on n'est pas capable d'être acteur de sa propre vie. Le message principal du plaidoyer européen s'est donc concentré sur ce message : ne plus être invisible, être act·eur/rice, choisir et agir. Ce message ayant été rédigé en différentes langues, un travail de traduction et de développement est à réaliser par chaque pays membre. En Belgique, le plaidoyer a été retravaillé par la délégation belge et sera présenté par des bénéficiaires d'Accueil Botanique lors d'une conférence de presse le 31 mars 2022 à Liège. Ce plaidoyer prendra ensuite la forme d'une lettre ouverte et sera envoyé aux personnes compétentes aux différents niveaux de pouvoir belges et européens.

› Projet Transition

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion sur la précarité et la transition écologique. Il a démarré par deux enquêtes de terrain. Une première auprès du réseau Transition afin de mieux cerner la situation et les besoins des personnes investies dans une initiative de transition. Cette première enquête a posé une série de questions aux transitionn·eurs/euses (bénévoles du réseau transition) sur la mixité sociale. Une deuxième enquête a ensuite été réalisée auprès de personnes vivant une ou plusieurs formes de précarité. Cette deuxième enquête s'intéressait aux projets qui motivent les personnes précarisées et à la manière dont elles ont envie d'être informées sur l'écologie.

Les résultats de ces deux enquêtes feront l'objet de quatre publications durant l'année 2023. La première s'intéresse à la place qu'occupe actuellement les personnes vivant une forme de précarité au sein du réseau Transition et met évidence les freins ressentis tant par les transitionn·eurs/euses que par les personnes en difficulté. Cette première analyse mettra également l'accent sur quelques préjugés qui nous sont apparus comme étant des entraves assez conséquentes à la rencontre de ces deux publics. Une deuxième analyse se penchera sur la manière de faire sauter ces freins et sur les pistes possibles pour répondre aux besoins des un·e·s et des autres. La troisième publication sera, quant à elle, consacrée à des projets inspirants, à des initiatives. Une quatrième analyse viendra ensuite déconstruire l'impact de la consommation des plus précaires d'entre nous en abordant les concepts de transition juste et d'état social écologique. Nous pointerons également les limites de ce mouvement et le rôle de ces initiatives citoyennes.

Pour clôturer ce projet transition, un évènement large public sera organisé courant de l'année 2023.

› Ekichoc

Créé par le CPCP, Ekichoc a pour objectif de sensibiliser les jeunes au commerce équitable par la découverte de la filière du cacao. Il a été choisi d'illustrer les problématiques du commerce Sud-Nord à partir d'un produit qui, d'une part, a fait la renommée mondiale de notre pays et, d'autre part, a tant de succès auprès des jeunes : le chocolat ! Ekichoc est une variante de notre jeu Ogrenco (centré sur la problématique du gaspillage alimentaire), reconnu par l'Institut national de la Consommation français et déjà utilisé par de nombreux acteurs/rices pédagogiques. La méthodologie a donc fait ses preuves !

› Webinaire « Énergie, climat et précarité : un cocktail explosif ? »

Ce webinaire est celui présenté à la page 41 dans la section « Organisation des événements large publics ».

5.1.3.6.a. Constats et perspectives

L'année 2022 est une année particulière puisqu'elle fait suite à deux années de crise Covid pendant lesquelles des préoccupations liées à l'environnement sont à la fois apparues comme nécessaires pour notre avenir à toustes, tout en étant secondaires, car la pandémie a pris beaucoup d'espace, tout l'espace. Une fois cette crise passée, les fameux changements de comportements liés à notre manière de consommer n'ont pas fait long feu tant l'envie de reprendre une vie normale était forte ! De plus, après la crise Covid, c'est la crise de l'énergie à laquelle il faut faire face. Les prix grimpent en flèche, l'État met des aides en place, mais cela n'est pas suffisant et ce, d'autant plus, pour les plus précaires d'entre nous. Cette crise de l'énergie ils se la prennent de plein fouet. Lors de nos ateliers, nous avons pu observer certain·e·s participant·e·s très inquiets/êtes et totalement démunis·e·s face à la recherche d'aide financière et de primes qui leur permettraient d'isoler leur foyer. Iels sont malheureusement perdu·e·s dans une jungle administrative dans laquelle Région, CPAS, aide fédérale se renvoient la balle. Mais que faire alors pour vivre dignement ? Comment se chauffer sans alourdir sa dette auprès de créanciers en tout genre ? C'est la triste réalité de plusieurs participant·e·s à nos ateliers. Cependant, la thématique de l'énergie n'est pas le sujet qui remporte le plus de succès dans nos ateliers. Effectivement, si ce sujet inquiète, les citoyen·ne·s semblent plus résignés que révolté·e·s et pas toujours intéressé·e·s par les questions d'économie d'énergie, car peut-être maîtrisent-iels trop bien le sujet ?

Cependant, malgré cette crise Covid suivie de cette crise énergétique, les participant·e·s sont conscient·e·s des problèmes environnementaux et des crises sans doute à venir. Le cliché des plus précaires insouciants face à l'avenir de la planète et consommant à tout va a la vie dure et pourtant nous ne cessons de répéter que ce n'est absolument pas la réalité. C'est notamment ce que nous comptons démontrer lors de notre événement sur la transition en septembre 2023.

Certain·e·s souhaiteraient d'ailleurs être contraint·e·s à « mieux consommer ». Iels donnent l'exemple des langes jetables, du plastique et pensent que si c'était tout simplement interdit, les citoyen·ne·s seraient contraint·e·s de modifier leurs comportements. En bref, nous ne devons pas attendre que les changements viennent des citoyen·ne·s uniquement sans mise en place de mesures restrictives.

En termes de sujets, nous avons également abordé la thématique des déchets, du cosmétique, des produits ménagers et de l'alimentation. Globalement, les participant·e·s sont souvent écoeuré·e·s des arnaques de l'industrie que ce soit dans les produits que nous mangeons ou que nous mettons sur notre peau. Le gaspillage alimentaire est également un sujet qui les préoccupe énormément. Nous avons pu remarquer, lors des ateliers sur la thématique des déchets que le tri pose encore parfois problème, car les règles changent, et, surtout, les packagings sont parfois trompeurs. Par ailleurs, sur un autre constat que nous avons posé sur la problématique plus spécifique du zéro déchet, est le manque d'engouement que suscite cette manière de consommer. En effet, nombreuses sont encore les personnes qui croient que le tri des déchets est suffisant. Ils pensent dès lors que réduire ses emballages est « une lubie de bobo ».

En ce qui concerne l'alimentation dite durable, les participant·e·s sont majoritairement sceptiques quant à l'agriculture biologique et plutôt convaincu·e·s par les produits locaux. Cette thématique de l'alimentation intéresse de nombreux·x/les participant·e·s, c'est pourquoi elle fera partie intégrante de nos ateliers 2023. Il faut noter, qu'au-delà des informations parfois démoralisantes sur les sujets qui touchent à la consommation, les participant·e·s sont surtout friand·e·s de trouver des solutions et de discuter d'alternatives. Cependant, il est parfois difficile pour eux/elles de dépasser le stade de la démoralisation face « aux dupes de l'industrie » et de se mettre en action en allant à l'encontre de leurs habitudes. Notre rôle est donc là, les amener à réfléchir à leur manière de consommer et leur montrer qu'en tant que citoyen·ne·s, iels n'ont effectivement pas toutes les cartes en main, mais assez pour pouvoir parfois faire un pas de côté, et ce, sans toucher à leur budget : la réduction de la consommation de viande, l'emploi de cosmétiques solides, la fabrication de produits ménagers, etc.

En termes de partenariats, ceux en cours avec le CPAS de Hannut et de Yvoir se poursuivront en 2023 ainsi que celui avec CRF Alba. De nouveaux partenariats verront aussi le jour dans le courant de l'année 2023.

Une modification des thématiques d'action est-elle envisagée à court terme (si oui, préciser) ?

Aucune modification des thématiques d'action n'est envisagée.

5.2. PARTIE II : DÉTAILS DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

5.2.1. Médias et actions citoyennes

Activité 1 ECGO, Espace Citoyen de Gosselies, CPAS Charleroi GOSELIES Dates : 24/01; 07/02; 21/02; 07/03; 28/03; 12/04; 09/05; 16/05; 13/06; 27/06 Activité régulière	1. Contexte du partenariat L'espace citoyen de Gosselies (ECGO) qui dépend du CPAS de Charleroi propose différentes activités pour permettre aux personnes qui les fréquentent de retrouver un rythme, de (re)créer des liens sociaux, de reprendre confiance en elles, de mieux appréhender leur environnement. Ces activités complètent un travail d'action communautaire au sein des Espaces citoyens en offrant un accompagnement individuel ainsi que des activités de groupe adaptées au public. C'est dans ce cadre que le CPAS de Charleroi a fait appel au CPCP et que s'intègrent nos ateliers en Éducation permanente sur la thématique des médias. Ce partenariat est né fin 2020 et se poursuit encore actuellement. 2. Le public Le CPAS ayant constaté une demande de plus en plus importante d'aide du public pour faire face à la précarité numérique, celui-ci a fait appel au CPCP pour que nous propositions des ateliers sur base volontaire sur ces thématiques. Le groupe est, composé d'hommes et de femmes bénéficiaires du CPAS, de tranches d'âge variées. La plupart des participant·e·s aux ateliers utilisent Internet plutôt sur leur smartphone, et majoritairement pour des loisirs, ce qui ne constitue pas un outil facile pour les démarches écrites de type administratives ou médicales. Photos et vidéos sont préférées à l'écrit en règle générale. En revanche les réseaux sociaux sont très utilisés et sont même la source principale d'informations pour beaucoup d'entre eux/elles, excepté pour une dame plus âgée qui utilise peu les outils numériques et qui préfère suivre la presse classique. Les participant·e·s sont demandeurs/euses d'une meilleure compréhension des médias en général et très intéressé·e·s par le média photographique. 3. Objectifs L'objectif des ateliers médias est de permettre aux participant·e·s d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques auxquels ils sont confronté·e·s quotidiennement, particulièrement sur Internet et les réseaux sociaux. À terme un projet de groupe permettra à toutes d'élaborer un message ou une revendication à travers un ou plusieurs médias. 4. Mise en œuvre Les participant·e·s de l'ECGO ayant apprécié, en 2021, les aspects concernant la presse classique et l'analyse de l'actualité. Ils ont souhaité poursuivre dans cette voie et les premiers ateliers ont porté sur cette thématique. Cela nous a permis d'aborder les notions d'information et de médias et leurs fonctionnements. Une visite de MédiaSambre a été mise sur pied, en juin 2022, pour concrétiser cet intérêt. Durant les ateliers, les participant·e·s ont émis le souhait de réaliser trois projets. Le premier est de continuer les balades photographiques en vue d'une exposition pour casser les stéréotypes sur Charleroi dans les futurs locaux de l'ECGO, en 2023. Le deuxième est un projet d'article commun visant à mieux faire connaître schizophrénie et la bipolarité, ce projet est né quand une participante atteinte de bipolarité a rejoint le groupe ou une participante atteinte de schizophrénie était déjà présente. Un troisième projet est en route également, avec l'ECGO, Tibi (l'intercommunale de gestion intégrée des déchets dans la région de Charleroi) et La Sambrienne (service de logement de service public) afin de réfléchir ensemble à la problématique des déchets dans le quartier Hubinon de Gosselies. 5. Évaluation Une belle dynamique de groupe s'est installée et chacun a pu s'exprimer librement. Les participant·e·s sont motivés à revenir la saison prochaine (2023). Une saison qui devrait comprendre trois projets : la problématique des déchets dans le quartier Hubinon, l'expo photo et un podcast ou une vidéo sur la schizophrénie et sur la bipolarité.
--	--

	Dates	Objet de la rencontre			Heures	Participants
	24/01	Le point sur les sujets d'actualité qui ont retenu l'attention des participant·e·s : neutralité de la presse, la gratuité d'Internet et la publicité ciblée sur Internet. Réflexion sur le projet final à nos ateliers.			3	5
	07/02	Le point sur les sujets d'actualité retenus par les participant·e·s : la crise du Covid, les complotismes durant la pandémie. Réflexion sur un projet pour mieux faire connaître la bipolarité et la schizophrénie.			3	6
	21/02	Le big data et ses dérives réelles ou possibles			3	5
	07/03	Suite du débat sur le big data et ses dérives réelles ou possibles. Les réseaux sociaux : réfléchir aux aspects addictifs.			3	5
	28/03	Réfléchir à la compréhension des problèmes de déchets dans une cité de Gosselies, et à des solutions éventuelles. Problème des déchets sauvages : programmation d'une enquête de terrain dans le quartier Hubinon de Gosselies.			3	5
	12/04	Problème de déchets sauvages : enquête (photos et questionnaire) de terrain à la cité Hubinon de Gosselies.			3	5
	09/05	Problème de déchets sauvages : Analyse des questionnaires remplis par des habitant·e·s du quartier Hubinon.			3	7
	16/05	Problème de déchets sauvages : réflexion à des pistes de solutions pour le projet Hubinon – Analyse de divers styles photographiques – Préparation d'une nouvelle balade photographique en vue d'une expo photo.			3	6
	13/06	Balade photographique : Les participant·e·s munis de leur appareil arpentent les rues de Gosselies afin de réaliser une expo de photos visant à casser les stéréotypes.			3	5
	27/06	Visite thématique. Visite de MédiaSambre, bâtiment comprenant le RTBF Charleroi et TéléSambre. Découverte de deux plateaux, télé et/ou radio, d'un enregistrement, d'une régie automatisée, d'images 3D et de sons d'ambiance.			3	8
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	6	30	Gosselies	Espace citoyen de Gosselies, CPAS Charleroi	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés 3. Photos, vidéos, questionnaire	

Activité 2 Groupe : SAM-TEP Service Action Migrants, de Docherie et « ASBL Tout est possible » de Marcinelle. HAINAUT Dates : 08/02, 15/02 ; 15/03 ; 22/03 ; 26/04 ; 10/05 ; 24/05 ; Activité régulière	1. Contexte du partenariat D'un côté le SAM, Service Action Migrants, du CPAS de Marchienne-Docherie, qui veille à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère résidant sur le territoire de la ville de Charleroi. De l'autre, l'ASBL TEP, Tout Est Possible, qui promeut le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations au sein de la société. Elle veille à l'intégration, l'épanouissement social, culturel et professionnel des personnes migrantes, ainsi qu'à l'entraide et à la solidarité entre les communautés. Tous deux ont fait appel à nos services, de concert, après avoir observé une certaine naïveté, parmi leurs membres, face aux diverses fausses informations ayant circulé pendant les pandémies de Covid. 2. Le public Le SAM qui fait partie du CPAS de Charleroi a décidé de proposer, avec le TEP, des ateliers pour parler des médias et des réseaux sociaux. Pour cela, ils ont fait appel au CPCP pour organiser et animer ces ateliers. Des flyers ont été créés et distribués pour que les personnes intéressées puissent venir. Le groupe qui s'est constitué est composé de personnes primo-arrivantes de tranches d'âge variées. 3. Objectifs Découvrir ou mieux comprendre le fonctionnement des médias de presse belge et des réseaux sociaux. 4. Mise en œuvre Une première rencontre a permis d'expliquer le principe EP qui a été apprécié. Le fait d'établir le programme des ateliers a suscité l'intérêt des participant·e·s. La première demande était de mieux comprendre le fonctionnement des médias et des réseaux sociaux. Une participante a demandé de pouvoir poser une question en début de chaque atelier au groupe. La question posée était ensuite mise en lien avec les médias. Au final, ses questions se sont révélées très utiles en début de chaque atelier pour ouvrir les échanges. Les fake news, la liberté de la presse, la vérification des informations, le paramétrage de son smartphone sont autant de questions qui ont animé les ateliers à la suite des questions amenées par cette participante. 5. Évaluation Malheureusement les trois derniers ateliers ont été annulés par le SAM pour des questions d'organisation interne. Les trois derniers ateliers ont été postposés en 2023. À l'issue des séances, les participant·e·s ont pris énormément de plaisir à échanger et souhaitent travailler sur un projet. Il est décidé qu'il sera audio.			
	Dates	Object de la rencontre	Heures	Participants
	08/02	Brise-glace, prise de connaissance, explications de l'EP et début d'une présentation des médias de presse belges et du fonctionnement du journalisme et de l'info en Belgique.	3	6
	15/02	Différence entre une information et un média. Comparaison de unes. Jeu classement RSF sur la liberté de la presse de différents pays et débat sur la presse et sur son indépendance. Le sujet des antivax est également abordé, il faudra travailler sur la vérification de l'information au prochain atelier.	3	9
	15/03	Vérification de l'information, la compréhension du fonctionnement des réseaux et de la logique du Net, les habitudes d'utilisation d'Internet par chacun. Réflexion sur la gratuité des réseaux sociaux et leur usage dans différentes cultures. Réflexion sur la futilité des réseaux et sur le décalage numérique avec ses enfants pour certains. Décalage de connaissances numériques important.	3	6
	22/03	Vérification de l'information, les pièges d'Internet et les fake news. Notions de vérité et de points de vue. Fake news et arnaques sur le net. Google Assistant nous espionne-t-il ? Un participant désire voir le Ba-BA d'Internet.	3	7

	26/04	Vérification de l'information, les pièges d'Internet et les fake news. Notions de vérité et de points de vue. Fake news et arnaques sur le net. Google Assistant nous espionne-t-il ? Un participant désire voir le b.a.-ba d'Internet.			3	5
	10/05	Le fort recul belge au classement RSF des libertés de la presse. Établissement d'une base pour préparer un projet commun.			3	8
	24/05	Établissement d'un projet audio pour l'année suivante.			3	6
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	7	21	Gosselies	Marcinelle	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés 3. Photos	

Activité n° 3 Espace Citoyen de Marchiennes-Docherie, CPAS Charleroi ANTENNE DE MARCHIENNES-DOCHERIE. Dates : 02/09 ; 16/09 ; 30/09 ; 14/10 ; 21/10 ; 04/11 ; 02/12 Activité régulière	1. Contexte du partenariat Le succès de nos ateliers EP de Gosselies est parvenu à l'Espace citoyen de Docherie qui a montré son intérêt pour des ateliers avec des bénéficiaires. Différentes personnes y ont en effet exprimé des difficultés avec Internet. Avec la numérisation de nos vies, beaucoup de précarisé·e·s se sentent impuissant·e·s, voire abandonné·e·s. Beaucoup d'associations voient ainsi une explosion des demandes liées à des démarches sur le net et aux arnaques en ligne qu'ils créent des angoisses à l'utilisation. 2. Public Face aux constats expliqués ci-dessus, l'Espace citoyen de Marchiennes-Docherie a proposé des ateliers sur base volontaire pour aider les bénéficiaires face à la précarité numérique. Le groupe est composé d'hommes et de femmes, de tous âges, bénéficiaires du CPAS. 3. Objectifs Il est convenu avec le partenaire que les animations ont pour objectif de favoriser et de développer : • Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, • Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation, • Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Les objectifs choisis et volontairement larges et reprend le décret d'Éducation permanente afin de permettre au groupe d'affiner l'objectif en fonction de ses choix et envies. 4. Mise en œuvre La première rencontre a permis d'expliquer le principe de l'Éducation permanente. Les participant·e·s ont ainsi pu exprimer leurs attentes quant aux ateliers. Comme souvent deux demandes émergent. D'une part, le fonctionnement d'Internet, avec en toile de fond, les arnaques, les mails, les réseaux sociaux, les données personnelles ou encore les applis sont au cœur des préoccupations du groupe. Et d'autre part, le fonctionnement des médias de presse. Les ateliers ont donc travaillé sur ces deux aspects. Au cours des ateliers, lors d'une réflexion sur les fake news, une participante a proposé d'en créer une de toutes pièces et d'en faire un article. Le groupe a manifesté un intérêt pour la réalisation d'un journal de quartier pour s'exprimer et recréer du lien dans cette commune où perdure une précarité importante. 5. Évaluation Le groupe a fait de gros progrès et maîtrise de mieux en mieux les enjeux derrière Internet et le pourquoi des excès que l'on y trouve. La cohésion de groupe est bonne et le journal de quartier reste le projet favori. En vue du projet de fin de cycles d'ateliers, nous relevons les sujets (bien-être animal, inflation, événements locaux) que les participant·e·s voudraient voir abordés dans le journal de quartier et les sujets qui pourraient intéresser la population.
---	---

	Dates	Objet de la rencontre			Heures	Participants
	02/09	Première rencontre avec le groupe. Émergence des intérêts et préoccupations de chacun·e. L'ambiance est détendue et les participant·e·s montrent une belle envie d'apprendre des choses et de mieux comprendre Internet. Les attentes portent surtout sur une meilleure connaissance d'Internet, mais parler des médias presse les intéresse également.			3	6
	16/09	Débats sur les stéréotypes, sur la confiance envers les journalistes, sur les manières de transmettre un message dans la presse et sur Internet ou encore sur les intentions du/de la product·eur/rice d'un message sont soutenus et vont évoluer la réflexion, même si des doutes sur la presse persistent.			3	7
	30/09	Les stéréotypes sur Charleroi dans les médias et les bases de l'Internet. Les stéréotypes retiennent une nouvelle fois l'attention du groupe, qui souffre de ceux sur Charleroi. La majorité a un ordinateur à la maison et a des pratiques d'Internet assez variées.			3	7
	14/10	Les arnaques en ligne, fake news et autres complots. L'idée de créer une fake news a été proposée par une participante.			3	5
	21/10	Les arnaques en ligne, fake news et autres complots. Les données personnelles et la gratuité d'Internet. Création d'une fake news par le groupe.			3	6
	04/11	Les données personnelles et premiers jalons d'un projet commun de journal de quartier.			3	7
	02/12	Les données personnelles et les moyens de lutter contre la fuite de celles-ci.			3	4
	Partici- pants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	6	21	Marchiennes - Docherie	Espace citoyen de Doche- rie, CPAS Charleroi	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés 3. Photos, vidéos, questionnaire	

Activité 4	1. Contexte du partenariat Le PCS Franck est un poste de cohésion sociale qui propose des activités de convivialité et de création de liens avec les habitant·e·s du square Jacques Franck à Saint-Gilles (Bruxelles). Le partenariat avec le CPCP a débuté en 2021, mais la pandémie de Covid-19 avait impacté la mobilisation du public et avait mis entre parenthèses la mise en place des ateliers, c'est en 2022 que le partenariat a pu reprendre.					
PCS Franck	2. Public Le groupe est composé des habitant·e·s des logements sociaux du square Jacques Franck à Saint-Gilles. Celui-ci est mixte et rassemble autant des jeunes de 18 à 20 ans, que des adultes d'une trentaine d'années et que des personnes âgées. Il s'agit de Belges, mais certains d'origine maghrébine. Les ateliers médias s'organisent environ toutes les deux semaines et le groupe vient de manière volontaire.					
SAINT-GILLES	3. Objectifs Ce partenariat a pour objectif l'accompagnement des habitant·e·s dans une réflexion sur le monde médiatique et le journalisme. Il était notamment question de favoriser leur participation à l'élaboration d'un journal de quartier, actuellement écrit par les membres du PCS.					
Dates : 11/10, 19/10, 02/11, 15/11.	4. Mise en œuvre Les ateliers ont été mis en place en prolongation du partenariat déjà amorcé auparavant, mais malheureusement arrêté suite à la pandémie. Les objectifs sont restés les mêmes : développer collectivement un regard critique sur les médias et le journalisme ainsi que soutenir le public dans ses initiatives de production médiatique.					
Activité régulière	5. Évaluation Une bonne dynamique de groupe s'est instaurée et notre partenariat avec le PCS Franck continue en 2023.					
	Dates	Objet de la rencontre			Heures	Participant·e·s
	11/10	Prise de connaissance, définition collective des médias et discussion autour des attentes des participant·e·s.			2	6
	19/10	Questionner les méthodes de désinformation et de manipulation des informations. Discussions autour des fake news. Échanger et développer des stratégies pour faire face aux fake news.			2	6
	02/11	Prendre connaissance du fonctionnement de la presse francophone belge et questionner le système d'organisation économique du journalisme. Introduire les notions de hiérarchisation de l'information grâce à « Regards sur l'info ».			2	7
	15/11	Discussion et débat autour des données personnelles et de leur gestion. Identification collective de conseils pour éviter de tomber le piège des arnaques sur Internet.			2	7
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	6,5	8	Saint-Gilles	PCS Franck	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés	

5.2.2. Famille, Culture & Éducation

Activité 1	1. Contexte du partenariat
GAFFI – Droits des femmes	Notre collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées, situé à Schaerbeek, est née en janvier 2018, autour des questions liées aux droits des femmes spécifiquement. Le GAFFI avait toutefois déjà collaboré avec le CPCP sur le thème de la parentalité cinq ans auparavant. Le GAFFI est une ASBL reconnue comme centre d'Éducation permanente via le réseau Culture et Développement.
SCHAERBEEK	2. Public
Dates : 04/02, 08/02, 11/02, 25/02, 08/03, 11/03, 13/05, 03/06	Le public est principalement composé de femmes musulmanes bruxelloises de première génération en réflexion sur les discriminations multiples (ethniques, genrées, religieuses, socio-économiques) liées à leur parcours d'immigration entre autres. Il réside une diversité importante en termes d'origines : Maroc, Guinée, Inde, Bangladesh, Somalie.
Activité régulière	3. Objectifs
	Dans la poursuite des animations entamées en 2021, les rencontres ont été organisées avec un groupe de femmes volontaires et désireuses d'approfondir les réflexions et d'échanger autour des questions des droits des femmes. En effet, à la fin de l'année 2021 avaient été organisées des animations dans différents groupes afin d'offrir des espaces de réflexions collectives au sujet des droits des femmes, du féminisme et de l'intersectionnalité. C'est à la suite de ces rencontres que certaines participantes ont souhaité prolonger les réflexions amorcées en 2021 et un groupe fixe a alors été créé.
	Les rencontres, avec le public, qui duraient principalement trois heures, visaient ainsi, dans un premier temps, à développer une compréhension et un regard critique des combats et luttes de femmes dans l'histoire belge et dans notre époque contemporaine, mais également d'amorcer des réflexions collectives autour des droits des femmes en Belgique et ailleurs, ainsi que leur idéal pour le futur.
	4. Mise en œuvre
	Les premières rencontres ont ainsi permis de confronter des expériences de discriminations sexistes et de genre, mais également racistes, autant dans leur pays d'origine qu'en Belgique. Les participantes ont également pu constater l'importance des luttes sociales féministes dans l'accès aux droits des femmes.
	À partir de ces échanges, il a alors été question de réfléchir collectivement aux modes d'action concrets que les femmes pouvaient mettre en place pour défendre et lutter pour leurs droits de femmes racisées. C'est notamment à l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, et du 25 mars, journée de lutte contre le racisme, que les femmes ont pu faire porter leur voix et leur parole dans l'espace public, portées par des slogans et des revendications préalablement discutées ensemble.
	5. Évaluation
	Les femmes du groupe ont particulièrement apprécié certains sujets développés durant les ateliers. À titre d'exemple, la question de l'égalité salariale, la balade dans les Marolles, la ligne du temps des droits des femmes et des étrangers, la question des sans-abris, les journées collectives de revendication des 8 et 20 mars pour les échanges et la création des slogans contre le racisme. Les femmes ont émis le souhait d'aborder, par la suite, plus profondément différentes thématiques, discutées ou non cette année comme les droits des enfants/jeunes en Belgique, les violences policières, les questions de discriminations autour du voile ou encore et l'aide pour les femmes sans abris. Le partenariat avec le GAFFI se poursuit en 2023.

	Dates	Objet de la rencontre			Heures	Participants
	04/02	Prise de contact avec le groupe, identifier ce qui a été retenu des ateliers proposés en 2021, entamer une réflexion collective autour de luttes de femmes d'hier et aujourd'hui.			3	12
	08/02	Réfléchir collectivement à un visuel représentant les femmes du GAFFI dans la perspective de la Journée internationale des droits des Femmes du 8 mars.			2	16
	11/02	Les droits des femmes et des personnes migrantes ou racisées en Belgique : caractère historique des luttes collectives et acquisition des droits. Réflexion collective à propos des droits à acquérir dans le futur.			3	10
	25/02	Préparation et organisation des activités du 8 mars, journée internationale des droits des femmes			3	10
	08/03	Journée du 8 mars des femmes du GAFFI : Appropriation de la rue le temps d'une matinée, au cours d'une marche dans le quartier de Schaerbeek. Revendiquer des paroles féministes fortes.			3	30
	11/03	Débriefing autour de la journée du 8 mars. Faire des liens avec la journée du 21 mars contre le racisme – Amener les femmes à choisir et formuler des slogans pour la marche prévue le 20 mars			3	8
	13/04	Balade dans le quartier des Marolles : développer un regard féministe et antiraciste de l'espace public – montrer aux femmes du GAFFI comment les combats féministes et antiracistes peuvent se donner à voir dans la ville			3	4
	03/06	La prostitution : décrire les enjeux de la prostitution, très présente dans le quartier, ainsi que les politiques en Belgique à cet égard – Evaluer les différentes animations organisées avec le groupe			3	6
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	12	23	Schaerbeek	GAFFI	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés	

Activité 2 GAFFI-Parents GAFFI – Parentalité SCHAERBEEK Dates : 29/09, 13/10, 10/11, 24/11, 01/12 Activité régulière	1. Contexte du partenariat Notre collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées (GAFFI), situé à Schaerbeek, est née en janvier 2018, autour des questions liées aux droits des femmes spécifiquement. Le GAFFI avait toutefois déjà collaboré avec le CPCP sur le thème de la parentalité cinq ans auparavant. Le GAFFI est une ASBL reconnue comme centre d'Éducation permanente via le réseau Culture et Développement.																																								
	2. Le public Le groupe est constitué de femmes musulmanes de première génération qui sont en pleine réflexion sur les multiples discriminations (éthiques, genrées, religieuses, socio-économiques) qu'elles ont pu rencontrer lors de leur parcours migratoire et dans leur pays d'accueil. Ces femmes fréquentent sur base volontaire l'ASBF GAFFI.																																								
	3. Objectifs L'objectif de l'action menée est de développer en partenariat avec le GAFFI une réflexion sur l'organisation familiale. Le but était d'offrir des espaces où les participantes peuvent échanger, questionner et réfléchir ensemble sur les difficultés qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur parentalité.																																								
	4. Mise en œuvre La première rencontre a permis d'installer une dynamique de groupe sécurisante et de construire le contenu des ateliers en concertation avec les participantes. La gestion des menstruations à l'école, le prix de la vie et la gestion d'un budget avec des enfants, l'adolescence, les produits d'hygiène utilisés par les parents pour les enfants et prendre soi quand on est parents sont les thématiques qui ont jalonné les ateliers suivants.																																								
	5. Évaluation Les femmes du groupe ont toutes demandé à continuer les ateliers en 2023 avec un projet de création d'une brochure ayant pour objectif d'adresser un petit nombre de conseils, choisis par les femmes elles-mêmes parmi les sujets abordés en atelier.																																								
	<table><tr><th>Dates</th><th colspan="3">Object de la rencontre</th><th>Heures</th><th>Participants</th></tr><tr><td>29/09</td><td colspan="3">Première rencontre. Création d'une dynamique participative & de confiance. Premiers questionnements des participantes autour de la puberté et plus spécifiquement des règles chez les jeunes filles.</td><td>3</td><td>5</td></tr><tr><td>13/10</td><td colspan="3">Pouvoir d'achat et consommation. Quelle incidence sur les familles et comment en parler à ses enfants?</td><td>3</td><td>6</td></tr><tr><td>10/11</td><td colspan="3">Focus sur la période « adolescente » et des différences culturelles fortes autour de ce moment de transition.</td><td>3</td><td>8</td></tr><tr><td>24/11</td><td colspan="3">Rôle des parents face aux enjeux de santé publique comme les perturbateurs endocriniens.</td><td>3</td><td>7</td></tr><tr><td>01/12</td><td colspan="3">Comment prendre soin de soi quand on est parent?</td><td>3</td><td>7</td></tr></table>					Dates	Object de la rencontre			Heures	Participants	29/09	Première rencontre. Création d'une dynamique participative & de confiance. Premiers questionnements des participantes autour de la puberté et plus spécifiquement des règles chez les jeunes filles.			3	5	13/10	Pouvoir d'achat et consommation. Quelle incidence sur les familles et comment en parler à ses enfants?			3	6	10/11	Focus sur la période « adolescente » et des différences culturelles fortes autour de ce moment de transition.			3	8	24/11	Rôle des parents face aux enjeux de santé publique comme les perturbateurs endocriniens.			3	7	01/12	Comment prendre soin de soi quand on est parent?			3	7
	Dates	Object de la rencontre			Heures	Participants																																			
	29/09	Première rencontre. Création d'une dynamique participative & de confiance. Premiers questionnements des participantes autour de la puberté et plus spécifiquement des règles chez les jeunes filles.			3	5																																			
	13/10	Pouvoir d'achat et consommation. Quelle incidence sur les familles et comment en parler à ses enfants?			3	6																																			
	10/11	Focus sur la période « adolescente » et des différences culturelles fortes autour de ce moment de transition.			3	8																																			
24/11	Rôle des parents face aux enjeux de santé publique comme les perturbateurs endocriniens.			3	7																																				
01/12	Comment prendre soin de soi quand on est parent?			3	7																																				
<table><tr><th>Participants</th><th>Nombre d'heures</th><th>Localité</th><th>Partenaire(s)</th><th>Traces matérielles</th></tr><tr><td>7</td><td>15</td><td>Schaerbeek</td><td>GAFFI</td><td>1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés</td></tr></table>					Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	7	15	Schaerbeek	GAFFI	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés																											
Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles																																					
7	15	Schaerbeek	GAFFI	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés																																					

5.2.3.Lieux de vie & Espace public

Activité 1	1. Contexte du partenariat La collaboration entre le CPCP, Média-Animation ASBL et la Ville de Namur, plus spécifiquement le département de la Cohésion sociale représentée par la Maison de Quartier de Basse-Enhaive a débuté en 2021 et s’est poursuivie en 2022 par la réalisation d’un court métrage intitulé « Parenthèse inédite ». 2. Le public Le groupe est composé de personnes qui fréquentent la maison de quartier la Maison de Quartier de Basse-Enhaive. Une partie du groupe avait également participé aux ateliers dédiés au Journal des Quartiers. 3. Objectifs La volonté du groupe est de pérenniser toutes leurs réflexions menées depuis 2020 afin de laisser une trace pour les générations futures. La réalisation du court métrage a pour objectifs : • prendre du recul, exprimer les ressentis et partager leur vécu ; • réfléchir collectivement et prendre conscience des impacts de l’épidémie et de sa gestion sur leur quotidien ; • renforcer les capacités de se réapproprier un pouvoir d’agir en réfléchissant sur ce qui peut être mis en place pour améliorer la situation ; • promouvoir la vidéo pour favoriser le débat public afin d’alimenter les réflexions ; • retisser des liens sociaux et reprendre confiance individuellement ; • politiser les constats en les faisant remonter vers les décideurs/euses. 4. Mise en œuvre Afin de mettre en œuvre ce projet, le groupe a continué les tournages afin de récolter un maximum de témoignages des habitants du quartier pour ainsi apporter plus de vécus pendant cette période de crise. Le groupe a par la suite, rédigé un storyboard, un synopsis et a participé aux différents montages du court métrage. Enfin, le groupe a réfléchi à l’organisation de la projection grand public. 5. Évaluation Les perspectives pour l’année 2023 seront la projection et la diffusion du film auprès d’un large public accompagné d’un débat.
Vidéo Covid	
Journal inter-quartiers	
NAMUR	
Antenne de Namur	
Dates : 4/02, 7/02, 14/02, 22/02, 1/03, 7/03, 14/03, 16/03, 17/03, 28/03, 29/03, 5/04, 19/04, 4 au 7/05, 25/06	
Activité régulière	

	10/03	Tournage en intérieur et en extérieur. Le groupe a pris des initiatives en interviewant des personnes différentes du groupe et ainsi apporté une autre dynamique et des propos différents.				3	8
	16/05	Visionnage du prémontage de la vidéo. Impressions générales. Réadaptation du montage pour certaines scènes. Réflexion sur le titre du film.				3	8
	28/07	Visionnage du montage finalisé de la vidéo. Récolte des réactions des participant·e·s.				2	8
	13/10	Organisation de la projection du court métrage « Une parenthèse inédite » auprès du grand public en répondant aux questions : « qui, quand, où, quoi, pourquoi, comment, combien ? ». Déroulement de l'évènement avec une structure de temps.				2	8
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles		
	8	22	Namur	1. Service de Cohésion sociale de la Ville de Namur 2. Maisons de Quartier 3. 3Média-Animation ASBL	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés 3. Photos, vidéo.		

Activité 2	1. Contexte du partenariat
Journal inter-quartiers	La collaboration entre le CPCP et la Ville de Namur, plus spécifiquement le département de Cohésion sociale, s'est poursuivie en 2022 afin de continuer à réaliser le journal inter-quartiers mis en place depuis 2014. Ce journal est écrit par et pour les habitants de 8 quartiers à haute densité de population (Germinal, Hastedon, Petit-Ry, Amée, Basse-Enhaive, Plomcot, Saint-Nicolas, Balances).
NAMUR	L'objectif de ce journal est de présenter les actions menées dans les quartiers, d'échanger leurs savoir-faire, trucs et astuces, d'inciter le débat entre quartiers afin de créer des passerelles entre tous les habitants de ces quartiers.
Antenne de Namur	2. Le public Le groupe est composé de personnes qui fréquentent la maison de quartier la Maison de Quartier de Basse-Enhaive.
Dates : 4/02, 7/02, 14/02, 22/02, 1/03, 7/03, 14/03, 16/03, 17/03, 28/03, 29/03, 5/04, 19/04, 4 au 7/05, 25/06	3. Objectifs L'objectif de ce journal est de présenter les actions menées dans les quartiers, d'échanger leurs savoir-faire, trucs et astuces, d'inciter le débat entre quartiers afin de créer des passerelles entre tous les habitants de ces quartiers.
Activité régulière	4. Mise en œuvre Le processus mis en place dans chaque Comité de quartier est le suivant : - réfléchir et choisir, au niveau de chaque quartier, un sujet à développer ; - rencontrer les autres quartiers, pour mettre en commun leurs réflexions et les sujets choisis en débat ; - rédiger collectivement l'article. Pour cette année, un seul journal intitulé <i>Regards croisés de quartiers</i> est édité. Il a résulté de toutes les réflexions menées depuis 2021 pour casser les préjugés véhiculés sur ces quartiers. La volonté du groupe a été de présenter tous les atouts dont regorgent ces lieux de vie et ainsi améliorer l'image de ces quartiers populaires. Dans ce journal, des propositions de solutions sont suggérées telles que la création de guides touristiques afin d'attirer un large public à venir se balader et découvrir les richesses des différents quartiers. Dans un deuxième temps, et dans la continuité de ce journal, une exposition photographique est proposée au grand public. Elle s'est déroulée du 4 au 7 mai aux Abattoirs de Bomel. Cette exposition a favorisé les rencontres inter-quartiers et des visiteurs lambda, a valorisé l'image des quartiers et a procuré de la fierté des habitants.
	5. Évaluation En second semestre, une évaluation du journal des quartiers a été réalisée avec tous les comités de rédaction, les Maisons de quartier et le Plan de Cohésion sociale de la Ville de Namur. Il a été décidé que le journal ne fait plus l'unanimité due à l'essoufflement des participant·e·s et le manque d'intérêt quant à la forme de celui-ci (version papier), excepté le groupe de Basse-Enhaive qui souhaite continuer le partenariat avec un nouveau projet qui sera la réappropriation de l'espace public.

	Dates	Object de la rencontre	Heures	Participants
	04/02	Quartier de Germinal : déconstruction des préjugés par l'apport de différentes pistes de solutions, tris et choix de photos à présenter lors de l'exposition photographique.	2	7
	07/02	Quartier de Basse-Enhaive : écriture de l'article pour le journal n° 19. Énumération des points positifs sous forme d'atout. Déconstruction de la vision négative perçue par les autres quartiers à savoir un quartier méconnu.	3,5	5
	14/02	Quartier de Plomcot : écriture de l'article pour le journal n° 19. Énumération des points positifs sous forme d'atout. Déconstruction de la vision négative perçue par les autres quartiers à savoir un quartier où règne la violence.	3	7
	22/02	Quartier Saint-Nicolas : écriture de l'article pour le journal n° 19. Énumération des points positifs sous forme d'atout. Déconstruction de la vision négative perçue par les autres quartiers à savoir un quartier fermé sur lui-même.	3	5
	01/03	Quartier de Germinal : écriture de l'article pour le journal n° 19. Énumération des points positifs sous forme d'atout. Déconstruction des visions négatives perçues par les autres quartiers à savoir une image de quartier peu valorisante et d'un quartier trop bétonné	3	7
	07/03	Quartier du petit Ry – Amée : écriture de l'article pour le journal n° 19. Énumération des points positifs sous forme d'atout. Déconstruction de la vision négative perçue par les autres quartiers à savoir le problème de la propreté et de la gestion des déchets.	3	7
	14/03	Quartier du petit Ry – Amée : suite à la sélection des photos pour l'expo photographique « Regards croisés de quartiers », le groupe se penche sur les intitulés des photos qui les accompagneront.	1	7
	16/03	Quartier de Plomcot : suite à la sélection des photos pour l'expo photographique « Regards croisés de quartiers », le groupe se penche sur les intitulés des photos qui les accompagneront.	1	7
	17/03	Quartier des Balances : écriture de l'article pour le journal n° 19. Énumération des points positifs sous forme d'atout. Déconstruction de la vision négative perçue par les autres quartiers à savoir le problème de l'insécurité	3	7
	28/03	Quartier de Basse-Enhaive : suite à la sélection des photos pour l'expo photographique « Regards croisés de quartiers », le groupe se penche sur les intitulés des photos qui les accompagneront	1	5
	29/03	Quartier de Germinal : suite à la sélection des photos pour l'expo photographique « Regards croisés de quartiers », le groupe se penche sur les intitulés des photos qui les accompagneront.	1	10
	5/04	Quartier Saint-Nicolas : suite à la sélection des photos pour l'expo photographique « Regards croisés de quartiers », le groupe se penche sur les intitulés des photos qui les accompagneront.	1	8
	19/04	Quartier des Balances : suite à la sélection des photos pour l'expo photographique « Regards croisés de quartiers », le groupe se penche sur les intitulés des photos qui les accompagneront.	1	10
	4 au 7/05	Exposition « Regards croisés de quartiers » au Centre culturel des anciens abattoirs de Bomel. Évaluation par les participant·e·s	8	10-200

	25/06	Quartier de Basse-Enhaive : fête du quartier. À partir d'une animation ludique, les participant·e·s ont la possibilité de dresser des constats sur différents lieux dans leur quartier et de proposer des solutions pour les améliorer. Cette animation a permis également de découvrir des lieux méconnus.			4	40
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	5-200	38,5	Namur	Service de Cohésion sociale de la Ville de Namur, Maisons de Quartier	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés 3. Affiches, journal, photos, podcast	

Activité n° 3 Journal inter-quartiers Habitat léger Régie de quartier Namur BOMEL (NAMUR) Dates : 17/01, 14/02, 14/03, 23/05, 10/06, 20/06, 05/09, 16/09, 03/10, 07/10, 14/10, 21/10, 09/12, 12/12 Activité régulière	1. Contexte du partenariat Suite au travail entamé en 2020 et poursuivi en 2021, la collaboration entre la régie de quartier de Namur et le CPCP s'est poursuivie en concertation avec les participant·e·s et le partenaire sur le thème de l'habitat léger. Pour rappel, le groupe avait travaillé sur la manière d'appréhender ce mode d'habiter différent d'un habitat traditionnel dans ses dimensions écologiques, constructives, philosophiques... Tout au long du processus, l'objectif est d'ouvrir les participant·e·s à d'autres formes d'habitats, et plus particulièrement les tiny houses ou petites maisons en français. Pour la plupart, ce type de logement alternatif reste souvent méconnu, et semble fortement les intéresser. 2. Public Le groupe est majoritairement composé d'hommes jeunes (vingt/trente ans). Les participant·e·s décident de venir à l'atelier ou de participer à une autre activité organisée par la régie de quartier. Par ailleurs, les ateliers restent ouverts aux stagiaires ayant quitté la régie de quartier afin de permettre au plus grand nombre de poursuivre le projet s'ils le souhaitent. La taille du groupe est relativement changeante en fonction du nombre de personnes inscrites à la régie de quartier, de l'intérêt de participer au projet, des chantiers de la régie... Lors de la première séance en 2022, le groupe et le partenaire ont confirmé leur souhait de poursuivre la réflexion, le travail sur les tiny houses. 3. Objectifs Les objectifs de ces ateliers sont multiples : • réfléchir collectivement à d'autres modes d'habiter, de construction...; • promouvoir leurs connaissances et l'expertise développées tout au long du projet auprès du grand public, acteurs politiques, personnes précaires...; • partager leur vécu en matière d'habitat tout au long du processus ; • élaborer un projet ensemble ; • contribuer à un projet de solidarité ; • appréhender l'ensemble des dimensions de la gestion de projet (conception, planification, mise en œuvre, communication et évaluation) ; • devenir acteurs de solutions en matière de logement (empowerment) ; • renforcer la confiance des participant·e·s, notamment par le travail d'équipe et la solidarité au sein du groupe, mais aussi en valorisant les compétences de chacun ; • promouvoir le modèle constructif et économique de l'habitat léger auprès des décideurs. En 2022, le projet s'est poursuivi, notamment sur la formalisation de l'étude de faisabilité, la recherche de partenaires, l'élaboration du budget et la conception architecturale. Le point de mire est la préparation d'un projet de construction d'une tiny house en version 1:3, elle-même préparatoire d'une construction taille réelle en 2024 par la régie de quartier en collaboration avec le foyer namurois. La construction sensu stricto ne se fera pas lors des ateliers d'Éducation permanente, mais sera assurée par le partenaire via ses formateurs en construction. 4. Mise en œuvre Plusieurs évaluations avec les participant·e·s ont eu lieu tout au long du processus avec ou sans le partenaire. Une première évaluation a eu lieu en début d'année avec objectifs de poursuivre ou non le projet. Le partenaire était présent facilitant la rédaction de la convention et des modalités de partenariat tout au long de l'année. Certaines évaluations sont réalisées en fin de séance par rapport à un objectif spécifique (exemple : matériaux écologiques = attentes remplies). En fin d'année, juste avant le début de la construction une évaluation de l'ensemble du processus de l'année a été réalisée également. 5. Évaluation En résumé, les participant·e·s ont apprécié augmenter leurs connaissances sur un mode d'habiter qu'ils ne connaissaient pas. Ils en ont parlé autour d'eux assez régulièrement. Ils n'avaient pas imaginé que les étapes préparatoires à la construction soient aussi lourdes, notamment établir les plans définitifs. Il y a une impatience de démarrer la construction avec les formateurs/rices.
--	---

	Dates	Objet de la rencontre	Heures	Participants
	17/01	Évaluation du processus par les participant·e·s et la régie de quartier. Stop ou encore pour poursuivre le projet par l'ensemble des acteurs du projet. Échanges et co-construction des prochaines étapes, ainsi que du modèle financier pour la réalisation du projet.	3	9
	14/02	Échanges sur : Qu'est-ce qu'une esquisse ? Pourquoi en réaliser une avant de se lancer dans un projet de construction ? Travail en sous-groupe de réalisation d'une esquisse d'une tiny house sur base d'un jeu de photographies exemples. Présentation en grand groupe des esquisses. Évaluation de l'atelier de dessin d'une esquisse.	3	8
	14/03	Présentation aux nouveaux participant·e·s du projet par l'animateur et les « ancien·ne·s » du groupe, ainsi que les dernières étapes réalisées. Définition collective des caractéristiques d'un plan. Réalisation en sous-groupe d'un plan d'une tiny house. Évaluation de la séance par les participant·e·s.	3	14
	23/05	Groupe 1. Diffusion de la chanson sur l'habitat léger du groupe PANG et échanges sur les paroles fortes de sens. Inventaire des outils nécessaires à la construction de la maquette. Dialogue sur le choix des matériaux au regard des leurs différentes caractéristiques. Visite extérieure de l'habitat solidaire Maison Champagne alimentant la réflexion collective sur les matériaux.	3	7
	10/06	Groupe 1. Échange sur les définitions d'un matériau durable, un matériau recyclable, un matériau écologique, un matériau naturel. Exemples donnés par les participant·e·s pour chaque catégorie. Confrontation de leurs définitions et de celles couramment rencontrées. Étude de faisabilité par les participant·e·s de réaliser la maquette dans l'atelier de la régie de quartier à Bomel. Visite du magasin DEMA de Bomel et liste des matériaux et premiers prix par les participant·e·s. Évaluation de la séance.	3	5
	20/06	Groupe 2. Présentation du projet par les anciens. Échange sur les définitions d'un matériau durable, un matériau recyclable, un matériau écologique, un matériau naturel. Exemples donnés par les participant·e·s pour chaque catégorie. Confrontation de leurs définitions et de celles couramment rencontrées. Visite de l'habitat solidaire Maison Champagne	3	5
	05/09	Séance sur les symboles rencontrés sur les plans à la demande des participant·e·s. Recherche et inventaire d'une liste de symbole par ordinateur. Co-construction d'un outil sur les symboles. Évaluation de la séance par l'outil du bulletin.	3	6
	16/09	Présentation du dossier remis à chaque participant. Définition collective de la méthodologie de calcul des côtes pour la maquette. Réalisation des calculs et échanges systématiques pour vérification entre les participant·e·s. Météo de fin d'atelier.	3	6
	03/10	Poursuite des calculs des façades. Discussions sur la méthodologie utilisée	3	7
	07/10	Fin des calculs des côtes. Calcul de la quantité et établissement d'un bordereau. Évaluation des trois dernières séances par l'outil du « Gladiateur ».	3	8
	14/10	Préparation de la visite du salon Batireno et construction d'un questionnaire-jeux par les participant·e·s	1,5	7

	21/10	Visite du Salon Batinero de Namur. Jeu-concours par sous-groupes. Débriefing par le groupe de la visite.				2	12
	09/12	Corrections du questionnaire de la visite du salon Batireno et récompense aux gagnants. Planification de la construction et définition du rôle de chacun des acteurs avec les participant·e·s et le partenaire.				3	6
	12/12	Début de la construction de la tiny house. Réflexions via un photolangage sur la valorisation et diffusion du projet de construction ; aspects communications notamment (Facebook, timelapse, exposition...).				3	6
	Partici- pants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles		
	8	39,5	Bomel	Régie des quartiers	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés		

Activité 4 Journal inter-quartiers Atelier logement Maison maternelle l'Espoir CUESMES (MONS) Dates : 10/01, 24/01, 07/02, 21/02, 07/03, 21/03, 04/04, 02/05, 16/05, 13/06, 12/09, 10/10, 07/11, 21/11 Activité régulière	1. Contexte du partenariat En 2022, le CPCP a poursuivi sa collaboration au sein de la maison maternelle L'Espoir de Cuesmes avec des ateliers sur le logement. Effectivement, le groupe a manifesté auprès de la direction et de l'équipe de l'Espoir son envie de continuer les ateliers logement avec le CPCP. Ceci avait été confirmé lors d'un atelier fin 2022. Les mamans sont toujours en demande d'échanger sur leur parcours logement, mais surtout d'identifier les clés pour retrouver un logement, et par la même occasion leur autonomie. En effet, la condition informelle de sortie de la maison maternelle reste un logement de qualité pour vivre avec leur(s) enfant(s). Les mamans en absence de réponse logement à l'extérieur se retrouvent « piéger » à la maison maternelle, qui reste une solution temporaire de vie en collectif imposé. Selon elle, la maison maternelle est surtout un lieu de refuge, de repli... pour éviter les violences conjugales ainsi que le sans-abrisme, la rue... 2. Public Cette maison accueille une quinzaine de mamans âgées de vingt à cinquante ans et leurs enfants. Généralement, ces mamans arrivent à la maison maternelle suite à des violences conjugales, perte de logement/emploi... Elles ont entre un et cinq enfants (parfois en garde alternée). Leur participation aux ateliers est libre en fonction de leurs intérêts, de leur agenda, des enfants, des démarches administratives... En effet, beaucoup d'entre elles ont des rendez-vous extérieurs (école, soins, CPAS, tribunaux...) rendant leur participation aux ateliers assez variable. De plus, la durée moyenne au sein de la maison se situe entre 3 et 6 mois. Il existe quelques exceptions de mamans qui retrouvent des solutions rapidement (retour auprès du conjoint, famille, amis...), mais la grande majorité quitte lorsqu'une société de logement leur attribue un logement public. 3. Objectifs Les objectifs de ce projet sont multiples : • développer leurs connaissances et leur expertise sur les processus, démarches, gestion... en matière de logement ; • partager leur vécu « parcours logement » pour en faire bénéficier les autres participantes (Échanges de savoirs et d'expériences) ; déjà particulièrement apprécié en 2021 ; • exprimer aux acteurs logement leurs difficultés, plus particulièrement au logement public ; • favoriser l'autonomie en matière de démarches de recherche et d'entretien d'un logement (pédagogie de l'habiter) ; • poursuivre le travail sur le photoroman de la vie dans une maison maternelle. Prétexte à l'expression du vécu, mais aussi comme message à délivrer à la direction de la maison maternelle (amélioration de la vie au sein de la maison). 4. Mise en œuvre Le groupe a proposé de travailler deux aspects en particulier : les difficultés rencontrées en matière de logement au sens large et la poursuite du photoroman. Les ateliers débutent généralement par un tour de table, d'échanges sur la situation logement des mamans (logement avant la maison maternelle, besoins, procédures en cours, problèmes rencontrés). Plusieurs évaluations avec les participantes ont eu lieu tout au long du processus. Une première évaluation a eu lieu en début d'année pour définir les objectifs, projets de l'année. Certaines évaluations sont effectuées en fin de séance en fonction de l'état d'avancement d'un projet. Enfin, une dernière évaluation a été réalisée à la fin de l'année afin de connaître leur ressenti sur l'ensemble du processus, mais aussi sur leurs besoins et envies pour l'année 2023. 5. Évaluation Les participantes y ont signalé qu'elles avaient considérablement augmenté leurs connaissances en matière de logement, mais surtout qu'elles étaient désormais plus en capacité de trouver un logement de qualité, de le gérer et de le garder (capacitation). Elles ont également expliqué qu'elles se sentent suffisamment à l'aise pour donner elles-mêmes des conseils à des amis ou aux nouvelles mamans de la maison (transfert de compétences). Désormais, elle évoque qu'elles ont plus armées pour naviguer au sein du secteur logement pour ne pas/plus se faire piéger.
--	--

	Dates	Objet de la rencontre	Heures	Participants
	10/01	Définition des avantages et inconvénients du logement public. Échanges entre les participantes sur le système d'attribution (points) des logements. Récolte des premiers enseignements et difficultés.	2,5	9
	24/01	Choix d'un projet commun axé sur la vie communautaire au sein de la maison maternelle. Photolavage sur le mode d'expression faisant émerger le photoroman. Désamorçage des tensions dans le groupe.	2,5	6
	07/02	Recherche collective de ressources sur la création d'un photoroman. Présentation d'un exemple pour co-construire une image du photoroman. Définition en groupe des premières intentions du photoroman.	2,5	7
	21/02	Échanges d'expériences sur les différents modes de logements et les institutions afférentes. Définition des caractéristiques, objectifs du photoroman à l'aide de l'outil des 7 questions (variantes du questionnaire Quintilien).	2,5	6
	07/03	Échanges d'expériences sur la reconnaissance des violences conjugales pour l'obtention d'un logement public. Première récolte des moments de vie pour le photoroman. Évaluation tour de table sur le ressenti de la séance.	2,5	5
	21/03	Expression de l'injustice vécue par les mamans en matière de logement vis-à-vis du mari violent qui reste au sein du domicile conjugal. Poursuite de l'identification des moments de vie de la maison maternelle pour le photoroman.	2,5	7
	04/04	Soumission à la critique du groupe d'un exemple d'annonce d'un appartement à louer. Présentation du logiciel gratuit Comic Life pour la mise en page du photoroman. Réalisation en deux sous-groupes des premières photographies. Évaluation de la première prise de photos.	2,5	9
	02/05	Échanges de points de vue sur un logement public proposé à une des mamans. Poursuite des prises de photos pour le photoroman. Évaluation via un questionnaire des deux dernières séances	2,5	7
	16/05	Comment emménager son nouveau logement à la sortie ? Échanges sur l'équipement, la garantie locative... Exercice collectif sur le titre du photoroman. Premier choix et chronologie des photos pour le photoroman.	2,5	6
	13/06	Accueil des nouvelles mamans et présentation de leurs situations familiales et logement. Échanges sur les difficultés rencontrées dans le cadre d'une famille nombreuse. Quizz sur le logement et évaluation du jeu.	2,5	11
	12/09	Comment gérer la question énergétique dans mon logement. Baromètre de la consommation.	2,5	8
	10/10	Définitions collectives de l'humidité dans un logement. Recherche et production commune d'un triptyque causes-conséquences-solutions de l'humidité dans un logement. Évaluation par l'outil « thermomètre » de la séance.	2,5	10

	07/11	Préparation de la visite d'un représentant du logement public. Coproduction d'un questionnaire d'entretien				2,5	6
	21/11	Visite de Madame Simonart, représentante du logement public. Évaluation de l'entretien avec le groupe et madame Simonart.				2,5	9
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles		
	8	35	Cuesmes (Mons)	Maison maternelle l'Espoir	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés		

5.2.4. Consommation durable

Activité 1	1. Contexte du partenariat C'est la première fois que le CPCP collabore avec le centre ALBA qui est un centre de réadaptation fonctionnelle pour les personnes souffrant de diverses pathologies psychiatriques ; dépression, troubles anxieux, paranoïa, schizophrénie, bipolarité, etc. Le suivi des personnes dure deux ans pendant lesquels le centre s'attache à favoriser l'autonomie des personnes. C'est donc dans ce cadre de reconstruction que notre participation a été sollicitée.			
Centre Alba	2. Le public Les psychologues du centre ayant bien compris les principes de l'Éducation permanente, nous avons à leur demande, préparé un flyer de présentation de l'atelier en consommation durable afin d'en parler au public et d'y inscrire les intéressé·e·s. À leur demande, nous avons consenti à animer les ateliers chaque semaine pendant deux heures. Certaines personnes sont, en effet, tellement médicamenteuses que nous ne sommes pas à l'abri d'oublis d'informations entre les rencontres si celles-ci sont trop espacées. Le groupe que nous rencontrons est majoritairement masculin. Ils sont parents ou grands-parents et/ou célibataires.			
LA LOUVIERE	3. Objectifs Aborder des thèmes tels que le gaspillage alimentaire, les produits d'entretien, les initiatives citoyennes.			
Dates : 13/01, 20/01, 27/01, 24/02, 03/03, 10/03, 31/03	4. Mise en œuvre La méthode en EP est appréciée ; le fait d'établir le programme des ateliers eux-mêmes semble réconfortant. Grâce à un nouvel outil créé en interne « les caddies de la conso », nous organisons la prise de parole. Cela nous permet d'identifier notamment ce qui les dérange dans le champ de la consommation, les sujets sur lesquels ils souhaitent disposer d'informations ou encore ce qui les arrangerait dans leur quotidien. En ce qui concerne le caddie : « on devrait profiter de ce groupe pour... », les réponses sont : partager des idées sur l'alimentation, faire des économies, dépenser moins d'argent, découvrir des choses bonnes pour la santé. Tels seront les objectifs du groupe. Les premiers sujets sollicités sont le gaspillage, le sucre, les produits d'entretien, les recettes pour personnes seules, les astuces pour économiser de l'énergie, le nutriscore et les vitamines. Ils décident de compléter le programme au fur et à mesure des rencontres.			
Activité régulière	5. Évaluation Au final c'est un groupe avec lequel il a été fort agréable de travailler de par son enthousiasme. Les retours que nous avons reçus de la part de l'équipe du centre Alba sont très positifs. Elle souhaite d'ailleurs réitérer l'expérience et le partenariat se poursuit en 2023. Le nombre de participant·e·s aux ateliers démontre aussi leur succès auprès des personnes qui fréquentent ce centre qui, de surcroît, ont régulièrement exprimé leur satisfaction de participer aux « ateliers en conso ».			
	Dates	Objet de la rencontre	Heures	Participants
	13/01	Première rencontre avec le groupe. Susciter les premières réflexions sur la consommation et les besoins du groupe. Poser les premiers jalons de la collaboration avec les participant·e·s.	2	7
	20/01	Suite des discussions avec le groupe pour établir le programme des rencontres.	2	6
	27/01	Le gaspillage alimentaire. Quelle est son ampleur ? Quelles sont les conséquences ? Comment l'éviter ? Quelles informations pouvons-nous partager pour moins gaspiller ?	2	7

	03/02	Le sucre ? faire le point sur sa propre consommation de sucre, prendre conscience de la quantité de sucre ajouté dans les produits transformés			2	8
	17/02	Le sucre ? Débriefing du film et débat libre sur le prix de l'énergie, la citoyenneté, la sécurité sociale, les multinationales.			2	9
	24/02	Les produits d'entretien. Quels problèmes peuvent-ils représenter pour notre santé ? Quels sont leurs coûts financier et environnemental ? Découverte de produits plus sains et écologiques.			2	9
	03/03	Les produits d'entretien. Quelle efficacité ? Suivi par une introduction sur « Les initiatives citoyennes et l'économie collaborative ».			2	9
	10/03	Les initiatives citoyennes et l'économie collaborative. De quelles manières peut-on partager nos biens, prendre soin des autres ? Utiliser des objets sans les acheter ? Réparer sans que cela soit coûteux ? Comment me déplacer malgré la hausse des prix de l'essence.			2	10
	31/03	Les fleurs comestibles.			2	11
	Participants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	8	18	La Louvière	Alba	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés	

Activité 2 Consommez Bien Service de médiation de dettes du CPAS de Hannut HANNUT Dates : 01/02 ; 08/03 ; 29/03 ; 19/04 ; 03/05 ; 07/06 ; 06/09 ; 04/10 ; 08/11 ; 06/12 Activité régulière	1. Contexte du partenariat La collaboration avec le service de médiation de dettes du CPAS de Hannut s'inscrit dans la durée puisque le CPCP collabore depuis 2013 avec ce partenaire. 2. Le public Le groupe est composé d'une part de personnes émergeant au CPAS soit pour des problèmes avérés de surendettement ou dans le cadre d'une démarche de prévention et d'autre part de personnes, habitant l'entité hannutoise, intéressées par une réflexion sur la consommation durable. Cette mixité favorise une dynamique très positive et est, dans le chef de certain(e)s participant(e)s, une première étape vers la formation d'un réseau d'entraide. Les difficultés rencontrées par les participant·e·s sont multifactorielles (isolement, familles monoparentales, chômage de longue durée, santé, difficultés financières...) 3. Objectifs Les animations ont pour objectifs de proposer aux participant·e·s des outils pratiques et des temps de réflexion leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation, dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie et de favoriser leur autonomie. Le projet se construit collectivement et est le résultat concret d'une réflexion ou d'un questionnement des participant·e·s, alimentés par leur vécu et leurs difficultés au quotidien. 4. Mise en œuvre Le programme de l'année a été établi préalablement avec les participant·e·s lors d'une séance de brainstorming et d'évaluation des années précédentes. Cependant, ce programme n'est pas figé. Nous privilégions une certaine latitude afin de pouvoir laisser la place à l'imprévu et aux besoins/demandes urgents des participant·e·s. Cette année encore, la crise sanitaire n'a pas facilité les rencontres avec le public. Même si le Covid était en grande partie derrière nous, il a laissé des traces, et ce, surtout, dans la difficulté pour le public à se mobiliser à long terme. Nous avons fait face, surtout au début de l'année à une moins grande présence aux ateliers. Heureusement de nouveaux/elles participant·e·s ont rejoint le train en marche et c'est avec plaisir qu'ils s'intègrent petit à petit dans le groupe. 5. Évaluation Nous pensons que les questions énergétiques commencent à inquiéter de plus en plus de personnes et que l'intérêt pour la thématique élargie de la consommation durable va s'intensifier dans les mois et années à venir. Nous pouvons cependant noter qu'en dépit des difficultés auxquelles certain·e·s participant·e·s font face, la volonté des participant·e·s de participer activement aux ateliers était sans faille ; échanger les savoirs et les savoir-faire, amorcer un changement dans leur consommation quotidienne les motive. Ils ont beaucoup d'idées et de réflexions à partager et sont guidé·e·s par l'envie de constamment améliorer leur manière de consommer.			
	Dates	Object de la rencontre	Heures	Participants
	01/02	Le tri des déchets dans la commune de Hannut.	3	7
	08/03	Les déchets : pourquoi et comment limiter ses déchets ? Découverte du mouvement zéro déchet.	3,5	6

	29/03	Trucs et astuces pour des loisirs et l'accès à la culture bon marché.			3	6
	19/04	Visite thématique du bio centre d'Intradel – gestion des déchets verts			3	5
	03/05	Le gaspillage alimentaire – trucs et astuces pour le limiter			3	11
	07/06	Trucs et astuces pour faire des économies d'énergie			3	7
	06/09	Gérer son budget au quotidien			3	6
	04/10	La sécurité sociale et les mutuelles			3	8
	08/11	Évaluation du processus de l'année 2022 et perspectives pour l'année 2023			3	8
	06/12	Beauté au naturel : mieux comprendre la cosmétique conventionnelle pour ne plus se faire avoir et pistes de solution. Trois heures d'ateliers dont seulement deux sont valorisables			2	10
	Partici- pants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles	
	7	30,5	Hannut	Service de médiation de dettes du CPAS de Hannut	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés	

Activité n° 3 Mets tes sous dans le cochon Service de médiation de dettes du CPAS d'Yvoir YVOIR Dates : 17/01 ; 14/02 ; 21/03 ; 25/04 ; 23/05 ; 20/06 ; 24/10 ; 7/11 ; 24/11 ; 9/12 Activité régulière	1. Contexte du partenariat La collaboration avec le service de médiation de dettes du CPAS de Yvoir a débuté cette année. Le CPAS a la volonté de proposer des ateliers variés et de qualité à ses concitoyens. C'est pour cette raison qu'ils ont fait appel au CPCP pour aborder les questions de consommation durable. Plus précisément, dans le cadre du Groupe d'Appui et de Prévention au Surendettement (GAPS), les deux coordinatrices ont trouvé opportun de proposer des ateliers réfléchissant à la fois aux petites économies, mais également à la santé et à l'environnement. C'est de cette manière que les ateliers « Mets tes sous dans le cochon » sont nés. Depuis leur création en janvier 2022, ils ont leur petit succès et un noyau dur de participant·e·s est en train de se créer. Nous y abordons la question des économies, mais sans pour autant mettre en danger sa santé et la nature. Voilà un beau challenge à relever, mais celui-ci semble intéresser les participant·e·s toujours friand·e·s de mieux faire.			
	2. Public Le groupe est construit sur base volontaire et est composé d'une part de personnes gravitant autour du CPAS de Yvoir et du service de médiation de dettes ainsi que de citoyens habitant la commune. Une majeure partie des participant·e·s habite à l'année dans un parc résidentiel de vacances. Cette situation, compliquée à certains niveaux (contrat énergétique, logements mal isolés, difficulté d'accès aux transports en commun...) a tout de même permis aux habitant·e·s de se rapprocher et de recréer une solidarité. Ils viennent donc en covoiturage en groupe et nous pensons que cela leur permet de se motiver l'un l'autre à venir aux ateliers.			
	3. Objectifs Les animations ont pour objectifs de proposer aux participant·e·s des outils pratiques et des temps de réflexion leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation, dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie et de favoriser leur autonomie. L'objectif des participant·e·s était d'aborder des sujets importants à leurs yeux en termes d'économie tout en faisant attention à leur santé et à l'environnement.			
	4. Mise en œuvre Le projet se construit collectivement et est le résultat concret d'une réflexion ou d'un questionnement des participant·e·s, alimentés par leur vécu et leurs difficultés au quotidien. Le programme de l'année a été établi préalablement au mois de novembre avec les participant·e·s lors d'une séance de brainstorming et de discussion autour des problématiques de la consommation. Il en est ressorti une liste de dix thématiques que nous avons choisi d'aborder par ordre d'intérêt des participant·e·s. Nous gardons au sein de ces ateliers, une certaine latitude afin de répondre aux besoins urgents des participant·e·s.			
	5. Évaluation L'année 2022 s'est bien passée, le nombre de participant·e·s augmente au cours de l'année : preuve que ceux/celles-ci sont satisfait·e·s des ateliers. Ils participent à la séance d'évaluation avec intérêt et souhaitent approfondir certaines questions en 2023 et surtout aborder moins de thématiques, mais en y passant plus de temps. Le partenariat se poursuit donc en 2023 en adaptant le processus à ces demandes afin de toujours mieux répondre à leurs besoins.			
	Dates	Objet de la rencontre	Heures	Participants
	17/01	Comprendre l'alimentation bio et alimentation locale : définition, comparaison, enjeux, solutions locales et limites de ces deux modèles de consommation	3,5	8
	14/02	Visite thématique. Visite de l'exposition « La santé de nos rivières en péril ? » sur la santé de nos rivières (de la rivière jusqu'à l'eau potable) + débriefing et dégustation à l'aveugle d'eau (bouteilles vs eau du robinet)	3	8

	21/03	L'Énergie : marché de l'énergie (Jeu Énergic'A brac), hausse des prix, énergies renouvelables et non renouvelables			3	6
	25/04	J'analyse mon budget à la loupe – Différences entre budget et argent, rapport à l'argent, besoins ou obligations ?			3	5
	23/05	L'obsolescence programmée : problématique et recherche de solutions : présentation du repair café de la commune voisine			3	9
	20/06	Les produits ménagers : bons pour le portefeuille, pour la santé et pour l'environnement			3	8
	24/10	Se soigner au naturel			3,5	11
	07/11	Évaluation du processus de l'année 2022 et perspectives 2023			3	11
	24/11	Les inégalités sociales et les alternatives au « système dominant » : les monnaies locales			3	8
	09/12	Les déchets : tri, réduction et introduction au zéro déchet			3	7
		Partici- pants	Nombre d'heures	Localité	Partenaire(s)	Traces matérielles
	7	31	Yvoir	Service de médiation de dettes du CPAS de Yvoir	1. Convention avec le partenaire 2. Comptes rendus et traces pédagogiques reprenant les différents outils utilisés	

6. AXE 3 DU DÉCRET : PÔLE RECHERCHE & PLAIDOYER

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le CPCP travaille donc activement au partage de son travail, à l'échange d'idées et à la création de nouveaux projets collaboratifs avec le réseau associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles autour de grands sujets de société en lien avec les préoccupations de son public cible.

L'équipe du pôle Recherche & Plaidoyer a donc remis l'ouvrage sur le métier avec passion en cette année 2022 tant les questions fusaient en tous sens suite aux bouleversements et aux changements de perception qui étaient importants. Les prémices déjà perçues suite à la pandémie se sont brutalement accélérées : pauvreté galopante, solitude, scepticisme, opposition virulente, tous ces ressentis qui sont en grande partie des remontées de terrain ou des interrogations auxquelles il est évident qu'il faudra répondre dans les mois et années qui viennent. La pluridisciplinarité des équipes a continué puisque des membres du CPCP qui travaillent dans les pôles Formation et Éducation permanente (axe 1) rédigent une publication annuelle, et que d'autre part les membres du pôle Recherche & Plaidoyer effectuent également des actions dans les autres pôles. Le travail de publication s'est effectué tout le long de l'année permettant une production régulière de publications d'environ deux à trois textes par mois.

- Dans la thématique Consommation durable, l'équipe a poursuivi son travail qui s'est révélé riche de publications liées au contexte d'inflation et de questions sur l'énergie. Dans les ateliers, revenaient aussi en boucle les questions liées à la difficulté de cerner les enjeux climatiques et environnementaux.
 - > *La filière laitière dans l'impasse productiviste*
 - > *Les coopératives laitières à l'épreuve du libre marché*
 - > *Migrations et habitudes alimentaires, quand la consommation de produits locaux rencontre la multiculturalité Belge*
 - > *Réchauffement climatique : origine, développement, actualité et quelques perspectives*
 - > *Entre éco-consommation et carpe diem : comment les belges vivent l'urgence climatique*
 - > *L'emprise des énergies fossiles : pourquoi la transition énergétique n'a pas lieu ?*
- Concernant la thématique Citoyenneté & participation, les publications poursuivent les interrogations quant aux modes de fonctionnement de notre société, et ce dans une perspective tant d'évaluation que de réflexion. Des questions aussi larges qu'interrogatives traversent ces deux textes. Quelles sont les diverses méthodologies d'intelligence collective pour que les citoyens formulent leurs besoins quotidiens ? Existe-t-il des personnes victimes de pratiques de thérapies de conversion sur le territoire belge ? Comment aborder avec clarté les questions du réchauffement climatique ?
 - > *Les thérapies de conversion*
 - > *Les walkshop : la créativité par la rencontre interdisciplinaire et la marche*

- La thématique Famille, Culture & Éducation s’est principalement penchée sur la question des violences institutionnelles – qui a donc fait l’objet du cahier thématique annuel, mais également sur la question de la mixité et celle de l’intersectionnalité. Sur ces questions, fin 2021, avaient été organisées des animations dans différents groupes du GAFFI afin d’offrir des espaces de réflexions collectives au sujet des droits des femmes, du féminisme et de l’intersectionnalité. Si l’intersectionnalité est un outil de contestation, il n’en reste pas moins qu’il faut envisager les défis ainsi que les potentielles limites auxquels le déploiement politique de l’intersectionnalité sont confrontés. Si la mixité et la non-mixité sont choisies ou subies, sont-elles des outils d’émancipation ?
 - > *Les enjeux de la non-mixité et de la mixité*
 - > *Intersectionnalité (1, 2 et 3)*
 - > *Quel statut social pour les travailleurs de plateformes ? Les (potentielles) avancées en droit social européen et belge*
 - > *La grossophobie*
 - > *Maltraitance dans les établissements pour personnes âgées*
 - > *Les sugar babies*
 - > *Entre violences institutionnelles et de genre. Regards sur les violences gynécologiques et obstétricales*
 - > *Le travail sous l’ère du capitalisme de plateforme*
 - > *Violences institutionnelles à l’école. La pédagogie Freinet avec ou sans modération ?*
- La thématique Lieux de vie & Espace public s’est concentrée sur la question environnementale de la bétonisation et de son probable arrêt ce qui fonde une inquiétude chez les personnes précarisées quant au manque de logements sociaux.
 - > *Mettre en œuvre le stop béton*
- La thématique Médias & Actions citoyennes a fait l’objet d’un travail sur les discriminations dans les médias, la sobriété numérique et les plate-formes médias. En effet, l’omniprésence des médias dans notre société, le manque de maîtrise des codes et langages sociaux, la dégradation de l’offre de l’information, la méfiance grandissante à l’égard des journalistes professionnels et le manque de compréhension des logiques numériques sont autant de constats qui montrent la nécessité d’offrir à nos publics la possibilité de développer des capacités d’analyse d’information afin de mieux saisir certains enjeux de société et de favoriser une participation active via l’utilisation de certains moyens médiatiques.
 - > *Les inégalités de genre dans les médias*
 - > *Enjeux : la plateforme Twitch au centre de nouvelles interactions médiatiques et politiques*
 - > *Pour une autre téléphonie. Le modèle coopératif*

6.1. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES ANALYSES ET ÉTUDES PRODUITES EN 2021

Détail des analyses et études ⁹	Données relatives à la conception des analyses et études	Données relatives à la transversalité des analyses et études	Données relatives à la diffusion des analyses et études	
	Nombre de signes (espaces comprises)		Forme écrite	Promotion / communication de l'analyse ou de l'étude
Analyse N°1 Date de publication : janvier 2022 Intitulé : <i>Inégalités de genre dans les médias</i> Thématique : Médias & Actions citoyennes Auteure : Joëlle Mignon, titulaire d'un master en sciences politiques et de formation en langues modernes et en journalisme. Travaille au sein du pôle Éducation permanente du CPCP dans la thématique Médias et Actions citoyennes	67 812	Cette analyse s'inscrit dans une réflexion plus large menée par le CPCP (EP, pôle publication, formations citoyennes, animation) sur les questions du genre. Dans cette analyse, il est question de la présence des femmes dans le monde médiatique. D'une part, la question a notamment été évoquée avec le poste de cohésion sociale Franck à Saint-Gilles. Les questions évoquées dans le groupe ont notamment porté sur le développement d'un regard critique sur les médias et sur le fait que le milieu médiatique est encore très empreint de sexisme. Il s'agit bien là d'un manque de diversité dans la profession journalistique, qui octroie aux hommes la quasi-exclusivité de la parole publique et ne permet qu'une représentation partielle de la réalité. D'autre part, il s'agit également de soutenir le public féminin dans ses initiatives de production médiatique	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

⁹

Vous pourrez retrouver prochainement sur le site Internet le cadre théorique de nos analyses. Il sera également repris dans les prochains rapports.

Analyse N°2 Date de publication : Janvier 2022 Intitulé : <i>La filière laitière dans l'impasse productiviste</i> Thématique : Consommation durable Auteur : Boris Fronteddu, titulaire d'un master en Journalisme et d'un master en Politiques européennes, chargé de recherche au pôle Recherche & Plaidoyer dans la thématique Consommation durable du CPCP	71908	Le CPCP a commencé à collaborer avec le service de médiation de dettes du CPAS de Yvoir avec la volonté de proposer des ateliers variés et de qualité à ses concitoyens. C'est pour cette raison qu'ils ont fait appel au CPCP pour aborder les questions de consommation durable. Plus précisément, dans le cadre du Groupe d'Appui et de Prévention au Surendettement (GAPS), les deux coordinatrices ont trouvé opportun de proposer des ateliers réfléchissant à la fois aux petites économies, mais également à la santé et à l'environnement. C'est de cette manière qu'au cours d'un atelier sur comprendre l'alimentation bio et alimentation locale, la question du lait est venue sur la table. Cette analyse a permis de mettre en exergue le fait que pour affronter la concurrence mondiale, le secteur laitier tend à adopter des stratégies similaires à celles des sociétés privées commerciales. L'objectif consistait à proposer aux participant·e·s des outils pratiques et des temps de réflexion leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation, dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie et de favoriser leur autonomie.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°3 Date de publication : février 2022 Intitulé : Les enjeux de la non-mixité et de la mixité Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Roxane Lejeune, diplômée d'un master en Psychologie et d'un master 2 en Sociologie, chercheuse dans la thématique Famille, Culture & Éducation au sein du CPCP	63451	L'objectif de cette analyse est de dessiner les contours de ce que nous comprenons par « mixité » et « non-mixité », de tenter de comprendre en quoi la non-mixité choisie, qui tend à être dénoncée, peut apparaître comme un outil indispensable à la construction d'une mixité réelle. Tout au long de cette analyse, les propos avancés ont été nourris et illustrés par une vision de terrain, au travers de notre partenariat en éducation permanente avec le GAFFI, une association bruxelloise organisant une non-mixité auprès d'un public de femmes immigrées. L'analyse a d'abord abordé les modalités de la mixité et l'égalité qu'elle suppose. Ensuite, dans un deuxième temps, une réflexion sur la « non-mixité subie » et la « non-mixité choisie » a été explorée. Enfin, certaines limites à la non-mixité choisie peuvent être identifiées, et l'analyse interroge les réactions fortes portées à son encontre, tout en tentant d'esquisser les raisons qui en font un outil important d'émancipation.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

Analyse N°4 Date de publication : février 2022 Intitulé : <i>Mettre en œuvre le « stop au béton »</i> Thématique : Lieux de vie & Espace public Auteur : Joachim Dupont, titulaire d'un master interuniversitaire en Transitions et Innovations sociales. Chercheur dans la thématique Lieux de vie & Espace public au CPCP et formateur au sein du parcours de formation à l'Intégration citoyenne (FIC)	39 711	En 2022, le CPCP a poursuivi sa collaboration au sein de la maison maternelle L'Espoir de Cuesmes avec des ateliers sur le logement. Effectivement, le groupe a manifesté auprès de la direction et de l'équipe de l'Espoir son envie de continuer les ateliers logement avec le CPCP. Les mamans sont toujours en demande d'échanger sur leur parcours logement, mais un sujet a été aussi abordé qui les inquiétait : <i>quid</i> du stop béton prévu dans quelques années ? Comment faire alors qu'il manque déjà cruellement de logements ? Dans le cadre de la définition des avantages et inconvénients du logement public, la question s'est posée et même si elle n'a pas fait l'objet d'un atelier complet, il nous a semblé nécessaire d'analyser cette question, car elle touche aussi bien les questions climatiques et environnementales que la question du logement.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°5 Date de publication : mars 2022 Intitulé : <i>Les coopératives laitières à l'épreuve du libre marché</i> Thématique : Consommation durable Auteur : Boris Fronteddu, titulaire d'un master en journalisme et d'un master en politiques européennes, chargé de recherche au pôle Recherche & Plaidoyer dans la thématique Consommation durable au CPCP	79 987	Dans un contexte où les publics précarisés se sentent souvent dépassés, anxieux et impuissants face aux enjeux environnementaux, nous travaillons sur l'importance d'accéder à une alimentation saine, équilibrée et accessible, et de considérer la consommation, au-delà de la dimension individuelle, dans sa dimension collective et politique, ce qui fait d'elle un levier de transformation sociale. Cette analyse constitue la deuxième partie d'une recherche plus large du CPCP sur le secteur laitier liée à l'accompagnement de groupes de médiation de dettes du CPAS d'Yvoir. Cette analyse-ci vise à appréhender dans quelle mesure le modèle coopératif permet aux producteurs laitiers de se prémunir contre la volatilité des prix du lait, des produits laitiers, ainsi que des exigences de productivité qui régissent le secteur.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

Analyse N°6 Date de publication : mars 2022 Intitulé : <i>En-jeux : La plateforme Twitch.tv au centre de nouvelles interactions médiatiques et politiques</i> Thématique : Médias & Actions citoyennes Auteure : Anna Constantidinis, titulaire d'un doctorat en langues et lettres. Elle est chargée de recherche au sein du pôle Recherche & Plaidoyer dans la thématique Médias & Actions citoyennes, et formatrice dans le cadre des formations à l'intégration citoyenne dispensées par le CPCP	89708	À l'espace citoyen de Gosselies, l'objectif des ateliers médias est de permettre aux participant·e·s d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques auxquels ils sont confrontés quotidiennement, particulièrement sur Internet et les réseaux sociaux. Twitch est une plateforme où on trouve des jeux, des contenus culturels, journalistiques, politiques, proposés par des streamers, c'est-à-dire des diffuseurs de contenu, de tous horizons. De plus en plus de journalistes et de médias traditionnels s'invitent sur la plateforme, ainsi que des femmes et des hommes politiques y tiennent des revues de presse ou des débats en ligne. La plateforme se trouve plus que jamais au centre de nouvelles dynamiques de communication, face auxquelles il est légitime de se poser la question suivante : par son format horizontal et participatif, Twitch, en tant que média social, peut-il apporter sa pierre à l'édifice d'un renouveau démocratique ? Il nous semble fondamental, en tant qu'ASBL d'éducation permanente, de sensibiliser le public dans le domaine de l'éducation aux médias. L'analyse tente d'y répondre afin de basculer d'une posture passive à une posture plus active par une bonne utilisation de certains moyens médiatiques.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°7 Date de publication : avril 2022 Intitulé : <i>Intersectionnalité (1)</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Emma Raucant, titulaire d'un master en Droit. Spécialisation en Philosophie du Droit. Chargée de recherches dans la thématique Famille, Culture & Éducation.	58454	Notre collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des femmes immigrées, situé à Schaerbeek, est née en janvier 2018, autour des questions liées aux droits des femmes spécifiquement. Le GAFFI est une ASBL reconnue comme centre d'Éducation permanente via le réseau Culture et Développement. Dans la poursuite des animations entamées en 2021, les rencontres ont été organisées avec un groupe de femmes volontaires et désireuses d'approfondir les réflexions et d'échanger autour des questions des droits des femmes. En effet, à la fin de l'année 2021 avait été organisées des animations dans différents groupes afin d'offrir des espaces de réflexions collectives au sujet des droits des femmes, du féminisme et de l'intersectionnalité. Ce terme méritait qu'on s'y arrête et qu'il soit défini avec plus de précision. Cette première analyse pose les questions suivantes : d'où vient cette notion ? quand apparaît-elle et pourquoi ? Sur quel type de féminisme ses prémisses se fondent-elles ? Et elle conclut sur une certitude : les principaux acteurs (législateurs et juges) doivent poser une réflexion critique sur les dynamiques de privilège et d'exclusion qui émergent lorsque les facteurs identitaires sont traités séparément. Ce qui est ressenti fortement comme tel par les publics de femmes migrantes	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

Analyse N°8 Date de publication : avril 2022 Intitulé : <i>Intersectionnalité (2)</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Emma Raucent, titulaire d'un master en Droit. Spécialisation en Philosophie du Droit. Chargée de recherches dans la thématique Famille, Culture & Éducation.	53 866	Cette deuxième analyse sur l'intersectionnalité s'attarde à la suite de l'analyse précédente sur la question de savoir s'il est possible de combiner plus d'un facteur de discrimination pour la reconnaissance en droit d'un traitement discriminatoire, question souvent posée sur les discriminations de race et de genre et plus particulièrement pour les femmes portant le foulard. Cette question a été débattue dans le cadre de rencontre avec le GAFFI sur les droits des femmes et des personnes migrantes ou racisées en Belgique, caractère historique des luttes collectives et l'acquisition des droits. S'en est suivi une réflexion collective à propos des droits à acquérir dans le futur. La question de l'intersectionnalité et des réticences pour l'appliquer en droit peut ainsi être mieux appréhendée.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°9 Date de publication : avril 2022 Intitulé : <i>Quel statut social pour les travailleurs de plateformes. Les (potentielles) avancées en droit social européen et belge</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Emma Raucent, titulaire d'un master en Droit. Spécialisation en Philosophie du Droit. Chargée de recherches dans la thématique Famille, Culture & Éducation.	51 096	Le projet autour des violences institutionnelles est né d'un constat transversal puisque la majorité des récits des publics avec lesquels nous travaillons fait état de violences fortes qui toutes émergent dans un cadre institutionnel. Interrogée par ces réalités multiples, l'équipe a souhaité aller au-delà des constats et mener une réflexion plus approfondie. Elle concerne évidemment le monde du travail. Cette publication formalise toute une série d'interrogations évoquées dans nos groupes en éducation permanente et nos groupes FIQ sur le travail précaire, l'hyper flexibilisation notamment pour les familles monoparentales et la tendance à la précarisation même du travail. Il apparaît clairement que l'essor des plateformes et la compétition acharnée qu'elles se livrent pour dominer leurs marchés respectifs ont pour effet général de tirer vers le bas les conditions de travail et de rémunération des travailleurs. Ce qui crée une grande insécurité tant juridique que sociale pour ces travailleurs principalement recrutés parmi les franges les plus précarisées d'entre eux.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux Publication en tant que « Research Paper » par le centre de recherche Observatoire social européen (OSE) Cahier annuel sur les violences institutionnelles Revue en 2023 Mise au point d'une formation Bases pour une journée de réflexion en 2023

Analyse N°10 Date de publication : avril 2022 Intitulé : <i>Les walkshop : la créativité par la rencontre interdisciplinaire et la marche</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteur : Thierry Dethier, titulaire d'une licence en sciences politiques et d'un diplôme d'études spécialisées en Droit de l'Homme. Il est chargé de recherches au pôle Recherche & Plaidoyer du CPCP	63 254	En tant que citoyens et acteurs du milieu associatif, notre objectif est de porter l'attention sur les enjeux éthiques et les valeurs accompagnant toute mesure exceptionnelle en incluant les citoyens à côté des experts et des politiciens. Concrètement, dans un contexte de gestion de crise, chaque choix politique implique des enjeux éthiques et sociaux qui doivent être discutés avec la population en amont, autour des concepts éthiques de liberté, de solidarité, d'équité, de sécurité et de légitimité. Promouvoir l'activation des mécanismes de participation citoyenne permet de favoriser la coresponsabilité du citoyen lors d'une crise humanitaire, sociale ou de santé publique. Nous souhaitons donc favoriser ce sentiment en amont, avant d'attendre une crise (via le système éducatif, la formation continue, la société civile, des applications, des espaces citoyens, des processus participatifs...). C'est dans ce cadre que cette analyse se situe, celui d'un processus participatif lié à la marche qui permet d'attirer des participant·e·s d'horizons divers sur une thématique donnée tout en stimulant la créativité lors de cette activité collective.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°11 Date de publication : avril 2022 Intitulé : <i>Migrations et habitudes alimentaires. Quand la consommation de produits locaux rencontre la multiculturalité Belge</i> Thématique : Consommation durable Auteure : Louise Vanhèse, titulaire d'un master interuniversitaire en Transitions et Innovations sociales. Animatrice dans le pôle Éducation permanente	64 624	Cette réflexion quant aux liens entre origines et influences sur la consommation est apparue notamment lors d'un atelier d'éducation permanente durant lequel des femmes d'origine africaine se sont littéralement animées à partir du moment où l'on a commencé à parler de cuisine africaine. D'un point de vue méthodologique, une enquête a été réalisée en ligne et a permis d'interroger 50 personnes d'origine ou de nationalité étrangère. Afin de compléter ces données, un focus group rassemblant une vingtaine de personnes de diverses origines a été organisé à Bruxelles. À l'origine, cette analyse avait pour vocation de traiter uniquement la question de l'intérêt de l'alimentation locale pour les personnes d'origine ou de nationalité étrangère installées en Belgique. Cependant, suite à l'organisation de ce focus group, il est apparu que la consommation de produits locaux n'était que la partie émergée de l'iceberg des changements alimentaires auxquels les personnes d'origine étrangère font face. Nous avons donc décidé d'aborder la question alimentaire plus largement. D'autre part, cette analyse a permis d'alimenter notre discours, car dans le parcours d'intégration FIQ, au CPCP par exemple, une séance est consacrée aux fêtes culturelles et dans le cadre de cette séance, l'alimentation est toujours abordée.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

Analyse N°12 Date de publication : juillet 2022 Intitulé : <i>La grossophobie, une discrimination peu (re) connue</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Maïa Kaïss, titulaire d'un master en Anthropologie sociale et culturelle (ULB) ainsi que d'une agrégation en sciences sociales (ULB). Elle travaille depuis plusieurs années dans le secteur de l'Éducation permanente et plus spécifiquement sur les questions liées aux thématiques Famille, Culture & Éducation et Citoyenneté & Participation.	71669	La question du regard posé sur l'autre a croisé la question de notre rapport à la société, à ses modes de fonctionnement et aux individus qui la compose (genré, racisé, dominé, stigmatisé, etc.) à partir de concepts clés : l'intersectionnalité, l'hégémonie culturelle, les violences institutionnelles ou encore les rapports de domination n'en sont que quelques exemples. C'est au cœur des rencontres en Éducation permanente au GAFFI en 2021 au cours desquelles nous interrogeons les questions liées à la discrimination que nous avons pu nous rendre compte de la méconnaissance du terme «grossophobie». Nous avons pu prendre la mesure de l'ignorance pour certaines qu'une discrimination pouvait s'opérer sur des éléments aussi visibles que ceux de la grosseur. L'article vise à mettre en lumière les zones éventuelles d'inconforts et parfois, même souvent, d'injustices que rencontrent certaines personnes grosses dans leur parcours. Elle se veut aussi identifier les modes de fonctionnement de ce qui peut être qualifié comme une violence institutionnelle et de soutenir des échanges de bonnes pratiques dans le champ de la santé.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°13 Date de publication : Juin 2022 Intitulé : <i>Intersectionnalité (3)</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Emma Raucent, titulaire d'un master en Droit. Spécialisation en Philosophie du Droit. Chargée de recherches dans la thématique Famille, Culture & Éducation.	61536	Cette troisième analyse sur la question de l'intersectionnalité s'intéresse au flou et à la critique de la notion même d'intersectionnalité. Ensuite des questions sont posées sur le rôle de la classe sociale dans l'analyse intersectionnelle des inégalités (au niveau local et global). Comment l'intersectionnalité intègre-t-elle (ou pas) la critique capitaliste et impérialiste de nos sociétés (post-)modernes ? Le capitalisme et le modèle de l'État-nation qui le sous-tend posent-ils les conditions structurelles de formation et hiérarchisation des identités sociales ? Le travail effectué a consisté à développer un regard féministe et antiraciste (combinant l'intersectionnalité des deux approches) de l'espace public – montrer aux femmes du GAFFI comment les combats féministes et antiracistes peuvent être renforcés, et que l'émancipation elle repose moins sur la création d'espaces marginaux au sein desquels les minorités peuvent articuler leurs identités et compenser les limites de l'exclusion sociale, que sur l'organisation de luttes dont l'objet est d'ébranler les structures de pouvoir à l'origine même de ces limites.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

Analyse N°14 Date de publication : juillet 2022 Intitulé : <i>Maltraitance dans les établissements pour personnes âgées</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Clara Van Der Steen, titulaire d'un master en Histoire de l'Art et Archéologie (ULB) et d'un master en spécialisation en étude de genre (UCL). Elle est chargée de recherches dans la thématique Famille, Culture & Éducation au CPCP	71283	La crise sanitaire de 2020/2021 a soulevé une quantité de problèmes sous-jacents dans les institutions pour personnes âgées, rien que par le nombre élevé des décès comptabilisés dans les maisons de repos. L'angle choisi par cette analyse est de traiter la question au travers du prisme des violences institutionnelles, de pointer les dysfonctionnements à l'œuvre dans les établissements problématiques et de proposer des recommandations afin d'endiguer cette tendance. Pour favoriser l'échange entre la recherche et le travail de terrain, cet article se base sur plusieurs interviews et témoignages de personnes ayant travaillé ou fréquenté les institutions dont il est question. L'objectif est non seulement de pouvoir réfléchir aux différents problèmes structurels liés à ces institutions, mais également d'analyser le regard de la société envers les personnes âgées ainsi que ses éventuelles conséquences. Cette publication a particulièrement vocation à comprendre comment ce problème est devenu un réel enjeu sociétal et comment ces violences peuvent être considérées comme institutionnelles et doivent être éradiquées. Et que comme le travail réalisé à travers Belgèthique en Participation, nous prôtons l'urgence d'un renforcement de la démocratie sanitaire, c'est-à-dire repenser le système de gouvernance de la santé publique à travers des mécanismes formels et permanents de consultation et de codécision avec les citoyens dans la priorisation des dépenses et dans la prise de décisions.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux Cahier annuel sur les violences institutionnelles Revue en 2023 Mise au point d'une formation Bases pour une journée de réflexion en 2023
Analyse N°15 Date de publication : octobre 2022 Intitulé : <i>Sugar baby. Réalité bien moins sweet</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Axelle Durant, diplômée d'un master en sciences politiques, d'un master en administration publique et de l'agrégation en Sciences politiques et sociales. Chercheuse au sein du CPCP	73 028	Au travers des animations d'éducation permanente organisées avec un groupe de femmes du GAFFI, au premier semestre 2022, les regards se sont portés sur les mobilisations féministes dans une perspective intersectionnelle. De véritables réflexions collectives ont émergées quant à la place des femmes et des personnes racisées dans l'espace public, tant dans les mobilisations que dans la perception et les représentations de la prostitution par exemple. D'autre part, l'inflation généralisée, couplée à une baisse du pouvoir d'achat, complique la vie de nombreux foyers, ayant déjà parfois des difficultés financières. L'accès aux études supérieures représente une certaine somme à investir, et malgré les aides mises en place par les institutions étatiques et universitaires, certains étudiants restent sur le carreau, car ils ne connaissent pas ou ne sont pas éligibles à ce genre d'aides. La débrouillardise est alors de mise. Le sugar dating est une forme d'activités rapportant de l'argent de façon plutôt rapide et facile. Faire passer le message auprès des publics plus précarisés quant aux risques que présente cette activité, qui peut être assimilée à de la prostitution, est nécessaire.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux Cahier annuel sur les violences institutionnelles Revue en 2023 Mise au point d'une formation Bases pour une journée de réflexion en 2023

Analyse N°16 Date de publication : juillet 2022 Intitulé : <i>Entre violences institutionnelles et de genre. Regards sur les violences gynécologiques et obstétricales</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Roxane Lejeune, diplômée d'un master en psychologie et d'un master 2 en sociologie, chercheuse au sein du CPCP	84 025	Le projet autour des violences institutionnelles est né d'un constat transversal puisque la majorité des récits des publics avec lesquels nous travaillons fait état de violences fortes qui toutes émergent dans un cadre institutionnel. Interrogé par ces réalités multiples l'équipe a souhaité aller au-delà des constats et mener une réflexion plus approfondie. Et l'une des interrogations a été la médecine, telle qu'elle apparaît en tant qu'institution, et qui peut être vectrice de violences envers ses bénéficiaires. Par ses normes, ses habitudes, ses procédures, elle s'inscrit comme un système amenant intrinsèquement à l'apparition de certaines violences. À l'intersection entre des violences institutionnelles et des violences de genre se trouvent les violences gynécologiques et obstétricales. L'objectif de cette analyse sera d'énoncer les contours de ces dernières afin de mieux comprendre ses finalités, les expériences vécues et d'amorcer des pistes de solution.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux Cahier annuel sur les violences institutionnelles Revue en 2023 Mise au point d'une formation Bases pour une journée de réflexion en 2023
Analyse N°17 Date de publication : octobre 2022 Intitulé : <i>Réchauffement climatique : origine, développement, actualité et quelques perspectives</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteur : Thierry Dethier, titulaire d'une licence en sciences politiques et d'un diplôme d'études spécialisées en Droit de l'Homme. Il est chargé de recherches au pôle Recherche & Plaidoyer du CPCP	57 143	Cette publication formalise toute une série d'interrogations régulièrement évoquées dans nos groupes en éducation permanente. En effet, l'idée qu'il faille changer nos modes de vie rebute encore beaucoup de monde, mais force est de constater que les citoyennes et citoyens de nos sociétés se demandent de plus en plus comment nous allons relever ce défi commun. Pour participer à la réflexion générale et pour mieux comprendre la situation actuelle, il est nécessaire de comprendre l'histoire de ce réchauffement climatique et savoir comment nous en sommes arrivés là. Quels ont été les premiers indices de ce réchauffement climatique ? Pourquoi avons-nous tant de mal à réagir ? D'autres questions surviennent également assez rapidement quand on s'intéresse à ce sujet sans l'avoir toujours suivi avec attention : qu'est-ce que l'accord de Paris ? Que dit le dernier rapport du GIEC ?	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

Analyse N°18 Date de publication : novembre 2022 Intitulé : <i>Agir sur les violences institutionnelles à l'école. La pédagogie Freinet avec ou sans modération ?</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Maïa Kaïss, titulaire d'un master en Anthropologie sociale et culturelle [ULB] ainsi que d'une agrégation en sciences sociales [ULB]. Elle travaille depuis plusieurs années dans le secteur de l'Éducation permanente et plus spécifiquement sur les questions liées aux thématiques Famille, Culture & Éducation et Citoyenneté & Participation.	32 518	La violence est au fondement même des relations humaines quand celles-ci ne sont pas assorties d'un regard réflexif, analytique et d'ordre plus méta. Qu'il s'agisse d'attitudes d'élèves envers d'autres élèves, de professeurs envers leurs élèves, l'inverse ou encore du haut de la hiérarchie sur le bas de la pyramide, ce qui est intéressant est de saisir ces violences dans leur part «institutionnalisée». D'ailleurs est-ce l'école qui autorise ces conduites, ou est-ce qu'elle les induit ? Existent-elles parce qu'elles sont invisibilisées, peu ou pas prises en compte, voire négligées ? Aussi, sont-elles généralisables à l'ensemble des institutions scolaires et des modèles pédagogiques ? Autant de questions que dans une société fortement scolarisée nous avons le droit de nous poser. Cette analyse, réalisée dans le cadre du cahier sur les violences institutionnelles, veut lancer des pistes de sur ce en quoi l'école (dans certaines de ses méthodes pédagogiques) peut être considérée comme violente, et, dans un second temps et de façon plus spécifique de réfléchir à l'impact plus ou moins grand de certains des outils issus de la pédagogie Freinet sur ces dites violences.les groupes en Éducation permanente.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°19 Date de publication : octobre 2021 Intitulé : <i>Travailleurs essentiels. Quand les migrants font le job</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteur : Axel Winkel, politologue de formation, enseignant et chargé de recherche au pôle Recherche & Plaidoyer	73 419	Question d'actualité évoquée à diverses reprises lors de nos échanges avec nos différents publics (formations citoyennes, EP), cette analyse revient sur la période de la pandémie et la nécessité de recourir aux migrants pour faire le travail « essentiel ». La question des discriminations est très souvent évoquée dans les ateliers, notamment dans le Groupe d'Animation et de Formation des femmes immigrées, situé à Schaerbeek (GAFFI) où se posent les questions sur les situations quotidiennes de discriminations et d'inégalités, et ce dans une perspective d'émancipation. Le manque de reconnaissance du travail effectué est ici clairement mis en avant tandis que sans ces travailleurs essentiels, la société tout entière n'aurait pu surmonter la crise du Covid.	Publiée	Mise en ligne sur le site Internet Promotion via Facebook Distribution via nos stands lors de congrès ou salons ainsi que lors de conférences ou animations organisées par le CPCP Mise à disposition dans le centre de documentation

Analyse N°20 Date de publication : septembre 2022 Intitulé : <i>Pour une autre téléphonie. Le modèle coopératif</i> Thématique : Médias & Actions citoyennes Auteure : Anna Constantidinis, titulaire d'un doctorat en langues et lettres. Elle est chargée de recherche au sein du pôle Recherche & Plaidoyer et formatrice dans le cadre des formations à l'intégration citoyenne dispensées par le CPCP	50 897	Dans les groupes en EP, la question de l'utilisation du smartphone, tout comme celle des réseaux sociaux et par extension des médias est prégnante. Le SAM, Service Action Migrants, du CPAS de Marchienne-Docherie, qui veille à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère résidant sur le territoire de la ville de Charleroi a décidé de proposer, avec le TEP, des ateliers pour parler des médias et des réseaux sociaux. Parmi les nombreuses questions posées, figuraient notamment celle de la libéralisation du paysage de la communication et celle de la sobriété numérique. Dans ce cadre cette analyse s'est penchée sur un nouvel opérateur qui se distingue du reste du marché par sa nature, car il s'agit d'une coopérative : Neibo. Et d'autre part, l'analyse évoque aussi le projet de sobriété numérique tel que prôné par le Shiftproject qui propose de passer « d'un numérique instinctif, voire compulsif, à un numérique piloté, qui sait choisir ses directions : au vu des opportunités, mais également au vu des risques.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Analyse N°21 Date de publication : novembre 2022 Intitulé : <i>Politiques environnementales et climatiques en quête de cohérence</i> Thématique : Consommation durable Auteur : Boris Fronteddu, titulaire d'un master en journalisme et d'un master en politiques européennes, Chargé de recherche au pôle Recherche & Plaidoyer dans la thématique Consommation durable au CPCP	68 292	Sur les questions environnementales au sens large il existe de très nombreuses initiatives de transition en Belgique. Elles se déclinent dans une myriade de secteurs (agroalimentaire, logement, consommation, protection de l'environnement, protection des espèces animales...) et se retrouvent souvent à la croisée de plusieurs d'entre eux. Celles-ci sont menées tant à des échelles locales (communes, quartiers) que régionales ou nationales. Elles sont le fait d'associations, d'organisations non gouvernementales (ONG), de collectifs citoyens, d'initiatives personnelles et/ou de politiques publiques. Dans le cadre de cette analyse, nous avons interviewé deux organisations actives en Région wallonne qui visent à aider les acteurs de terrain dans les luttes, respectivement contre l'artificialisation des sols et pour l'accès à la terre des agriculteurs. Ces interviews ont permis de mettre en lumière de quelle façon les politiques locales et régionales apparaissent parfois aller à l'encontre des ambitions environnementales et climatiques affichées par ces mêmes autorités publiques. Et par conséquent les doutes des participant·e·s des ateliers en conso durable qui vont clairement à l'encontre du cliché des plus précaires insouciant face à l'avenir de la planète et consommant à tout va.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux Republié sur la plateforme Canopea

Analyse N°22 Date de publication : octobre 2022 Intitulé : <i>Entre éco-consommation et carpe diem, comment les belges vivent l'urgence climatique</i> Thématique : Consommation durable Auteure : Louise Vanhèse, titulaire d'un master interuniversitaire en Transitions et Innovations sociales. Animatrice dans le pôle Éducation permanente	67 406	Les publics précaires avec lesquels nous travaillons en éducation permanente se demandent plus encore que les autres citoyens si ce qu'ils font a vraiment du sens. Cette analyse, suite à ces questionnements, a donc eu pour objectif d'aller à la rencontre de citoyens, écoconsommateurs ou non, avec des profils variés. Nous avons interrogé douze citoyens confrontés à trois grands questionnements. Comment perçoivent-ils et vivent-ils la conjoncture actuelle ? Comment perçoivent-ils l'approche de responsabilisation du citoyen véhiculée par certains médias ? Quels sont leurs comportements de consommation au quotidien ? Cette analyse suivra donc cette trame et sera en grande partie éclairée par leurs témoignages. Dans le cadre de cette prise de conscience, nous allons travailler l'année prochaine sur les discours à développer afin que la transition de la société d'un point de vue environnemental puisse être aussi juste socialement.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Étude N°1 Date de publication : avril 2022 Intitulé : <i>Les thérapies de conversion. Récit d'un phénomène inconnu</i> Thématique : Citoyenneté & Participation Auteur : Axel Winkel, politologue de formation, enseignant et chercheur au CPCP au sein du pôle Recherche & Plaidoyer dans la thématique Citoyenneté & Participation	306 152	La question des thérapies de conversion a fait l'objet d'une demande européenne d'interdiction de ces pratiques en 2018. Dans ce cadre, nous avons procédé à de nombreux témoignages et interviews, recueillis tant dans des associations, qu'auprès de professionnels. Ce travail fouillé voulait répondre à plusieurs questions. À quoi correspondent ces pratiques de «conversion» ? À partir de quand peut-on parler de «thérapie de conversion» ? Les mécanismes sont souvent plus subtils et questionnent l'impact quotidien de la normativité hétérosexuelle ou cisgenre au sein de nos sociétés. Les témoignages ont été très utiles afin d'en comprendre les rouages complexes. L'objectif est aussi de donner une réalité concrète au phénomène en Belgique. Existe-t-il des personnes victimes de ces pratiques sur le territoire belge ? Si oui, quel récit font-elles de leur expérience ? D'autre part, quels groupes ou mouvements sont plus susceptibles de proposer ces fameuses «thérapies» ? Enfin, sur base de ce constat, quelles réponses peut-on y apporter d'un point de vue législatif ? Les réponses apportées, les témoignages recueillis ont fait bouger les lignes puisqu'un projet de loi est en cours soutenu par la secrétaire d'État fédérale de l'Égalité des Chances, et un documentaire est prévu en 2023.	Publiée	Site Internet Réseaux sociaux Newsletter Communiqué de presse Documentaire prévu en 2023

Étude N°2 Date de publication : août 2022 Intitulé : <i>Le travail sous l'ère du capitalisme de plateforme</i> Thématique : Famille, Culture & Éducation Auteure : Emma Raucent, titulaire d'un master en Droit. Spécialisation en Philosophie du Droit. Chargée de recherches dans la thématique Famille, Culture & Éducation.	203 071	Cette publication formalise toute une série d'interrogations évoquées dans nos ateliers : l'exploitation des travailleurs via les plateformes de commerce. À partir notamment d'interviews de professionnels, cette étude décrit la réalité statistique du travail de plateforme, interroge les violences qu'un tel modèle peut générer vis-à-vis des travailleurs et tente de comprendre les conditions structurelles de notre économie et du marché du travail qui permettent l'émergence des plateformes et de leur modèle de travail. Les opportunités de résistance et de lutte pour la préservation de l'acquis social, par la mobilisation des travailleurs et par l'action juridique, sont abordées dans la dernière partie. L'objectif de cette étude est de pouvoir définir les contours de cette hyper flexibilisation du travail dans laquelle l'externalisation de la totalité des activités (de taxi, de livraison, etc.) permet de ne devoir assumer aucune charge patronale, tout en maintenant un contrôle et un pouvoir de sanction considérables sur les travailleurs, qui sont, dans leur immense majorité, issus de publics précarisés.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux
Étude N°3 Date de publication : juin 2022 Intitulé : <i>L'emprise des énergies fossiles. Pourquoi la transition énergétique n'a pas lieu ?</i> Thématique : Consommation durable Auteur : Boris Fronteddu, titulaire d'un master en journalisme et d'un master en politiques européennes, chargé de recherche au pôle Recherche & Plaidoyer dans la thématique Consommation durable au CPCP	134 559	Nous avons organisé un webinaire sur la précarité énergétique et la géopolitique de l'énergie. En effet, les prix grimpent en flèche, l'état met des aides en place, mais cela n'est pas suffisant et ce, d'autant plus, pour les plus précaires. Lors de nos ateliers, nous avons pu observer certains participant·e·s très inquiets et totalement démunis face à la recherche d'aide financière et de primes qui leur permettraient d'isoler leur foyer. Mais les questions fusaient aussi sur la nécessité d'une sortie des énergies fossiles. Les participant·e·s sont en effet conscients des problèmes environnementaux et des crises sans doute à venir. Le cliché des plus précaires insouciant·es face à l'avenir de la planète et consommant à tout va, à la vie dure et pourtant nous ne cessons de répéter que ce n'est absolument pas la réalité. En complément de ce webinaire, cette étude débute avec un aperçu non exhaustif de l'importance des énergies fossiles (charbon, gaz naturel et pétrole) au sein du modèle socio-économique belge, les limites physiques et pragmatiques qui s'opposent à l'électrification de l'économie et au déploiement des énergies renouvelables. Une fois ces limites établies, nous nous sommes penché sur les liens inextricables entre croissance économique d'une part et consommation d'énergie et de matières premières d'autre part. Et la conclusion appelle à ouvrir le débat politique afin d'assurer une véritable transition vers une économie au sein de laquelle la production et la consommation seraient considérablement contraintes par une sortie des énergies fossiles.	Publiée	Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

6.2. QUESTIONS SOCIÉTALES ET ÉVOLUTIONS DES RÉFLEXIONS

6.2.1. Les questions sociales posées par les publications

Les publications rédigées en 2022 après deux années de pandémie, l'apparition de la guerre et l'explosion des prix qui l'a suivie reflètent la fragilisation des publics et les questions de plus en plus urgentes à poser en matière sociétale. En basant sa réflexion sur le processus « Voir, comprendre, agir », selon lequel les participant·e·s des ateliers sont amenés à réfléchir au fonctionnement de la société pour en comprendre sa complexité, l'objectif est de questionner le groupe sur son rapport au monde, au départ d'expériences plus individuelles et d'élargir petit à petit à une échelle plus macro. Le public, évoluant par l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, est poussé à remettre en question ses propres pratiques et à observer de manière plus globale les enjeux contemporains de société et de solidarité.

Vingt-deux analyses et trois études ont été publiées au cours de l'année :

- dix analyses et une étude en Famille, Culture & Éducation ;
- six analyses et une étude en Consommation durable ;
- une analyse en Lieux de vie & Espace public ;
- trois analyses en Médias & Actions citoyennes ;
- deux analyses et une étude en Citoyenneté & Participation.

6.2.2. La charte fondamentale du CPCP et ses effets sur les publications à travers les cahiers thématiques et les recommandations

La Charte avait développé cinq objectifs, écouter, comprendre, publier, expliquer et recommander¹⁰. À travers ses cinq thématiques, la recherche menée par le CPCP a donc brassé un large éventail de points de vue critiques sur les questions sociétales. Si ces

¹⁰ Écouter : les remontées de terrain, même si elles ont été au moins aussi difficiles qu'en 2020 en raison de la crise sanitaire et des confinements successifs, restent la meilleure boussole pour procéder à des analyses de fond. Comprendre : ces analyses approfondies permettent de comprendre les tenants et les aboutissants de divers phénomènes touchant notre société et en particulier les plus précarisés qui sont en constante augmentation. Publier : faire savoir ensuite permet de faire connaître notre travail. Expliquer : ces analyses et études servent de base dans les ateliers et consolident les interrogations qui émergent des ateliers. Recommander : le déploiement progressif d'une capacité de plaider pour l'élaboration de politiques publiques répondant aux constats de terrain, et ce au travers notamment de « cahiers ».

recherches portent sur des enjeux qui touchent directement le quotidien et les conditions de vie des citoyen·ne·s, elles s'attachent également à replacer ces enjeux dans le contexte plus large des structures politiques, économiques et culturelles qui les font naître. La critique que le CPCP élabore de la société a donc une portée inductive et déductive, mêlant apports de terrain et contenu théorique.

6.2.2.1. Cahier thématique

Depuis l'année dernière, l'idée de travailler sur une ligne directrice, qui traverserait l'année, s'est étoffée. En effet, dans le droit fil de l'importance à accorder à la cohérence des recherches et à la volonté de porter une critique plus structurelle sur certains sujets, plusieurs publications de cette année se sont orientées sur la question des violences institutionnelles, publications réunies en un cahier thématique et qui feront l'objet en 2023 de l'élaboration d'une revue, de propositions de formations et d'une journée de réflexion avec des partenaires extérieurs. La réalisation de ce projet d'écriture collective autour des violences institutionnelles a pu démontrer que tous les domaines de la vie en société sont touchés : que ce soit via la maltraitance dans les homes, les violences gynécologiques ou encore celles perpétrées dans les institutions scolaires ou dans le monde du travail, toutes ont pour fondement les dysfonctionnements au sein des institutions auxquelles tout citoyen est confronté dans sa vie. Les remontées de terrain se faisant nombreuses sur ces atteintes soit physiques, soit psychiques, sous forme d'exploitation économique et discriminante, il nous a semblé nécessaire de travailler sur ces violences, ce travail permettant par la suite de clarifier et d'affiner les réponses à apporter sur le terrain quant à ces violences.

6.2.2.2. Les recommandations

Le CPCP s'attache également à donner une dimension constructive à ses analyses critiques de la société via des recommandations. Que ce soit via la mise en lumière des enjeux de pleine actualité de telle sorte à éveiller le/la citoyen·ne sur la préservation et la promotion de ses droits. En effet, les attaques portées sur les droits civiques, sociaux, économiques ou environnementaux sont au cœur de notre analyse critique de la société, par exemple le déclassement en 2022 de la Belgique en matière de liberté d'expression, les prochaines réformes belge et européenne sur le statut légal des travailleurs de plateforme, les inégalités environnementales liées à la bétonisation. Que soit aussi via l'émergence de pistes de solution pratiques comme par exemple le modèle coopératif pour la téléphonie ou des approches politiques alternatives comme l'intégration des régimes sociaux métaboliques dans l'élaboration de l'action publique. Enfin, nombreux sont les articles du CPCP qui portent leur critique sur les pratiques des institutions auxquelles sont confrontés les publics cibles d'Éducation permanente. Sont visées des institutions, d'une part, publiques, comme l'école et son système de filières, et d'autre part privées telles que les associations et groupements religieux pratiquant les thérapies de conversion. Sur ce dernier sujet en particulier, c'est suite à une recommandation européenne de mars 2018 que la question des thérapies de conversion s'est posée en Belgique. Le travail d'interviews réalisé pendant plusieurs mois et la publication d'une étude ont permis de faire avancer la question au niveau légal puisqu'un texte de loi est en cours d'approbation. D'autre part, un documentaire va être tourné en 2023 sur cette question.

6.2.3. Perspectives

La décennie 2020 ne cesse de mettre nos sociétés à l'épreuve que ce soit via nos systèmes de santé, l'inflation, nos capacités énergétiques, la diminution constante du pouvoir d'achat, l'hypernumérisation, etc. Si des solutions à court terme ont parfois pu être trouvées, 2020, 2021 et 2022 ont plongé des dizaines de milliers de Belges de plus dans la précarité. On assiste à des positions de replis et de colère rarement entendus, tandis que les personnes déjà précaires sombrent littéralement. Il appartient à des associations comme la nôtre d'encourager les débats, de soutenir les publics et de transmettre depuis le terrain des paroles traduites en recommandations.

Le pôle Recherche & Plaidoyer va continuer en 2023 à aborder les thèmes qui fâchent, qui interrogent, qui écoutent. L'année 2023 travaillera sur plusieurs axes dans à la fois la continuité et le renouvellement, et ce en ayant constamment à l'esprit la transversalité entre les pôles, et entre le terrain et les équipes.

6.2.3.1. La continuité

- a. La continuité dans la poursuite de l'approfondissement et de la vulgarisation de la question qui a traversé 2022, en l'occurrence les violences institutionnelles via :
 - > une revue dont l'objectif est de faire connaître les recommandations qui émanaient des analyses pour les faire connaître à un plus large public. La revue repart des contenus du cahier en proposant une version allégée et vulgarisée afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Cette revue propose des supports inédits : interventions externes du monde académique, fiche animation pour s'approprier le sujet avec un groupe d'étudiant·e·s, bande dessinée, point culture : sources (art, théâtre, essais, etc.) sur le sujet, interviews ;
 - > une journée de réflexion afin de laisser place à des échanges citoyens en vue de rédiger un plaidoyer. Évènement porté en partenariat privilégié avec l'ARC (Action et Recherche Culturelle), Culture et Santé, Vie féminine et BePAX comme intervenants actifs privilégiés ;
 - > une formation sur les violences institutionnelles (sur inscription individuelle ou à la demande d'une institution) de trois heures au cœur desquelles les inscrits pourront saisir les nuances du concept au travers de trois niveaux d'analyses : macro-sociétal, institutionnel et interindividuel, et tenter collectivement de chercher des solutions.
- b. La continuité via un documentaire sur les thérapies de conversion. Suite à une recommandation européenne de mars 2018, la question des thérapies de conversion s'est posée en Belgique. Dans ce cadre sont visés des associations et grou-

pements religieux extrémistes les pratiquant. Ce sujet a fait l'objet d'une étude cette année, et est dans la droite ligne de recommandations qui permettent de faire avancer les mentalités et les lois puisqu'un texte de loi est en cours d'approbation. D'autre part, un documentaire va être tourné dans lequel l'équipe du CPCP sera impliquée.

- c. La continuité avec un guide qui va émaner de la thématique consommation durable. L'écart entre les initiatives orientées vers le durable et le public avec qui nous travaillons en Éducation permanente s'est révélé important. Deux questionnaires auprès de personnes vivant une ou plusieurs formes de précarité en Wallonie et en Région bruxelloise d'une part et d'autre part auprès des transitionneurs/euses ont été réalisés en 2022. Les questions posées reflétaient aussi bien les doutes chez les transitionneurs/euses que ceux/celles qui vivent dans la précarité. Qu'est-ce qui freine l'action citoyenne? Comment les bénévoles investis dans une initiative de Transition travaillent-ils? La mixité sociale est-elle possible? À quelles conditions? Que manque-t-il aux transitionneurs/euses pour leur permettre d'être plus inclusifs/ves? Après une première analyse qui décrira le processus, une seconde publication se présentera sous forme de guide avec pour ambition d'aider tout porteur de projet citoyen à identifier les initiatives qui suscitent le plus d'intérêt auprès des personnes connaissant une situation de précarité financière. Une troisième analyse viendra ensuite soutenir la réflexion des transitionneurs/euses quant à l'impact environnemental de la consommation et aux combats politiques qui peuvent se mener de concert. Travail mené en amont et en aval auprès de nos publics, au plus près de leurs inquiétudes et interrogations, ces publications se veulent une réponse aux interrogations et un outil pratique.

6.2.3.2. Le renouvellement

- a. Le renouvellement à travers un travail sur la vulnérabilité et la précarité numérique, l'idée de base étant que le numérique présente évidemment des avantages et fait aujourd'hui partie indissociable de nos sociétés, mais que le tout numérique pose une série de problèmes, singulièrement pour les personnes précarisées. Le sujet dépasse par ailleurs la question d'accès et pose aussi la question de la puissance des systèmes et la consommation électrique, la reconnaissance faciale par la voix, et les dangers de hacking et d'arnaques, de rançonnage, l'hypersurveillance, etc. Le public précarisé est un des premiers concernés.
- b. Le renouvellement par un nouveau thème annuel qui traversera plusieurs publications. Après plusieurs discussions, il est apparu que parmi les « méthodes basculantes » en matière environnementale et sociale, la notion de décroissance pouvait se révéler intéressante. Un nombre de plus en plus important d'observateurs/rices en effet émettent de sérieux doutes concernant la possibilité de découpler la croissance économique des émissions de gaz à effets de serre et des dégradations environnementales. En effet, si l'on considère l'énergie en tant que facteur déterminant et non substituable de la production il apparaît qu'une croissance économique « infinie » dans le cadre d'un monde « fini » relève, en l'état, de l'impossible. L'objectif est de poser les bases d'une réflexion.

7. ANNEXES

7.1. ANNEXE N°1 : TABLEAU PRÉSENTANT LES FORMATIONS DONNÉES

Dates début	Dates fin	Partenaire	Villes	Description	partici- pant·e·s	Heures de prestation
1/11/2022	1/13/2022	BF Logistique (MR1)	Forest	Ateliers citoyens	10	c
1/17/2022	2/18/2022	FIC	Liège	FIC	8	60
1/18/2022	6/2/2022	JAB 2021-2022	multiples	Animations sur la justice	1299	335
1/25/2022	1/27/2022	BF Logistique (THBC1)	Forest	Ateliers citoyens	14	21
1/31/2022	2/25/2022	FIC	Namur-CRL	FIC	9	60
1/31/2022	1/31/2022	Service d'Accrochage Sco- laire du Hainaut Occidental	Tournai	Formation/Animation sur le thème des déchets		3
3/7/2022	4/5/2022	FIC	Namur	FIC	10	60
3/9/2022	3/19/2022	Cohésion sociale d'Evere	Evere	Ateliers citoyens Médias	15	12
3/9/2022	3/11/2022	BF Bureau et services	Bruxelles	Ateliers citoyens	126	56
3/11/2022	3/11/2022	CPEONS	Mons	Formation sur l'utilisation d'Internet et des réseaux so- ciaux à destination des enseignants		3
3/14/2022	3/30/2022	FIC	Charleroi	FIC	9	60
3/17/2022	3/17/2022	MDA l'Info des jeunes	Seraing	Animations sur les médias pour public ado	51	7
3/22/2022	4/29/2022	AFAM	Mons	Cycle de formation sur l'alimentation durable	TBD	6
3/23/2022	5/18/2022	BF logistique (CHLIV 1)	Forest	Ateliers citoyens	9	21
4/13/2022	5/4/2022	BF logistique (MR 2)	Forest	Ateliers citoyens	8	21

4/19/2022	5/16/2022	FIC	Huy	FIC	6	60
5/10/2022	5/25/2022	FIC	Charleroi	FIC	8	60
5/11/2022	5/13/2022	BF logistique (MR 3)	Forest	Ateliers citoyens	10	21
5/23/2022	6/1/2022	BF logistique (THBC 2)	Forest	Ateliers citoyens	10	21
6/7/2022	6/9/2022	BF Bureau et services	Bruxelles	Ateliers citoyens	80	56
6/8/2022	6/10/2022	BF logistique (NL MAGA 1)	Forest	Ateliers citoyens	10	21
6/16/2022	6/23/2022	FIC	Liège	FIC	11	60
6/29/2022	7/1/2022	BF logistique (CHLIV02)	Forest	Ateliers citoyens	4	21
7/18/2022	7/20/2022	BF logistique (THBC 3)	Forest	Ateliers citoyens	9	21
8/9/2022	8/26/2022	FIC	Namur	FIC	9	60
8/18/2022	8/22/2022	BF logistique (MR 4)	Forest	Ateliers citoyens	13	21
9/12/2022	10/17/2022	FIC	Liège	FIC	8	60
9/16/2022	9/30/2022	FIC	Charleroi	FIC	12	60
9/20/2022	9/21/2022	BF logistique (NL MAGA 12)	Forest	Ateliers citoyens	5	14
9/28/2022	9/30/2022	BF logistique (Dispatcher)	Forest	Ateliers citoyens	8	21
9/28/2022	9/30/2022	BF logistique (THBC 4)	Forest	Ateliers citoyens	10	21
10/6/2022	10/14/2022	Ekichoc - SCE	/	Sensibilisation au commerce équitable	196	22.5
10/7/2022	2/7/2022	SIREAS-FAE	Anderlecht	Animation sur le fédéralisme belge	15	2.5
11/7/2022	11/7/2022	Institut de l'Ilon St-Jacques	Namur	Sensibilisation au commerce équitable	10	2.5

11/7/2022	12/2/2022	FIC	En ligne	FIC	11	60
11/7/2022	12/12/2022	FIC	Namur	FIC	11	60
11/16/2022	11/18/2022	BF Bureau et services	Bruxelles	Ateliers citoyens	84	56
12/6/2023	12/6/2023	Haute-Ecole Lucia de Brouckère	Anderlecht	Prévention du Harcèlement	17	12
12/19/2022	12/20/2022	JAB 2022-2023	/	Animations sur la justice	110	60
Janvier 2022	Décembre 2022	PCI 2022	Liège	Ateliers Inter'ACT	361	87
Janvier 2022	Décembre 2022	PCI 2022	Liège	Ateliers linguistiques	441	137
		PCI 2022	Liège	Goûters entre femmes	36	30
Janvier 2022	Décembre 2022	PCI 2022	Liège	Formations interculturelles	87	33
Janvier 2022	Décembre 2022	PCI 2022	Liège	Ateliers participation	38	15
TOTAL Heures					1930.5	
TOTAL Jours					254.01	

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

est une ASBL d'éducation permanente, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



F É D É R A T I O N
W A L L O N I E - B R U X E L L E S

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) est une association sans but lucratif dont l'objectif fondateur est de promouvoir une citoyenneté active, responsable et inclusive, conformément aux préceptes de l'humanisme démocratique et du développement humain. Cette citoyenneté s'exerce par la participation de tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit, à la construction d'une société globale plus juste, solidaire, ouverte sur le monde et respectueuse des droits humains, notamment civils, politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, philosophiques et religieux. (Article 1 de la Charte du CPCP).



**Citoyenneté
& Participation**

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50\6 – 1000 Bruxelles
02 318 44 33 | info@cpcp.be | www.cpcp.be